

RAPPORT ANNUEL
2009



CAF

CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF



Lettre du Président	2
Rapport de Gestion du Groupe Consolidé	6
· Résultats	7
· Activité commerciale	8
· Activité industrielle	10
· Ressources humaines	12
· Activité environnementale	13
· Investissements	14
· Développement technologique	15
· Politique de gestion de risques	17
· Information sociétaire	20
· Gouvernement Corporatif	24
· Perspectives	25
· Faits postérieurs	25
Rapport d'Audit	26
Comptes Annuels du Groupe Consolidé	29
· Bilans de Situation	30
· Comptes de Résultats	32
· États des flux monétaires	33
· État des Produits et Charges	34
· État des Changements dans le Patrimoine Net	35
· Annexe	36
Approbation du Conseil d'Administration	95
Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'Approbation de l'Assemblée Générale	96
Proposition d'Application des Résultats	97
Conseil d'Administration	97
Information Complémentaire	99
· Bilans de Situation consolidés	100
· Comptes de Résultats consolidés	102
· Information Boursière	103

RAPPORT ANNUEL 2009



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.
ET SOCIÉTÉS DÉPENDANTES QUI COMPOSENT LE GROUPE CAF

Traduction d'un rapport établi à l'origine en langue espagnole.
En cas de divergence,
la version en langue espagnole prévaut.

Cette publication, qui est aussi éditée en anglais, en espagnol et euskera,
reprend la documentation légale correspondant à CAF
et Sociétés dépendantes.

Des renseignements complémentaires sur CAF et ses produits,
ainsi que l'information établie légalement pour les actionnaires
et les investisseurs peuvent être obtenus à l'adresse www.caf.net



LETTRE DU PRÉSIDENT

Chers Actionnaires:

Une année encore, j'ai la satisfaction de m'adresser à vous tous, afin de vous présenter le Rapport de Gestion et les Comptes Annuels correspondant à l'Exercice 2009, que nous soumettons à l'approbation de l'Assemblée Générale d'Actionnaires. Nous y expliquons en détail les activités de notre Compagnie au cours de l'année dernière, dont les plus importantes sont celles que je vous résume ci-après.

L'exercice 2009 a été une année très importante pour nous puisque nous avons renforcé significativement le caractère international de nos activités. Pour preuve, la mise en marche des usines d'Amérique Latine, notamment au Mexique et au Brésil, qui suppose un grand pas en avant sur des marchés dont les perspectives de développement sont énormes.

Ceci a d'ailleurs été accompagné de résultats annuels positifs, malgré l'environnement économique général complexe qui a caractérisé ces derniers temps. Concrètement, le chiffre des ventes atteint par le Groupe a été de 1.258 millions d'euros, soit 25% de plus que celui de l'année 2008.

En ce qui concerne le résultat du Groupe après impôts attribué à la société mère, il a atteint les 124,3 millions d'euros, soit 18% de plus que dans l'exercice précédent. Quant au bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (Ebitda), on a atteint

les 162,6 millions d'euros, ce qui dépasse le montant de 2008 de 32%. Enfin, le cash-flow avant impôts a présenté également un comportement ascendant pour se situer à 147 millions d'euros.

C'est pourquoi nous proposons à l'Assemblée Générale des Actionnaires de prévoir une distribution de dividendes de 10,5 euros bruts par action, ce qui augmenterait de 10,5 % le dividende de l'année précédente.

Pour conclure le chapitre des résultats économiques, il y a lieu de signaler le volume du portefeuille de commandes à la clôture de l'année 2009, qui se situait à 4.336 millions d'euros.

Tout cela est le fruit de l'action commerciale menée l'an dernier, qui s'est traduit par des adjudications pour valeur de 1.457 millions d'euros. En commençant par le marché intérieur, il faut mentionner le marché de fourniture de 30 unités électriques pour Euskotren, ainsi que celui des nouvelles unités série 113 de Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya ou celui qui correspond à l'adaptation de 75 trains RENFE à la nouvelle réglementation d'accessibilité pour les personnes handicapées. Mais c'est le marché de fourniture du train-tram de la baie de Cadix, le premier en Espagne pour ce type de matériel roulant, et celui du tramway de Saragosse, capable de circuler sans caténaire sur diverses sections de l'itinéraire urbain, qui méritent une mention spéciale. Dans ce cas, CAF est aussi le leader de la société responsable de l'exploitation commerciale de ce tramway durant les 35 prochaines années.

Quant aux marchés internationaux, nous avons reçu des commandes de Turquie, pour la fourniture de 30 unités du métro d'Istanbul, d'Irlande du Nord, dans ce cas 20 trains diesel, et de Houston (USA), pour 29 tramways en plus de ceux déjà commandés, auxquels s'ajoutent aussi 6 autres trains du métro de Bruxelles et 8 trains de banlieue pour Sao Paulo. Par ailleurs, nous avons décroché des contrats sur des marchés nouveaux pour CAF, tels que 8 trains pour l'Inde, qui relie la ville de Delhi à son aéroport, 12 trains pour le métro de Medellín en Colombie, et 30 trains pour le métro de Belgrade en Serbie.

Quant au chapitre des livraisons, on remarque l'achèvement en 2009 de divers projets pour lesquels nous avons fabriqué les dernières unités. Concrètement, 7 du tramway de Vitoria, 8 trains à 4 voitures du métro de Bilbao, 22 unités CIVIA III pour RENFE et 3 trains série 213 pour Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya. Quant au marché d'exportation, nous avons livré 8 unités du tramway d'Antalya, 11 du métro d'Alger, 1 train diesel pour SNTF (Algérie) et les 2 voitures remorque pour le métro de Rome.

En outre, sont sortis de nos usines à destination de nos clients 22 trains à grande vitesse et à écartement variable pour RENFE, 39 trains régionaux électriques et 23 régionaux diesel pour le même client, 10 trains à grande vitesse pour la Turquie, 4 trains pour le métro de Mexico et 4 autres pour le métro de Rome, la première locomotive mixte pour l'opérateur privé Fesur et le premier train de chacun des projets de métro et banlieue de Sao Paulo.

Tout aussi importante a été l'évolution expérimentée dans d'autres activités de CAF, comme c'est le cas des roulements, de la traction électrique ou de la location de trains. En particulier, on remarque, en raison de son importance, l'évolution du département de maintenance d'unités ferroviaires, activité pour laquelle on s'attend à une croissance future considérable.

L'augmentation significative des ventes, des bénéfices et du portefeuille de commande expérimentée l'an dernier, outre les prévisions favorables que nous faisons pour cette année 2010, nous encourage à continuer d'explorer avec optimisme ces nouvelles opportunités d'affaires qui se présentent à nous.

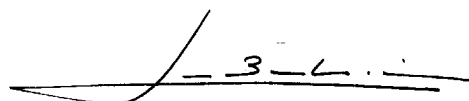
Toutefois, la difficile situation économique mondiale et, notamment, l'effet qu'elle a sur l'économie espagnole, doit nous faire agir avec prudence et, en même temps, avec la persévérance nécessaire pour continuer de mener des actions destinées à améliorer notre profil compétitif à moyen et long terme. Par exemple, en étendant l'entraînement et la formation de nos employés, en augmentant, encore plus, l'investissement

en R+D+i, en réduisant les coûts d'exploitation ou en nous adaptant aux attentes des clients et des marchés par une approche proactive, proche et souple.

Un élément indispensable pour obtenir les résultats signalés auparavant, est l'engagement et le travail de toutes les personnes qui composent notre personnel, que nous félicitons pour les succès obtenus et que j'encourage à continuer de travailler, mais aussi avec l'effort nécessaire pour atteindre les objectifs que nous avons fixés.

Enfin, je tiens à vous transmettre ma reconnaissance, Mmes et MM. les Actionnaires, pour le soutien que vous nous avez apporté une année encore et qui nous incite à améliorer de jour en jour les engagements et les défis qu'assume le Groupe CAF pour répondre à tous ceux qui nous accordent leur confiance.

Un grand merci,



José María Bazterrera Garijo
Président - Directeur Général

CAF LA TECHNOLOGIE, LA QUALITÉ ET LE SERVICE DE CAF SONT LARGEMENT RECONNUS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



GRANDES LIGNES

GRANDE VITESSE

- Trains à grande vitesse et à écartement variable S-120 (RENFE)
- Trains à grande vitesse (AVE) de la ligne Madrid-Séville
- Trains Navettes S-104 (RENFE)
- Trains à grande vitesse pour la Turquie

INTERCITY

- Trains basculants ADR
- Trains diesel pour l'Algérie
- Intercity service Push-Pull
- Trains d'Arabie Saoudite
- Trains diesel de Sardaigne
- Trains en Irlande du Nord

VOITURES DE VOYAGEURS

- Voitures compartiment et salon grand confort
- Wagons-lits et couchettes
- Wagons-restaurants et cafétéria



URBAINS/SUBURBAINS

BANLIEUE

- Red Nacional de Ferrocarriles Españoles (RENFE)
- Eusko Trenbideak-Ferrocarriles Vascos (ET/FV)
- Ferrocarriles Españoles de Vía Estrecha (FEVE)
- Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya (FGC)
- Companhia Paulista de trenes Metropolitanos (Brésil)
- Secretaría de Comunicaciones y Transportes (Mexico)
- Serveis Ferroviaris de Mallorca (SFM)
- Caminhos de Ferro Portugueses
- Finnish Railways (VR Ltd)
- Heathrow Airport Express
- Hong-Kong Airport Express
- Irish Rail
- Izban (Turquie)
- Northern Ireland Railways
- Northern Spirit
- Aéroport de Delhi

MÉTROS

- Alger
- Barcelone
- Bilbao
- Bruxelles
- Istanbul
- Hong Kong
- Madrid
- Malaga
- Medellín
- Mexico
- New Delhi
- Palma de Majorque
- Rome
- Santiago du Chili
- São Paulo
- Séville
- Washington

UNITÉS ARTICULÉES

- Amsterdam
- Buenos Aires
- Monterrey
- Pittsburgh
- Sacramento
- Valence

TRAMWAYS

- Antalya
- Belgrade
- Bilbao
- Édimbourg
- Houston
- Lisbonne
- Séville
- Valence
- Vélez-Málaga
- Vitoria
- Saragosse
- Cadix-Chiclana



RAPPORT DE GESTION 2009 DU GROUPE CONSOLIDÉ

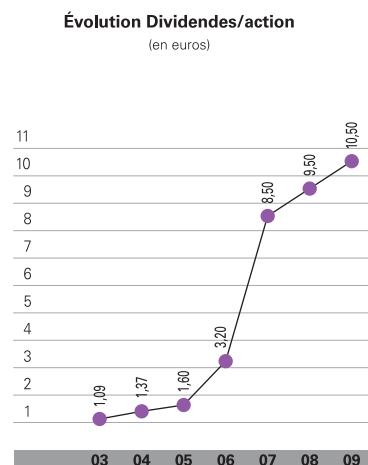
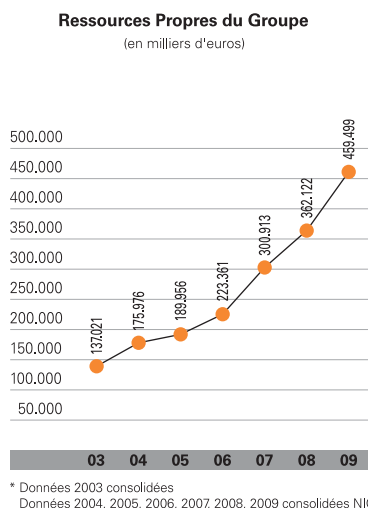
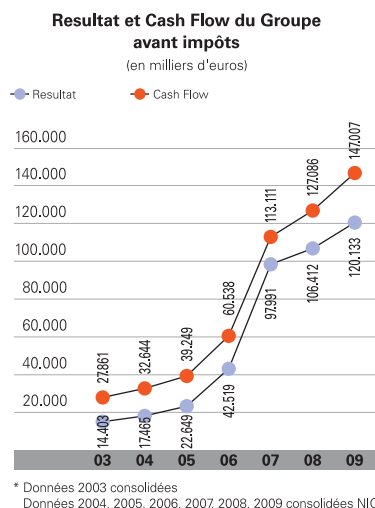
RÉSULTATS

Le compte de résultats présente un solde positif de 124.343 milliers d'euros après impôts, soit environ 18% de plus que celui de l'exercice précédent.



L'exercice 2009 présente les paramètres économiques suivants:

- Le compte de résultat présente un solde positif, attribué à la Société Mère, de 124.343 milliers d'euros après impôts, soit environ 18% de plus que l'exercice précédent, qui a été de 105.741 milliers d'euros.
- Les amortissements d'immobilisations s'élèvent à 26.874 milliers d'euros qui, ajoutés au résultat de l'exercice, avant impôts, représentent un cash-flow de 147.007 milliers d'euros, qui représente environ 16% de plus que celui de 2008 qui a été de 127.086 milliers d'euros.
- L'EBITDA a atteint le chiffre de 162.646 milliers d'euros, ce qui représente environ 32% de plus que dans l'exercice 2008 qui a été de 123.028 milliers d'euros.
- Le montant du chiffre d'affaires a été de 1.258.041 milliers d'euros, 25% de plus que celui de l'exercice antérieur.
- Le portefeuille de commandes à la fin de l'année atteint le chiffre de 4.335.623 milliers d'euros, supérieur à celui de l'exercice précédent et qui permet le développement normal de l'activité du Groupe.
- La proposition d'application de résultats suit la politique d'exercices antérieurs consistant à renforcer le patrimoine de la Compagnie, et prévoit donc de destiner 35.995 milliers d'euros des bénéfices, 11% de plus qu'en 2008, à la distribution de dividendes et 97.636 milliers d'euros aux réserves volontaires.
- Le montant des Fonds Propres du Groupe, dans l'hypothèse d'acceptation de la proposition de distribution des bénéfices, sera augmenté de celui du résultat destiné aux réserves, pour atteindre un total de 437.276 milliers d'euros.
- Enfin, en accomplissement des normes, CAF informe que durant 2009, ni elle ni ses sociétés filiales n'ont acheté ou possédé des actions de la société.



ACTIVITÉ COMMERCIALE

Le portefeuille de commandes, à la fin de l'exercice, s'élevait à 4,336 millions d'euros, ce qui représente une augmentation de 4,8% par rapport à 2008. La grande activité commerciale a favorisé l'ouverture de nouveaux marchés internationaux et la consolidation de ceux sur lesquels le Groupe était déjà présent.



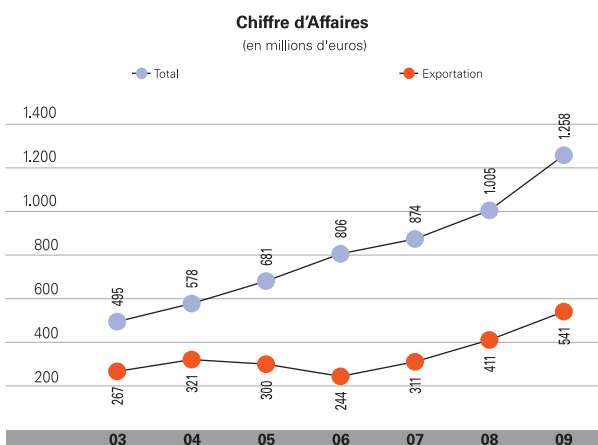
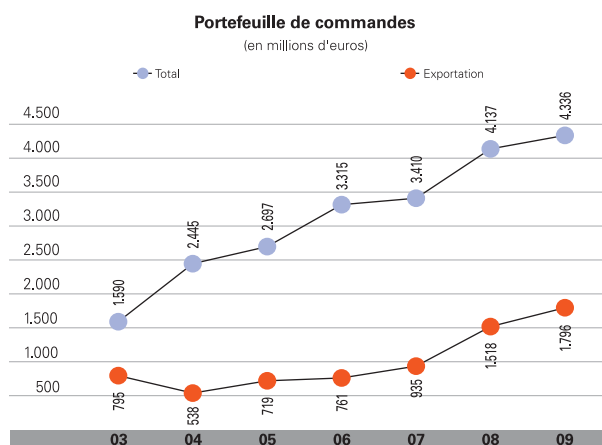
Poursuivant l'activité commerciale intense menée durant les dernières années, un nouveau maximum est à nouveau atteint en 2009 en ce qui concerne la valeur du portefeuille de commandes, qui atteint à la clôture les 4,336 millions d'euros, soit une augmentation de 4,8% par rapport à la valeur de clôture de 2008. Ce maximum est atteint grâce à un montant de marchés en 2009 de 1,457 millions d'euros.

Le plus gros marché de l'an dernier a été conclu avec EuskoTren, pour la fabrication et la fourniture de 30 unités électriques. Sur le marché national ont été conclus également des contrats avec RENFE pour l'adaptation de 75 trains au décret royal qui régule les conditions de base d'accessibilité et non discrimination pour l'accès et l'utilisation des moyens de transport aux personnes handicapées. Avec Ferrocarrils de la Generalitat de Catalunya pour la fabrication d'unités de sa nouvelle série 113. Avec Ferrocarrils de la Junta de Andalucía pour la fourniture d'unités de train tramway pour relier les villes de Chiclana, San Fernando et Cadix, et avec le consortium Tranvía de Zaragoza.

Une mention spéciale mérite le contrat relatif au matériel ferroviaire pour le service entre les villes de Chiclana, San Fernando et Cadix, puisque ce sera le premier train tramway en Espagne qui rendra compatible la circulation sur voie ADIF et sur voies urbaines et interurbaines dans son service commercial.

Nous voulons également souligner l'hégémonie exercée par CAF dans le consortium TRAZA, qui construira et exploitera le tramway de Saragosse durant les 35 prochaines années. Les tramways qui desserviront la ville seront fabriqués à notre usine de Saragosse, avec la particularité que représente l'absence de caténaire sur une partie du trajet.

Cette circulation du tramway sans caténaire constitue un nouveau progrès pour notre entreprise, comme le furent récemment les développements de convertisseurs de traction - qui fonctionnent avec succès dans diverses administrations ferroviaires-, les dispositifs d'accumulation à charge rapide (ACR) ou la plateforme BITRAC, de locomotives duales diesel-électriques et électriques, dont la première unité est entrée dans le processus d'homologation avec succès en cette année 2009.



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 consolidées NIC



Sur le marché de l'exportation, les contrats les plus importants ont été signés dans des pays où des opérations avaient déjà été réalisées par le passé, ce qui réaffirme la confiance déposée dans notre entreprise par les différentes administrations contractantes et la qualité de nos trains.

C'est le cas des administrations turques qui, l'an dernier, ont passé une commande de 30 trains pour le métro d'Istanbul. C'est aussi le cas de la compagnie d'Irlande du Nord des Chemins de fer (NIR), avec l'acquisition de 20 nouvelles unités diesel. Et celui de la ville de Houston aux États-Unis, avec l'achat de 29 tramways qui s'ajoutent à ceux déjà concertés. Celui de l'augmentation de la commande du métro de Bruxelles de 6 unités, ou celui des 8 nouveaux trains qui seront exploités par CPTM à Sao Paulo.

D'un montant inférieur mais tout aussi importants, parce qu'ils signifient l'ouverture de nouveaux marchés pour notre entreprise, ont été conclus des contrats en Inde pour fournir 8 trains pour l'Aéroport de Delhi; en Colombie, pour le métro de la ville de Medellín, avec 12 trains, et à Belgrade, capitale de la Serbie, avec 30 tramways.

Parallèlement aux contrats de nouveaux trains, la consolidation qui s'est manifestée les années précédentes se confirme dans les activités de maintenance, qui représentent actuellement 37% du portefeuille de commandes, avec une croissance du chiffre d'affaires qui double celle de l'ensemble de la société. Les lignes d'activité de services de locations de trains et roulements s'affermissent également.

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Livraison de trains à grande vitesse pour RENFE et la Turquie. Des métros pour Santiago du Chili, Mexico, Sao Paulo, Alger, Rome et Bilbao. Des trains à traction diesel et électrique, de banlieue et moyenne distance pour RENFE et l'Algérie. Des tramways pour Vitoria et Antalya (Turquie) et des locomotives de ligne.



Durant l'année 2009 on a complété, avec la livraison du dernier train, le contrat de 17 unités à traction diesel pour l'Algérie, et l'on a livré également les 7 dernières unités de tramway pour Vitoria, les 8 dernières unités de tramway pour Antalya (Turquie), ainsi que les 8 trains à 4 voitures pour le Métro de Bilbao, les 11 dernières unités de train pour le Métro d'Alger, les 22 derniers trains du type CIVIA III pour RENFE, les 3 trains pour FGC, de la série 213, et les deux voitures remorques du type RCP pour le métro de Rome, ces dernières commandées dans le contrat d'augmentation de 9 unités de train supplémentaires.

Dans cette même période, on a livré 16 trains à grande vitesse (AVR) pour RENFE, 6 trains à grande vitesse et à écartement variable (AVGL) pour RENFE, 10 trains à grande vitesse pour TCDD (Chemins de fer Turcs), 23 trains à traction diesel pour RENFE, 11 trains pour le métro du Chili, la première locomotive à traction mixte pour Fesur, opérateur privé, 4 trains pour le Métro de Mexico, ainsi que 39 trains de moyenne distance et à traction électrique pour RENFE et 4 trains pour le Métro de Rome. À signaler également l'envoi du

premier train pour le Métro de Sao Paulo, et le premier train pour la compagnie pauliste des trains métropolitains (CPTM), pour la même ville.

En ce qui concerne d'autres projets, il faut remarquer l'état de fabrication avancé des premiers trains pour Izmir (Turquie) et New Delhi (Inde), et les voitures remorques pour le métro de Bilbao, les premiers tramways pour Édimbourg (Écosse), ou les premiers trains de la série 9000 pour le Metro de Madrid.

En Ingénierie, ont d'ores et déjà démarré les activités de conception des nouveaux projets correspondant aux contrats signés avec les chemins de fer d'Arabie Saoudite, les nouveaux trains pour Majorque et Euskotren, et les tramways pour Houston ou les nouveaux trains pour les Chemins de Fer d'Irlande du Nord. Nous travaillons également sur les tramways de Saragosse, Malaga et Belgrade, ainsi que sur les nouveaux trains pour le Métro de Medellín (Colombie).

Les fabrications les plus importantes en 2009, ont été les suivantes:





NBRE. DE VOITURES

Train (M1+R+M2) Diesel pour l'Algérie	3
Train (A+B+C+D+E) tramway Antalya (Turquie)	40
Voiture Remorques RCP pour le Métro de Rome	2
Train (M1+R1+N1+N1+R1+N2+N1+R2+M2) Métro du Chili	99
Train (RCB+M1B+M2B+M2A+M1A+RCA) pour le Métro d'ALGER	66
Train Métro de Mexico Ligne A (M+R+N+N+PR+M+N+N+R)	36
Train Métro de Sao Paulo (MA1+MB1+MB2+MB1+MB1+MA2)	6
Train Banlieue de Compañía Paulista de Trens Metropolitanos (CPTM) (2m1+2R1+2R2+2M2)	8
Train à Grande Vitesse pour la Turquie (TCF+TCB+MIF1A+MIF1B+MIF2+TMIFC)	12
Train (2RCP+2M1+2M2) pour le Métro de ROME	24
Train (MC+R+MC) pour FGC S/213	9
Train (MC1+MI1+MI2+MC2) Grande vitesse AVR pour RENFE	64
Train Métro Bilbao S/600 (M1+N1+N2+M2) pour CTB	32
Voitures Remorques pour le Métro de Bilbao	2
Train CIVIA III de banlieue pour RENFE (A1+A2+A3+A4+A5)	110
Train (MCT+MIP+MIT+MCP) à écartement variable AVGL pour RENFE	24
Train Moyenne distance Diesel pour RENFE (M1+R+M2)	69
Train Moyenne distance électrique pour RENFE (A1+A2+A3+A4+A5)	195
Tramway Vitoria (A+B+C+D+E) pour EUSKOTREN	35
Locomotive de ligne pour FESUR (M)	1
TOTAL	837

BOGIES

À châssis en acier soudé (Moteur + Remorque)	1.615
--	-------

UNITÉ D'APPAREILS DE ROULEMENT

Essieux montés conventionnels (Moteur + Remorque)	5.177
Essieux montés à écartement variable (Moteur + Remorque)	593
Corps d'essieu en vrac	9.406
Roues	46.145
Roues de grue	42
Bandages	1.214
Attelages	1.380
Réductrices réparées	241
Cercles	141
Autres fabrications complémentaires:	
Acier	35.407 Tm
Dans le domaine de la réparation, citons:	
Mise à zéro TRD (M1+M2) (RENFE)	4
Révision UT S/200 (Euskotrain) (A+B+C+D)	8
Révision Bogies S/550 (Métro Bilbao)	40

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du Groupe ont expérimenté une sensible croissance en 2009. Tous les indicateurs prouvent que les niveaux d'accidentalité ont baissé par rapport à l'exercice 2008.



Les effectifs du Groupe consolidé ont suivi l'évolution suivante:

	Fixes	Total	Moyenne annuelle
31-12-08	4.550	5.108	4.758
31-12-09	5.684	6.489	5.762

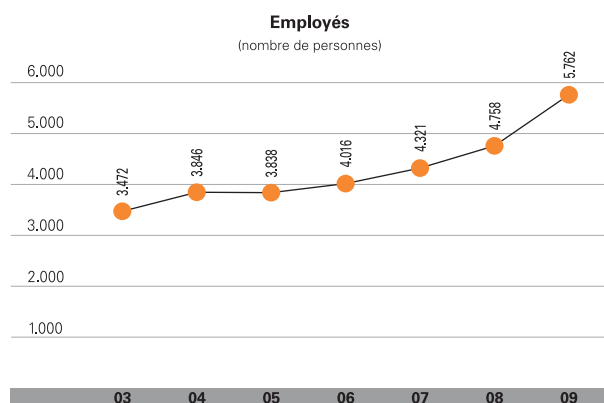
Les effectifs du Groupe ont expérimenté une croissance sensible durant l'année 2009, davantage dans les Sociétés filiales et au plan international. La capacité du groupe s'est adaptée aux exigences internationales et l'effort de

perfectionnement des personnes qui possèdent une haute qualification technique s'est poursuivi.

Moyennant le processus d'évaluation du groupe de diplômés supérieurs, les besoins détectés ont été incorporés d'une manière ordonnée au Plan Général de Formation. Cela a rendu possible une gestion mieux structurée de l'activité de développement de ce groupe, en fixant les lignes d'amélioration concrètes de chaque personne.

Le processus d'attention individualisée a été renforcé, ainsi que le modèle de formation, en augmentant l'efficacité des actions de perfectionnement des dirigeants.

Les niveaux d'accidentalité ont baissé par rapport à l'exercice 2008, pour tous les indicateurs. La priorité a été donnée aux actions associées à la réduction de la sinistralité.



ACTIVITÉ ENVIRONNEMENTALE

Dans les usines de fabrication de CAF est implanté et certifié le Système de Gestion Environnementale selon la Norme ISO 14001. Les audits en vue de la rénovation du certificat ISO 14001-2004, dans les usines de Beasain, Irun et Saragosse ont donné des résultats positifs.

Consciente que le développement industriel a des effets sur l'environnement, CAF, S.A. intègre dans la politique générale de l'entreprise la politique environnementale, en assumant la protection de l'environnement comme un objectif de l'organisation ainsi que l'assurance que les systèmes, les équipements et le matériel ferroviaire qu'elle fabrique atteignent les plus hautes qualifications, non seulement du point de vue de la sécurité et à l'efficacité mais aussi en ce qui concerne l'environnement.

Aux usines de fabrication de CAF, S.A., le Système de Gestion Environnemental selon la norme ISO 14001 est implanté. Il inclut la structure organisationnelle, la planification d'activités pour la protection de l'environnement, les responsabilités, les objectifs environnementaux et les ressources à développer et à réviser ainsi que la mise à jour de la politique environnementale.

Au mois de novembre a eu lieu l'audit de rénovation du certificat ISO 14001:2004 du système de Gestion Environnementale pour les usines de Beasain, Irun et Saragosse, avec un résultat satisfaisant.

Les actions visent à adopter les mesures nécessaires et économiquement viables pour contrôler et, le cas échéant, minimiser les aspects environnementaux significatifs, tels que les émissions dans l'atmosphère, la génération de résidus et la consommation d'énergie. Et tout cela, dans le but de préserver les ressources naturelles, en congruence logique avec les avantages environnementaux liés à la fabrication de moyens de transport ferroviaires, considérés favorablement en raison de leur impact environnemental réduit.

À titre indicatif, signalons que les émissions de gaz à effet de serre, en accomplissement du Protocole de Kyoto, ont été réduites de manière significative par rapport aux données de 2008, se situant sensiblement en dessous des droits assignés.



INVESTISSEMENTS ANNÉE 2009

Les investissements effectués dans les usines en 2009 se sont élevés à 86.948 milliers d'euros. A remarquer surtout l'investissement réalisé pour la construction d'une nouvelle usine à Sao Paolo.



Les investissements corporels réalisés dans nos usines durant l'année 2009 se sont élevés à 86.948 milliers d'euros (non compris l'effet de conversion du taux de change). Ces investissements ont été réalisés principalement dans le but de moderniser les installations productives, d'augmenter la capacité et d'améliorer les aspects de sécurité du travail et environnement.

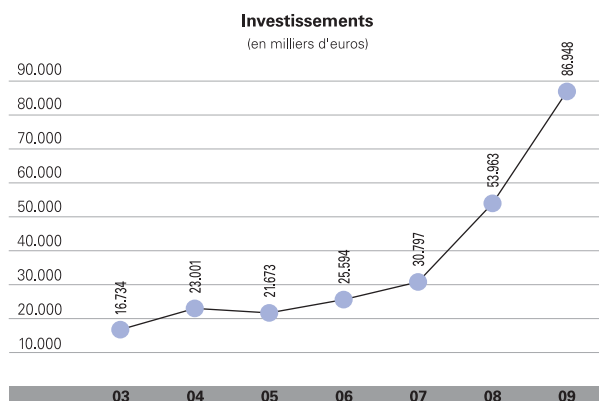
Les investissements réalisés que l'on peut considérer comme les plus importants en cette année 2009 sont les suivants:

- **À l'Unité de Véhicules**, on remarque au département des Bogies, l'installation de la nouvelle grenaille automatique, ainsi que la rénovation des machines de coupe au plasma et, au département des Finitions de Véhicules, l'agrandissement des sections de peinture dans le but d'augmenter leur capacité, de même que l'investissement en sécurité des lignes de montage.
- **À l'Unité de Roulements**, les investissements réalisés en 2009 ont donné suite au plan d'investissements de ce département, mis en œuvre en 2007 et visant principalement à augmenter la capacité productive et le niveau d'automatisation. Citons parmi les investissements les plus importants, l'installation et la mise en service de la presse de forge de 10.000 T, la robotisation de la ligne four-presse-laminoin, l'installation de la ligne automatique de vérification de roues, ainsi que la construction d'un nouvel atelier d'usinage.
- **Au département Technologique**, il a été procédé à une augmentation de nouveaux postes de travail; les moyens techniques et les outils nécessaires quant à hardware et software ont été dotés pour affronter l'augmentation des projets sur lesquels CAF travaille actuellement.
- En ce qui concerne les **filiales du groupe CAF**, on remarque l'avancement de la construction du nouvel atelier du centre



d'analyses et essais, CETEST, à Beasain, l'important investissement en machines et équipements effectué pour agrandir les installations de TRAINLEC, et la construction de deux ateliers de fabrication à l'usine de TRENASA en Navarre, et CAF-Santana à Jaén.

Enfin, il y a lieu de signaler la construction d'une nouvelle usine de fabrication à Hortolandia (Sao Paulo, Brésil), et son équipement complet en machines et installations dans lesquelles seront menées les activités de fabrication de structures, finition de véhicules et essais d'unités terminées.



* Données 2003 consolidées
Données 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 consolidées NIC

DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Le développement technologique de CAF est mené par CAF I+D et distribué parmi ses filiales technologiques. À signaler parmi les projets actuels:

- ECOTRANS, projet CENIT de développement technologique pour le transport urbain durable.
- SETI, projet ETORGAI mené par CAF et visant le développement de composants de sécurité pour le secteur des transports.
- AVI 2015 (Grande Vitesse Interopérable), projet CENIT auquel collaborent diverses sociétés menées par CAF.

En ce qui concerne CAF et CAF I+D, elles ont travaillé durant l'exercice 2009 sur les projets suivants:

- ECOTRANS, projet CENIT pour le développement de technologies pour un transport urbain durable, conduit par CAF et dans lequel, outre CAF et CAF I+D, participent 3 filiales technologiques de CAF, 13 entreprises étrangères au groupe et 20 centres technologiques et universitaires.
- SETI projet ETORGAI, conduit par CAF et orienté sur le développement de composants de sécurité pour le secteur du Transport.
- AVI 2.015 (Grande Vitesse Interopérable) Projet CENIT, auquel collaborent diverses entreprises conduites par CAF.
- Nouveau Train à Grande Vitesse.
- Système ERTMS-ETCS pour le développement d'un équipement de signalisation à bord.
- Projets relatifs à la Dynamique Ferroviaire.
- Projets relatifs au Bruit et aux Vibrations.
- Projets Elecrail et Unichanger conduits par la « Fundación de Ferrocarriles Españoles » avec la participation des entreprises les plus importantes du secteur.
- Projets européens Dynotrain et Aerotrain auxquels participent CAF et CAF I+D, tendant à réduire la complexité des processus de certification actuels.

Quant aux filiales, elles ont poursuivi leur activité normale de développement technologique, Citons par exemple:

- La validation du système d'accumulation d'énergie et fonctionnement autonome sans caténaire monté sur le tramway de Séville.
- La fin du processus de certification de l'unité CIVIA à traction Trainelec.
- La filiale NEM, qui va participer à un projet CENIT avec Iberdrola, en utilisant une partie de la technologie développée pour le chemin de fer.
- La mise en production des projets abordés par le Plan de Technologie de Traintic pour la conception et la fabrication d'équipements de vidéo-information et vidéosurveillance.

Les projets les plus importants auxquels on a travaillé durant cet exercice ont été les suivants:

- Locomotive et voiture pour l'Arabie Saoudite.
- Métro de Madrid.
- Métro de Sao Paulo.
- Trains de banlieue pour CPTM (Brésil).
- Trains de banlieue CIVIA IV pour RENFE.
- Trains électriques pour Izmir (Turquie).



DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE



- Trains électriques pour Euskotren.
- Métro de Majorque.
- Métro Mexico Ligne A.
- Train aéroport Delhi.
- Train-tram pour Baie de Cadix - Chiclana.
- Métro de Malaga.
- Trains diesel pour l'Irlande du Nord (NIR).

Les projets suivants ont également été entrepris:

- Métro d'Istanbul.
- Tramway de Saragosse.
- Tramway de Belgrade.
- Trains diesel pour la Sardaigne.

Par ailleurs, comme soutien de l'activité commerciale en général, et de l'exportation en particulier, on a développé différents avant-projets et propositions techniques nouvelles et l'on a continué d'approfondir certaines de celles présentées auparavant, dont les suivantes:

Pour le marché national:

- Tramway de Grenade.
- Trains électriques pour Cataluña FGC s/113.

Pour l'exportation:

- Métro de Londres Piccadilly.
- Métro Miami (USA).
- Voitures pour Amtrak (USA).
- Trains pour CPTM (Brasil) PPP5000.
- Métro Istanbul (Turquie).
- Trains électriques et diesel pour CP (Portugal).
- Trains électriques pour Izmir (Turquie).
- Trains Eurocivis pour divers pays européens.
- Tramways pour plusieurs villes de France.



POLITIQUE DE GESTION DE RISQUES



Les risques les plus importants auxquels s'affronte la société peuvent se regrouper dans les catégories suivantes:

1. Risques de caractère financier

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés, investissement de l'excédent de liquidité et écarts par rapport aux devis.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques

de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le peso mexicain et le real brésilien). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle à CAF, de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.



POLITIQUE DE GESTION DE RISQUES



Pour les matières premières les plus importantes, CAF passe les commandes et arrête le prix à la mise en vigueur de chaque nouveau projet. Elle couvre ainsi le risque qu'une évolution à la hausse des prix des matières premières répercute négativement sur les marges contractuelles.

b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que la société assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE moyennant la contraction de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique la maintenance d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous leurs engagements.

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats.
- La maintenance d'une ample position de liquidité à court terme.
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé.

d) Risque de taux d'intérêt des flux d'argent et de la valeur raisonnable

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures.

Le groupe applique la politique, pour les opérations courantes, de ne recourir à l'endettement avec des tiers que dans des cas exceptionnels, à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt. En cas d'endettement pour financer des projets, le Groupe choisit les emprunts à intérêt à taux fixe.

e) Risque dérivé des écarts par rapport aux devis des projets

Les écarts par rapport aux devis des projets qui ont servi de base pour confectionner les offres respectives sont couverts moyennant l'utilisation d'un système d'information détaillé de chacun des postes de coût qui compare le devis de ces postes et la réalité de la situation des coûts de chaque projet. , le tout en exerçant un suivi continu de ces données à travers une procédure interne créée à cet effet, dans laquelle intervient chacun des départements impliqués dans chaque projet. Ainsi, tout au long de la durée de vie des projets, est exercé un suivi continu de ces données moyennant une procédure interne créée à cet effet, dans laquelle interviennent chacun des départements impliqués dans chaque projet.

2. Risques dérivés de la production de données de caractère environnemental

CAF est totalement engagée dans la protection de l'environnement. Dans ce but elle a suivi les principes du programme d'action environnementale de l'Union Européenne



basés sur la précaution préventive et la correction à l'origine. Dans cette ligne, la Société a implanté un programme d'actions sur divers aspects environnementaux relatifs à l'atmosphère, les rejets, les déchets, la consommation de matières premières, l'énergie, l'eau et les bruits, et a obtenu le Certificat ISO 14001.

3. Risques dérivés de la production de dommages aux tiers pour défauts ou retards dans la prestation de services

Toutes les usines de CAF disposent de la technologie la plus moderne du marché et emploient les techniques les plus avancées pour optimiser la production en suivant les standards des Normes ISO 9001 et 9002.

Par ailleurs, CAF suit une politique de contraction d'assurances très conservatrice, qui lui permet de bien se

protéger des conséquences économiques, pour la société, de la matérialisation de certains de ces risques.

4. Risques de caractère professionnel ou dommages sur les biens ou des actifs propres des usines

CAF dispose d'un Système de Prévention des Risques du Travail révisé par une firme externe. Dans le Manuel du Système de Prévention sont définis, entre autres, les activités d'évaluation de risques, la recherche d'accidents, les inspections de sécurité, la surveillance de la santé et la formation. Il y a aussi un Plan de Prévention, de caractère annuel, dans lequel sont planifiées les activités préventives. CAF dispose également d'un Plan de Formation de travailleurs.



INFORMATION SOCIÉTAIRE



INFORMATION EXIGÉE PAR L'ARTICLE 116 BIS DE LA LOI DU MARCHÉ DES VALEURS

a) La structure du capital, y compris les valeurs qui ne sont pas négociées sur un marché régulé communautaire, avec indication, le cas échéant, des différentes classes d'actions et, pour chacune d'elles, les droits et obligations qu'elle confère et le pourcentage de capital social qu'elle représente.

En vertu des dispositions de l'article 5 des Statuts Sociaux, le capital social de la Société est composé de 3.428.075 actions de 3,01 euros de nominal, constituées en une seule série, toutes souscrites et libérées et qui confèrent les mêmes droits et obligations, étant cependant nécessaire d'en posséder au moins 100 pour assister et voter aux Assemblée Générales. Il

n'existe pas de valeurs émises qui peuvent donner lieu à leur conversion ou échange par des actions de CAF.

Il n'y a pas différentes classes d'actions, de même qu'il n'y a pas d'auto-portefeuille.

b) Toute restriction à la transmissibilité de valeurs.

Il n'y a pas de restrictions statutaires à la transmissibilité des valeurs représentatives du capital social, sans préjudice de l'application de certaines normes, exposées ci-après:

En tant que société cotée, l'acquisition de certaines participations significatives est conditionnée à la communication à l'émetteur et à la Commission Nationale du Marché des Valeurs, conformément aux dispositions de l'article 53 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs, dans le Décret Royal 1362/2007, du 19 octobre, et la Circulaire 2/2007 du 19 décembre, de la Commission Nationale du Marché des Valeurs, qui prévoient comme premier seuil de notification 3% du capital social ou des droits de vote.

En outre, également en tant que société cotée, l'acquisition d'un pourcentage égal ou supérieur à 30% des droits de vote de la Société détermine l'obligation de présenter une Offre Publique d'Acquisition de Valeurs, dans les termes établis à l'article 60 de la Loi 24/1988 du Marché des Valeurs et dans le Décret Royal 1066/2007.

c) Participations significatives dans le capital, directes ou indirectes au 31 décembre 2009:

Nom ou dénomination sociale du titulaire de la participation	Direct %	Indirect%	% Total
CARTERA SOCIAL, S.A.	29,56	0,000	29,56
CAJA DE AHORROS Y MONTE DE PIEDAD DE GUIPUZKOA Y SAN SEBASTIAN	0,000	17,745	17,745
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES LUX A/C CEDA	5,473	0,000	5,473

d) Toute restriction au droit de vote.

Il n'y a aucune restriction légale ou statutaire à l'exercice des droits de vote, à part les communes à toute société anonyme; cependant, comme cela a été dit plus haut, pour pouvoir assister à l'Assemblée une participation minimum de 100 actions est requise selon les statuts, bien que, dans ce cas, ceux qui possèdent un nombre inférieur d'actions peuvent se regrouper et donner leur représentation à un autre actionnaire avec lequel ils complètent cent actions ou plus.

Pour exercer le droit d'assistance, les actionnaires devront avoir leurs actions inscrites à leur nom au registre correspondant d'annotations au compte, cinq jours avant la date à laquelle doit avoir lieu l'Assemblée Générale.

e) Les pactes parasociaux.

CAF n'a pas connaissance de l'existence de pactes parasociaux tels que ceux définis à l'article 112 de la Loi 24/1988, du 28 juillet, du Marché des Valeurs, qui affectent la régulation de l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales ou qui restreignent ou conditionnent la libre transmissibilité de ses actions.

f) Les normes applicables à la nomination et à la substitution des membres de l'organe d'administration et à la modification des statuts de la Société.

1. Nomination et substitution

Les Administrateurs seront désignés par l'Assemblée Générale ou par le Conseil d'Administration, conformément aux prévisions de la Loi des Sociétés Anonymes et des Statuts de CAF.

Les propositions de nomination ou réélection d'Administrateurs que soumet le Conseil d'Administration à la considération de l'Assemblée Générale des Actionnaires, et les décisions de nomination qu'adopte le Conseil lui-même par cooptation, devront être précédées de la proposition correspondante de la Commission de Nomination et Rétributions, dans le cas d'Administrateurs Indépendants, et d'un rapport préalable de celle-ci dans les cas des autres Administrateurs.

Quand le Conseil s'écartera des propositions de la Commission de Nominations et Rétributions, il devra en motiver les raisons et laisser constance de ces raisons dans le procès-verbal.

Le Conseil fera en sorte de l'élection de candidats retombe sur des personnes de solvabilité, compétence et expérience reconnues, et il devra agir en toute rigueur en ce qui concerne celles appelées à couvrir les postes d'Administrateur Indépendant.

Le Conseil ne pourra pas proposer ni désigner pour couvrir un poste d'Administrateur indépendant des personnes qui ont ou ont eu un rapport quelconque avec la gestion de la Compagnie ou des sociétés de son Groupe, ou avec un quelconque titulaire de participation significative ou qui ont un lien familial, jusqu'au troisième degré de consanguinité ou second d'affinité, professionnel ou commercial avec les Administrateurs exécutifs ou autres hauts dirigeants de CAF, de sociétés de son Groupe ou des titulaires de participation significative.

Le Conseil d'Administration, dans l'exercice de ses facultés de proposition à l'Assemblée Générale et de cooptation pour couvrir des postes vacants, fera en sorte que dans la composition de l'organe les Administrateurs externes ou non exécutifs représentent la majorité par rapport aux Administrateurs exécutifs, que le nombre d'Administrateurs indépendants représente au moins un tiers du total des Administrateurs, et que la relation entre le nombre

INFORMATION SOCIÉTAIRE

d'Administrateurs "dominicaux" et celui des indépendants reflète la proportion existante entre le capital de la Compagnie représentée par les Administrateurs "dominicaux" et le reste du capital. Toutefois, ce dernier critère pourra être atténué, en reconnaissant un plus grand poids relatif aux Administrateurs "dominicaux", quand il y aura une pluralité d'actionnaires représentés au Conseil et sans lien entre eux.

Le Conseil d'Administration sera composé d'un minimum de sept membres et d'un maximum de quinze, et il ne sera pas nécessaire que l'administrateur soit actionnaire. Les interdictions et incompatibilités établies par les lois seront appliquées.

Les administrateurs exerceront leur charge pour une période de cinq ans. Ils pourront être réélus une ou plusieurs fois pour une période de même durée. La nomination des administrateurs prendra effet dès le moment de leur acceptation. La rénovation du Conseil d'Administration aura lieu à l'expiration du mandat de chacun d'eux.

Si, pendant la période pour laquelle ont été nommés les administrateurs il se produit des postes vacants, le Conseil d'Administration pourra les couvrir parmi les actionnaires jusqu'à la réunion de la première Assemblée Générale. Si le poste vacant correspond à l'administrateur qui occupe la charge de Président ou de l'Administrateur Délégué, le Conseil d'Administration pourra couvrir les postes vacants et nommer, provisoirement un Président. Il pourra nommer également un Administrateur Délégué avec le vote favorable des deux tiers des membres qui composent l'organe. Ces nominations produiront tous leurs effets jusqu'à la première réunion de l'Assemblée Générale.

L'exercice des fonctions des Administrateurs prendra fin dans les termes de la législation applicable à tout moment. Les Administrateurs cesseront d'exercer leurs fonctions au terme de la période pour laquelle ils auront été nommés, sauf

réélection, et quand le décidera l'Assemblée Générale en usage des attributions qui lui sont conférées.

En outre, le Règlement du Conseil prévoit que les administrateurs devront mettre leur charge à disposition du Conseil d'Administration et présenter, si celui-ci le considère opportun, la démission correspondante, dans les cas suivants:

a) Quand il s'agit d'un Administrateur "dominical", si celui-ci ou l'actionnaire qu'il représente transmet sa participation dans la société.

b) Quand ils seront impliqués dans des cas d'incompatibilité ou d'interdiction légalement prévus.

c) Quand ils seront accusés pour un fait supposé délictueux ou feront l'objet d'un dossier disciplinaire pour faute grave ou très grave instruit par les autorités de supervision.

d) Quand ils seront gravement réprimandés par le Conseil d'Administration sur rapport de la Commission d'Audit, pour avoir transgressé leurs obligations en tant qu'Administrateurs.

e) Quand ils se trouveront en situation de conflit d'intérêts avec la société et manqueront à leurs devoirs de communication et abstention.

f) Quand ils manqueront à leur obligation de non concurrence.

Les Administrateurs devront informer le Conseil des causes pénales dans lesquelles ils seront imputés, ainsi que de leurs vicissitudes juridiques ultérieures. Quoi qu'il en soit, les Administrateurs devront informer et, le cas échéant, démissionner dans les cas où ils pourraient nuire au crédit et à la réputation de la Société.

2. Modification des Statuts

La procédure pour la modification de Statuts Sociaux est régulée à l'article 144 de la Loi des Sociétés Anonymes et exige l'approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires, avec les majorités prévues à l'article 103 de cette Loi.

Parmi les compétences de l'Assemblée reprises à l'article 13 des Statuts et 4 du Règlement de l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF est expressément prévue la modification de Statuts, sans se soumettre à des majorités différentes de celles visées par la Loi.

g) Les pouvoirs des membres du Conseil d'Administration et, en particulier, ceux concernant la possibilité d'émettre ou de racheter des actions.

Toutes les facultés du Conseil ont été déléguées au Président-Directeur Général, M. José María Baztarrica Garijo, sauf celles que la loi ne permet pas de déléguer.

De même, toutes les facultés du Conseil ont été déléguées à l'Administrateur Délégué, M. Andrés Arizkorreta García, sauf celles que la loi ne permet pas de déléguer.

L'Administrateur exécutif et Directeur Général de CAF, M. Alejandro Legarda Zaragüeta, a d'amples pouvoirs de représentation, de contrats, bancaires et d'administration et disposition des biens.

L'Assemblée Générale d'Actionnaires qui a siégé le 6 juin 2009 a autorisé au Conseil l'acquisition dérivative d'actions de CAF, selon les dispositions de l'article 75 de la Loi des Sociétés Anonymes en vigueur. Cette acquisition pourra se faire directement par CAF ou indirectement à travers ses sociétés dominées, moyennant des opérations d'achat et vente, permutation ou toute autre permise par la Loi et au prix qui sera fixe sur le marché. Le nombre maximum d'actions à

acquérir ne dépassera pas, en lui ajoutant celles que posséderont déjà la Société acquéreur et ses Sociétés filiales, la limite légale établie, fixée à 5% du capital dans la Disposition Additionnelle Première de la Loi des Sociétés Anonymes, sans préjudice de l'application des limites inférieures que le Conseil d'Administration approuvera ou aura approuvé, tout en s'ajustant aux limites légales fixées à cette Assemblée. La durée de l'autorisation est de 18 mois comptés à partir de la date de l'Assemblée Générale.

h) Les décisions significatives prises par la Société et qui entreront en vigueur, seront modifiées ou concluront en cas de changement de contrôle de la Société à la suite d'une offre publique d'acquisition, et leurs effets, sauf quand leur divulgation sera sérieusement préjudiciable pour la Société. Cette exception ne s'appliquera pas quand la Société sera tenue légalement de rendre publique cette information.

Il n'y a pas de décisions significatives prises par la Société qui entrent en vigueur, soient modifiées ou concluent en cas de changement de contrôle de la Société, à la suite d'une offre publique d'acquisition.

i) Les décisions entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités, quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

Il n'y a pas d'accords entre la Société et les personnes qui occupent des charges d'administration et de direction ou des employés disposant d'indemnités quand ceux-ci démissionnent ou sont congédiés de manière abusive ou si la relation de travail arrive à sa fin à l'occasion d'une offre publique d'acquisition.

GOVERNEMENT CORPORATIF

Modèle de Rapport Annuel de Gouvernement Corporatif de l'Exercice 2009 des Sociétés Anonymes Cotées



Le Rapport Annuel de Gouvernement Corporatif de CAF correspondant à l'Exercice 2009 est publié sur le site internet de CAF (www.caf.net), de même que sur celui de la Commission Nationale du Marché des Valeurs (www.cnmv.es), en accomplissement de l'art. 117 de la Loi du Marché des Valeurs (dans la liste donnée par la Loi 26/2003 de Transparence des Sociétés Anonymes Cotées), de l'Arrêté ECO/3722/2003 et des Circulaires 1/2004 et 4/2007 de la Commission Nationale du Marché des Valeurs.

Sans préjudice de la possibilité de consulter ce Rapport sur les sites Internet indiqués, il en existe des copies à disposition des actionnaires qui en feront la demande.



PERSPECTIVES

FAITS POSTÉRIEURS

Les perspectives les plus immédiates peuvent se synthétiser dans les actions suivantes:

- Augmentation progressive de la capacité productive et standardisation des activités pour faire face à l'augmentation du portefeuille de commandes.
- Renforcement du Groupe dans les branches industrielle, technologique et organisationnelle moyennant des investissements en actifs fixes.
- Développement de nouveaux produits et implantation de systèmes avancés de gestion intégrale de projets.
- Augmentation de la présence du Groupe sur les marchés internationaux de matériel ferroviaire.
- Développement du potentiel du Groupe dans des activités de services appliqués au domaine ferroviaire, comme les concessions, la location et la maintenance de trains.
- Consolidation de la branche d'affaires des appareils de roulement.

Au 31 janvier 2010, il y avait un portefeuille de commandes fermes de 4.249.293 milliers d'euros.

Le 12 février 2010 un contrat a été adjugé pour la maintenance préventive et corrective, la révision générale et la modernisation du matériel roulant de la Ligne 8 de Sao Paulo, pour un montant, à la valeur actuelle, de 700 millions d'euros environ.





Rapport d'Audit

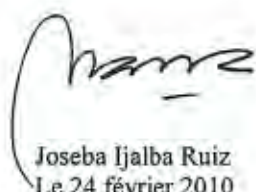
Traduction d'un rapport établi à l'origine en langue espagnole, basé sur notre travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées en Espagne, et d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 28). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

RAPPORT D'AUDIT DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

Aux Actionnaires de
Construcciones y Auxiliar de
Ferrocarriles, S.A.:

1. Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels consolidés de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (la Société Mère) et de ses Sociétés Dépendantes, qui forment ensemble le Groupe CAF (Notes 1 et 2.f), comptes qui comprennent le bilan de situation consolidé au 31 décembre 2009 et le compte de résultats consolidé, l'état des changements dans le patrimoine net consolidé, l'état des flux d'argent consolidé et l'annexe aux comptes consolidés, correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, dont la formulation est la responsabilité des Administrateurs de la Société Mère. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels, pris dans leur ensemble, fondée sur le travail réalisé conformément aux normes d'audit généralement acceptées, qui exigent l'examen, moyennant des sondages, de la justification des comptes annuels et l'évaluation de leur présentation, des principes comptables appliqués et des estimations réalisées.
2. Conformément à la législation commerciale, les administrateurs de la Société Mère présentent, aux effets de comparaison, avec chacun des postes du bilan de situation consolidé, du compte de résultats consolidé, de l'état des flux d'argent consolidé, de l'état des changements dans le patrimoine net consolidé et de l'annexe aux comptes consolidés, outre les chiffres de l'exercice 2009, ceux qui correspondent à l'exercice antérieur. Notre opinion se réfère exclusivement aux comptes annuels consolidés de l'exercice 2009. Le 26 février 2009 nous avons émis notre rapport d'audit concernant les comptes annuels consolidés de l'exercice 2008, dans lequel nous exprimions une opinion favorable.
3. À notre avis, les comptes annuels consolidés de l'exercice 2009 ci-joints expriment, dans tous leurs aspects significatifs, l'image fidèle du patrimoine consolidé et de la situation financière consolidée de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses Sociétés Dépendantes au 31 décembre 2009 et des résultats consolidés de ses opérations, des changements dans le patrimoine net consolidé et de ses flux d'argent consolidés correspondant à l'exercice annuel clos à cette date, et ils contiennent l'information nécessaire et suffisante pour leur interprétation et compréhension adéquates, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière adoptées par l'Union Européenne qui sont en uniformité avec celles appliquées dans l'exercice antérieur.
4. Le rapport de gestion consolidé ci-joint de l'exercice 2009 contient les explications que les Administrateurs de la Société Mère considèrent opportunes sur la situation du groupe, l'évolution de ses affaires et sur d'autres questions et il ne fait pas partie intégrante des comptes annuels consolidés. Nous avons vérifié que l'information comptable que contient ce rapport de gestion consolidé concorde avec celle des comptes annuels consolidés de l'exercice 2009. Notre travail en qualité d'auditeurs est limité à la vérification du rapport de gestion consolidé dans les limites mentionnées à ce paragraphe et ne comprend pas la révision de toute autre information que celle obtenue des livres de comptabilité de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et de ses Sociétés Dépendantes.

DELOITTE, S.L.
Inscrite au R.O.A.C. N° S0692



Joseba Ijalba Ruiz
Le 24 février 2010



Comptes Annuels du Groupe Consolidé

Exercice 2009

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Bilans de Situation Consolidés

aux 31 décembre 2009 et 2008 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros)

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

Actif	31-12-09	31-12-08 (*)
Actif non courant:		
Immobilisations incorporelles (Note 7)		
Fonds de Commerce (Note 2.f)	5.892	5.447
Autres immobilisations incorporelles	163.908	167.725
	169.800	173.172
Immobilisations corporelles, nettes (Note 8)		
	274.633	204.630
Investissements comptabilisés suivant la méthode de la participation (Note 9)		
	12.191	13.468
Actifs financiers non courants (Note 9)		
	51.987	60.781
Actifs pour impôt différé (Note 18)		
	88.847	72.582
Total actif non courant	597.458	524.633
Actif courant:		
Stocks (Note 11)		
	336.624	78.875
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer		
Clients pour ventes et prestation de services (Notes 10, 11 et 12)	814.186	642.556
Autres créances (Notes 7 et 19)	42.768	39.072
Actifs pour impôt courant (Note 19)	4.368	1.821
	861.322	683.449
Autres actifs financiers courants (Note 13)		
	468.818	509.539
Autres actifs courants		
	3.172	396
Numéraire et autres actifs liquides équivalents		
	81.727	116.714
Total actif courant	1.751.663	1.388.973
Total Actif	2.349.121	1.913.606

Passif et Patrimoine Net**31-12-09****31-12-08 (*)****Patrimoine Net (Note 14):****Fonds Propres**

Capital déclaré	10.319	10.319
Prime d'émission	11.863	11.863
Réserve de revalorisation	58.452	58.452
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	268.294	195.648
Résultat de l'exercice attribué à la Société mère	124.343	105.741
	473.271	382.023

Ajustements pour changements de valeur

Différences de conversion	(13.702)	(19.697)
Opérations de couverture	(70)	(204)
	(13.772)	(19.901)

Patrimoine net attribué à la Société mère**459.499** **362.122****Intérêts minoritaires****12.946** **15.208****Total patrimoine net****472.445** **377.330****Passif non courant:****Provisions non courantes** **2.661** **3.812****Passifs financiers non courants (Note 15)**

Dettes avec des entités de crédit	187.577	160.349
Autres passifs financiers	62.763	65.937
	250.340	226.286

Passifs pour impôts différés (Note 18)**36.994** **21.356**

Autres passifs non courants

4.008 -

Total passif non courant**294.003** **251.454****Passif courant:****Provisions courantes (Note 20)** **217.867** **199.458****Passifs financiers courants (Note 15)**

Dettes avec des entités de crédit	15.817	16.564
Autres passifs financiers	21.137	29.173
	36.954	45.737

Dettes commerciales et autres comptes à payer

Fournisseurs	521.510	445.668
Autres dettes (Notes 10, 11 et 19)	793.201	569.792
Passifs pour impôt courant (Note 19)	12.823	23.722
	1.327.534	1.039.182

Autres passifs courants**318** **445****Total passif courant****1.582.673** **1.284.822****Total Passif et Patrimoine Net****2.349.121** **1.913.606**

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2009.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

Comptes de Résultats Consolidés correspondant à l'exercice annuel clos au 31 décembre de 2009 et 2008 (Notes 1, 2 et 3) (Milliers d'euros) Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

(Doit) Avoir	2009	2008 (*)
Opérations continues:		
Montant net du chiffre d'affaires (Note 6)	1.258.041	1.004.951
+/- Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	186.063	10.177
Travail réalisé par l'entreprise pour son actif	827	119
Approvisionnements (Note 21)	(760.148)	(473.242)
Autres produits d'exploitation	11.698	40.646
Charges de personnel (Note 22)	(280.119)	(229.466)
Autres charges d'exploitation (Note 21)	(255.072)	(230.712)
Amortissement des immobilisations (Notes 7 et 8)	(26.874)	(20.674)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations (Notes 7 et 8)	2.407	182
Autres résultats	(1.051)	373
Résultat d'exploitation	135.772	102.354
Produits financiers (Note 13)	6.763	17.156
Charges financières (Note 16)	(26.670)	(12.943)
Différences de change	3.947	2.781
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	845	(2.642)
Résultat Financier	(15.115)	4.352
Résultat d'entités évaluées par la méthode de la participation (Note 9)	(524)	(294)
Résultat avant Impôts	120.133	106.412
Impôt sur les bénéfices (Note 18)	(427)	296
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	119.706	106.708
Résultat Consolidé de l'Exercice	119.706	106.708
Attribué à:		
La Société Mère	124.343	105.741
Intérêts minoritaires	(4.637)	967
Bénéfice par action (en euros)		
De base	36,27	30,85
Dilué	36,27	30,85

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante du compte de résultats consolidé correspondant au 31 décembre 2009.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

États des flux monétaires consolidés

générés des exercices 2009 et 2008 (Notes 1 à 3) (Milliers d'euros)

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

	2009	2008 (*)
Flux monétaire des activités d'exploitation:		
Résultat de l'exercice	120.133	106.412
Ajustements du résultat		
Amortissements (Notes 7 et 8)	28.389	23.790
Dotation provision à long terme et Autres passifs financiers à long terme (Notes 3.ñ, 15 et 20)	1.942	3.583
Variations des provisions d'actifs financiers non courants (Note 8)	(3.729)	3.948
Dotation des provisions à court terme (Note 20)	18.364	30.322
Autres postes de résultats	1.239	114
Bénéfice dans la cession d'actifs non courants (Notes 3.g, et 8)	244	(182)
Investissements comptabilisés par la méthode de la participation (Note 9)	524	294
Produits financiers	(6.763)	(17.156)
Charges financières	26.670	12.943
Changements dans le capital courant		
Créances commerciales et autres actifs courants (Notes 3.d et 12)	(178.337)	(379.032)
Augmentation des stocks	(255.294)	159.839
Dettes commerciales	299.214	291.202
Autres flux monétaires des activités d'exploitation		
Recouvrements/(Paiements) pour impôts sur les bénéfices (Note 19)	(10.850)	(21.852)
Autres recouvrements/(Paiements) d'activités d'exploitation	(877)	(1.113)
Flux nets monétaires d'activités d'exploitation (I)	40.869	213.112
Flux monétaire pour les activités d'investissement:		
Paiements pour investissements		
Entreprises du groupe, associées et unités d'affaires (Note 6)	(2.607)	(1.013)
Immobilisations corporelles, incorporelles et investissements immobiliers (Notes 7 et 8)	(87.072)	(89.324)
Autres actifs financiers (Notes 9 et 13)	(2.620)	(61.433)
Recouvrements pour investissements		
Immobilisations corporelles, incorporelles et investissements immobiliers (Notes 7 et 8)	3.368	497
Autres actifs financiers (Note 9 et 13)	38.798	1.124
Recouvrement d'intérêts	6.763	17.156
Flux nets monétaires des activités d'investissement (II)	(43.370)	(132.993)
Flux monétaires pour activités de financement:		
Recouvrements/(Paiements) pour instruments de passif financier		
Émission (Notes 15 et 16)	36.682	56.268
Remboursement et amortissement (Notes 15 et 16)	(29.387)	(14.374)
Paiements pour dividendes et rémunérations d'autres instruments de patrimoine (Note 14)	(32.567)	(29.139)
Autres flux monétaires d'activités de financement		
Paiement d'intérêts (Note 16)	(8.387)	-
Autres recouvrements/(paiements) d'activités de financement	1.173	(372)
Flux nets monétaires des activités de financement (III)	(32.486)	12.383
Augmentation nette monétaire et équivalents au numéraire (I+II+III)	(34.987)	92.502
Numéraire et équivalent au numéraire au début de la période	116.714	24.212
Numéraire et équivalents au numéraire à la fin de la période	81.727	116.714

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante de l'état des flux monétaires consolidé au 31 décembre 2009.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

État des Produits et Charges Consolidés

correspondant aux exercices 2009 et 2008 (Notes 1 à 3) (Milliers d'euros)

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

	2009	2008 (*)
A) Résultat consolidé de l'exercice	119.706	106.708
B) Produits et Charges imputés directement au patrimoine net	6.431	(16.483)
Pour évaluation d'instruments financiers	-	-
Pour couvertures de flux monétaire	188	(972)
Différences de conversion	6.297	(15.783)
Effet fiscal	(54)	272
Total Produits et Charges Reconnus (A+B+C)	126.137	90.225
Attribué à:		
La Société Mère	130.530	89.258
Intérêts minoritaires	(4.393)	967

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante des états de produits et charges reconnus consolidés correspondant au 31 décembre 2009.

Traduction d'états financiers consolidés établis à l'origine en langue espagnole et préparés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne (voir Notes 2 et 27). En cas de divergence, la version en langue espagnole prévaut.

État des Changements dans le Patrimoine Net Consolidé

correspondant aux 31 décembre 2009 et 2008 (Notes 1 à 3) (Milliers d'euros)

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le Groupe CAF

	Patrimoine net attribuable à la société mère								Total Patrimoine
	Fonds Propres				Résultat net de l'exercice	Ajustements dans le patrimoine pour évaluation	Différences de conversion	Intérêts minoritaires	
Capital social	Prime d'émission	Réserve pour réévaluation d'actifs et de passifs non réalisés	Autres réserves						
Soldes au 31 décembre 2007 (*)	10.319	11.863	58.452	136.070	87.626	496	(3.914)	3.574	304.486
Total produits/charges reconnus	-	-	-	-	105.741	(700)	(15.783)	967	90.225
Opérations avec des associés ou propriétaires	-	-	-	-	(29.139)	-	-	-	(29.139)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(29.139)	-	-	-	(29.139)
Autres variations de patrimoine net	-	-	-	59.578	(58.487)	-	-	10.667	11.758
Transferts entre postes de patrimoine net	-	-	-	58.487	(58.487)	-	-	-	-
Autres évaluations	-	-	-	1.091	-	-	-	-	1.091
Variations dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	10.667	10.667
Soldes au 31 décembre 2008 (*)	10.319	11.863	58.452	195.648	105.741	(204)	(19.697)	15.208	377.330
Total produits/charges reconnus	-	-	-	-	124.343	134	6.053	(4.393)	126.137
Opérations avec des associés ou propriétaires	-	-	-	-	(32.567)	-	-	1.173	(31.394)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(32.567)	-	-	(43)	(32.610)
Augmentations de capital réalisées	-	-	-	-	-	-	-	1.216	1.216
Autres variations de patrimoine net	-	-	-	72.646	(73.174)	-	(58)	958	372
Transferts entre instruments de patrimoine net	-	-	-	72.540	(73.174)	-	(58)	692	-
Autres évaluations	-	-	-	106	-	-	-	-	106
Variations dans le périmètre	-	-	-	-	-	-	-	266	266
Soldes au 31 décembre 2009	10.319	11.863	58.452	268.294	124.343	(70)	(13.702)	12.946	472.445

(*) Présentés exclusivement aux effets de comparaison.

Les Notes 1 à 27 ci-jointes font partie intégrante de l'état des changements dans le patrimoine net consolidé le 31 décembre 2009.

Annexe aux comptes consolidés correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. et Sociétés Dépendantes (Groupe CAF)

1. NATURE ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (ci-après CAF ou Société mère) a été constituée, pour un temps indéfini, à Saint-Sébastien (province de Guipúzcoa).

Son objet social est décrit à l'article 2 de ses Statuts Sociaux.

L'activité principale actuelle de la Société mère est la fabrication de matériel ferroviaire.

La Société mère, dans le développement de son activité, participe majoritairement dans le capital d'autres sociétés (Note 2.f).

2. BASES DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

a) Bases de présentation

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF des exercices 2009 et 2008 ont été dressés par les Administrateurs:

- Conformément aux dispositions des Normes Internationales d'Information Financière (ci-après, IFRS) adoptées par l'Union Européenne selon le Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement européen et du Conseil, y compris les Normes Internationales de Comptabilité (IAS), les interprétations émises par le International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) et par le Standing Interpretations Committee (SIC). La Note 3 résume les principes comptables et les critères d'évaluation les plus significatifs appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du Groupe CAF des exercices 2009 et 2008.
- En tenant compte de tous les principes et normes de comptabilité et des critères d'évaluation d'application obligatoire qui ont un effet significatif sur les comptes annuels consolidés, ainsi que les alternatives que permettent les normes à ce sujet et qui sont spécifiées à la Note 3.
- De manière à refléter l'image fidèle du patrimoine et de la situation financière, consolidés, du Groupe CAF au 31 décembre 2009 et 2008, et des résultats de ses opérations, des changements dans le patrimoine net et des flux monétaires consolidés qui se sont produits dans le Groupe dans les exercices clos à ces dates.
- A partir des registres de comptabilité tenus par la Société mère et les autres sociétés intégrées dans le Groupe. Toutefois, étant donné que les principes comptables et les critères d'évaluation appliqués dans la préparation des comptes annuels consolidés du groupe de l'exercice 2009 et 2008 (IFRS) diffèrent de ceux utilisés par les sociétés qui y sont intégrées (normes locales), on a introduit dans le processus de consolidation les ajustements et les reclassements nécessaires pour homogénéiser entre eux ces principes et critères et pour les adapter aux Normes Internationales d'Information Financière.

Les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2008 ont été approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires de CAF du 6 juin 2009. Les comptes annuels consolidés du Groupe et les comptes annuels des sociétés qui y sont intégrées, correspondant à l'exercice 2009, sont en attente d'approbation par leurs Assemblées Générales d'actionnaires respectives. Cependant, le Conseil d'Administration de CAF entend que ces comptes annuels seront approuvés sans aucune modification.

b) Adoption des Normes internationales d'Information Financière (IFRS)

Les comptes annuels consolidés du Groupe correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et 2008 ont été les premiers dressés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, selon les dispositions du Règlement (CE) n° 1606/2002 du Parlement Européen et du Conseil du 19 juillet 2002, en tenant compte de tous les principes et normes comptables et des critères d'évaluation dont l'application est obligatoire qui ont un effet significatif, ainsi que des alternatives que permet la norme à ce sujet.

L'entrée en vigueur de l'IFRS 8 "Segments opérationnels", la révision de l'IAS 23 "Coûts d'emprunt", et les modifications de l'IFRS 2 "Paiements basés sur des actions", les IAS 32 et IAS 1 "Instruments financiers avec option de vente à leur juste valeur et obligations qui apparaissent dans la liquidation", l'IFRS 7 "Informations à fournir", et l'IAS 39 et IFRIC 9 "Réexamen des dérivés incorporés" ont été effectives pour la première fois en 2009, et ont été appliquées dans ces comptes annuels consolidés du Groupe sans produire d'impacts significatifs ni sur les montants comptabilisés ni sur leur présentation et leur détail.

En outre, les interprétations suivantes: IFRIC 13 "Programmes de fidélisation de clients", Interprétation IFRS 14 et IAS 19 "Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies les exigences de financement minimal et leur interaction", et IFRIC 16 "Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger", sont entrées en vigueur le 1er janvier 2009. L'adoption de ces nouvelles interprétations n'a eu dans cet exercice aucun impact sur les comptes annuels consolidés du groupe correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Le 1er janvier 2009 est entrée en vigueur l'IAS 1 révisée "Présentation des états financiers". Les principaux changements de cette norme ont pour objet d'améliorer la présentation de l'information de sorte que les utilisateurs des comptes annuels consolidés puissent analyser les changements dans le patrimoine à la suite de transactions avec les propriétaires quand ils agissent comme tels (telles que le paiement de dividendes et le rachat d'actions), de manière distincte par rapport aux transactions réalisées avec des non-propriétaires (telles que des transactions avec des tiers ou produits et charges imputés directement au patrimoine net). La norme révisée offre l'option de présenter tous les produits et charges dans un état unique de résultats avec des sous-totaux, ou sur deux états distincts (un compte de résultats suivi d'un état de produits et charges reconnus). C'est cette dernière qu'applique le Groupe tant en ce qui concerne les comptes annuels consolidés correspondant aux exercices antérieurs que ceux de l'exercice 2009.

Elle introduit également de nouvelles exigences d'information (présenter une autre date du bilan) quand l'entité applique un changement comptable de manière rétrospective, reformule ou reclasse des postes dans les états financiers présentés auparavant. Cette condition n'a pas eu d'impact dans cet exercice car cette situation ne s'est pas présentée.

Normes et interprétations émises qui ne sont pas en vigueur

À la date de formulation de ces comptes annuels consolidés, les normes et interprétations suivantes avaient été publiées par l'IASB mais n'étaient pas encore entrées en vigueur, soit parce que leur date de prise d'effets est postérieure à la date des comptes annuels consolidés ou soit parce qu'elles n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.

Normes et modifications de normes		Application obligatoire exercices commencés à partir de:
Révision de l'IFRS 3	Regroupements d'entreprises	1er juillet 2009
Amendement à l'IAS 27	Changements dans les participations	1er juillet 2009
Amendement à l'IAS 39	Éléments qui peuvent être désigné comme des postes couverts	1er juillet 2009
Amendement à l'IAS 32	Classification de droits sur des actions	1er février 2010
IFRS 9 (1)	Instruments financiers: Classification et évaluation	1er janvier 2013
Projet d'améliorations 2009 (1)	Améliorations non urgentes des IFRS	Plusieurs (essentiellement le 1er janvier 2010)
Amendement à l'IFRS 2 (1)	Paiements basés sur des actions dans le Groupe	1er janvier 2010
Révision de l'IAS 24 (1)	Information relative aux parties liées	1er janvier 2011

**Application obligatoire
exercices commencés
à partir de:**

Interprétations

IFRS 12 (2)	Accords de concession de services	1er avril 2009
IFRS 15 (2)	Accords pour la construction d'un bien immobilier	1er janvier 2010
IFRS 17 (2)	Distribution en nature aux actionnaires	1er novembre 2009
IFRS 18 (2)	Actifs reçus de clients	1er novembre 2009
Amendement à l'IFRS 14 (1)	Avances de paiements minimums obligatoires	1er janvier 2011
IFRS 19 (1)	Annulation de passifs financiers avec des instruments de patrimoine	1er juillet 2010

(1) Normes et interprétations non adoptées par l'Union Européenne à la date de formulation de ces comptes annuels consolidés.

(2) Date d'application obligatoire selon son approbation au Journal Officiel de l'Union Européenne, qui diffère de la date originale de l'IASB.

Révision de l'IFRS 3 Regroupement d'entreprises et Modification de l'IAS 27 États financiers consolidés et séparés

L'IFRS 3 révisée et ses modifications aux IAS 27 supposent des changements très importants en divers aspects rattachés à la comptabilisation des regroupements d'entreprises qui, en général, mettent davantage l'accent sur l'usage de la juste valeur. Certains des changements les plus importants sont le traitement des coûts d'acquisition, qui seront portés aux charges, alors que selon le traitement actuel, ils sont considérés augmentation du coût du regroupement; les acquisitions par étapes, dans lesquelles, à la date de prise de contrôle, l'acquéreur réévaluera sa participation préalable à sa juste valeur; ou l'existence de l'option de mesurer à la juste valeur les intérêts minoritaires dans la société acquise, par rapport au traitement actuel courant de les mesurer comme la part proportionnelle de la juste valeur des actifs nets acquis.

Étant donné que la norme a une application de caractère prospectif, en général en raison des regroupements d'entreprises effectués, les Administrateurs ne s'attendent pas à des modifications significatives. Toutefois, vu les changements dans cette norme, les Administrateurs n'ont pas encore évalué l'impact possible et ses effets respectifs sur les comptes annuels consolidés.

Amendement IAS 39 Éléments qui peuvent être désignés comme des postes couverts

Cet amendement de l'IAS 39 prétend éclaircir deux questions concrètes concernant la comptabilité de couvertures: (a) quand l'inflation peut être un risque couvert et (b) dans quels cas peuvent être utilisées les options achetées comme couverture. En ce qui concerne la couverture du risque d'inflation, la modification établit qu'elle ne pourra l'être que dans la mesure où elle sera une part contractuellement identifiée des flux monétaires à couvrir. Quand aux options, seule leur valeur intrinsèque ne pourra être utilisée comme instrument de couverture, mais pas la valeur du temps.

Les Administrateurs considèrent que l'entrée en vigueur de cet amendement n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés puisqu'il n'y a de couvertures dans aucune des situations touchées par l'amendement.

IFRS 9 Instruments financiers: Classification et évaluation

L'IFRS 9 remplacera à l'avenir la partie de classification et évaluation actuelle de l'IAS 39. Il y a des différences très importantes par rapport à la norme actuelle, notamment, l'approbation d'un nouveau modèle de classification basé sur deux uniques catégories de coût amorti et juste valeur, la disparition des classifications actuelles d'"Investissements maintenus jusqu'à l'échéance" et des "Actifs financiers disponibles pour la vente"; l'analyse de détérioration seulement pour les actifs qui sont à coût amorti et la non bifurcation de dérivés incorporés dans des contrats financiers.

À la date actuelle, les futurs impacts de l'adoption de cette norme n'ont pas encore été établis.

Amendements à l'IFRS 2 Paiements basés sur des actions

L'amendement se réfère à la comptabilisation de programmes de paiements basés sur des actions dans un groupe. Les principaux changements supposent l'incorporation dans l'IFRS 2 de ce qui est traité dans les Interprétations IFRS 8 et IFRS 11, de sorte que celles-ci seront dérogées puisque leur contenu s'incorpore au corps principal de la norme. Il est spécifié que l'entité qui reçoit les services des employés ou des fournisseurs doit comptabiliser la transaction indépendamment du fait que ce soit une autre entité du groupe qui liquide ou que cela se fasse en espèces ou en actions.

Vu la nature de cet amendement, on n'attend aucun impact significatif sur les comptes du Groupe.

Amendement à l'IAS 32 - Classification des droits sur des actions

Cet amendement se réfère à la classification des droits émis pour acquérir des actions (droits, options ou warrants) exprimées en monnaie étrangère. Selon cet amendement, quand ces droits sont pour acquérir un nombre fixe d'actions pour un montant fixe, ce sont des instruments de patrimoine, indépendamment du fait de la monnaie dans laquelle cette somme fixe est exprimée et dès l'instant que sont remplies les conditions exigées par la norme.

Comme le Groupe n'a pas émis d'instruments de ces caractéristiques, cet amendement n'aura aucun effet.

IAS 24 Révisée-Détails de parties liées

Cette révision de l'IAS 24 traite les détails à donner sur les parties liées dans les états financiers. Il y a deux nouveautés de base, l'une introduit une exemption partielle sur certains détails quand la relation se produit parce qu'il s'agit d'entités dépendantes ou en rapport avec l'État (ou institution gouvernementale équivalente) et la définition de partie liée est révisée en éclaircissant certaines relations qui n'étaient pas explicites auparavant dans la norme.

On a analysé l'impact de cette modification et elle n'entraînera aucun changement dans les parties liées actuellement définies par le Groupe.

IFRIC 12 Accords de concession de services

Les concessions de services sont des accords dans lesquels un gouvernement ou une autre entité publique concède des contrats pour la fourniture de services publics, comme peuvent l'être des routes, des aéroports, la fourniture d'eau et d'électricité à des opérateurs du secteur privé. Le contrôle des actifs reste en mains publiques, mais l'opérateur privé est le responsable des activités de construction ainsi que de la gestion et de la maintenance des infrastructures publiques. L'IFRIC 12 établit comment les entités concessionnaires doivent appliquer les IFRS existantes dans la comptabilisation de droits et obligations de ce type d'accords.

Le Groupe a appliqué ces IFRIC de manière anticipée dès l'exercice 2008 (Note 7).

Interprétation IFRS 15 Accords pour la construction de biens immobiliers

Dans cette interprétation est abordé l'enregistrement comptable des produits et charges associés à la construction de biens immobiliers, en aidant à éclaircir quand un accord pour la construction de biens mobiliers entre dans l'IAS 11, Contrats de construction, ou dans quels cas l'analyse tomberait dans le domaine de l'IAS 18, Produits, et, en vertu des caractéristiques de l'accord, quand et comment les produits doivent être enregistrés.

Les Administrateurs estiment que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas les comptes annuels consolidés à venir du Groupe si on applique des critères cohérents avec ceux établis maintenant dans l'interprétation.

Interprétation IFRS 17 Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires

Cette interprétation aborde le traitement comptable de la distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ("dividendes en espèces"), bien que se trouvent en dehors de sa portée les distributions d'actifs dans le même groupe ou entre entités sous contrôle commun. L'interprétation conseille d'enregistrer l'obligation à la juste valeur de l'actif à distribuer et d'enregistrer toute différence avec la valeur sur les livres de l'actif dans les résultats.

Les Administrateurs estiment que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas les comptes annuels consolidés à venir du groupe si on applique des critères cohérents avec ceux établis maintenant dans l'interprétation.

Interprétation de l'IFRS 18 Actifs reçus de clients

Cette interprétation traite la comptabilisation des accords par lesquels une entité reçoit un actif d'un client dans le but de l'utiliser pour lui donner accès aux fournitures (cela est courant dans le cas de l'électricité, du gaz ou de l'eau par exemple) ou de lui prêter un service. Les Administrateurs estiment que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

Interprétation de l'IFRS 19 Annulation de dette au moyen d'instruments de patrimoine

Cette interprétation aborde le traitement comptable, du point de vue du débiteur, de l'annulation totale ou partielle d'un passif financier moyennant l'émission d'instruments de patrimoine à son créateur. L'interprétation ne s'applique pas dans ce type d'opérations quand les contreparties en question sont des actionnaires ou des parties liées et qu'elles agissent en tant que tels, ni quand la permutation de dette au moyen d'instruments de patrimoine était déjà prévue dans les termes du contrat original. Dans ce cas, l'émission d'instruments de patrimoine serait évaluée à leur juste valeur à la date d'annulation du passif et toute différence de cette valeur avec la valeur comptable du passif serait reconnue dans les résultats. Les Administrateurs estiment que l'entrée en vigueur de cette interprétation n'affectera pas significativement les comptes annuels consolidés.

c) Monnaie de fonctionnement

Les présents comptes annuels consolidés sont présentés en euros, puisque l'euro est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel opère le Groupe. Les opérations à l'étranger sont enregistrées conformément aux politiques décrites à la Note 2.f.

La contre valeur en euros des actifs et passifs des sociétés dépendantes dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro au 31 décembre 2009 et 2008 présente le détail suivant:

Devise	Contre valeur en milliers d'euros			
	31.12.09		31.12.08	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Peso chilien	7.354	6.735	240	241
Peso mexicain	339.873	267.605	335.121	236.153
Peso argentin	2.529	858	2.673	889
Real brésilien	140.493	90.374	63.487	1.140
Dollar des États-Unis (note 3.d)	10.149	4.642	6.458	3.502
Livre britannique	2.209	1.775	1.591	1.132
Dinar algérien	1.105	954	-	-
Lire turque	4.331	4.032	-	-
Total	508.043	376.975	409.570	243.057

Le détail des principaux soldes de sociétés dépendantes dont la monnaie fonctionnelle est une monnaie étrangère, selon la nature des concepts qui les intègrent, est le suivant:

Nature des soldes	Contre valeur en milliers d'euros			
	31.12.09		31.12.08	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Immobilisations incorporelles	243.626	-	233.960	-
Immobilisations corporelles	57.349	-	8.104	-
Immobilisations financières	16.819	-	5.821	-
Stocks	36.746	-	5.354	-
Dettes commerciales et autres comptes à recouvrer	95.885	-	41.108	-
Autres actifs financiers courants	6.029	-	42.955	-
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	51.589	-	72.008	-
Passif non courant	-	186.379	-	158.755
Passif courant	-	190.596	-	81.378
Autres	-	-	260	2.924
Total	508.043	376.975	409.570	243.057

d) Estimations réalisées

Dans les comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant à l'exercice 2009 et 2008 on a utilisé occasionnellement des estimations.

Malgré que ces estimations aient été faites en fonction de la meilleure information disponible au 31 décembre 2009 sur les faits analysés, il est possible que des événements pouvant avoir lieu à l'avenir obligent à les modifier (à la hausse ou à la baisse) dans de prochains exercices; cela serait fait conformément aux dispositions de la IAS 8, de manière prospective, en reconnaissant les effets du changement d'estimation sur le compte de résultats consolidé correspondant.

Il n'y a pas eu de changements dans les estimations comptables par rapport à l'année 2008 qui ont eu un impact significatif sur ces comptes annuels consolidés.

e) Comparaison de l'information

Conformément aux exigences de l'IAS 1, l'information contenue dans cette annexe référée à l'exercice 2009 est présentée, aux effets de comparaison, avec l'information relative à l'exercice 2008.

Les comptes annuels consolidés de 2008 inclus aux effets de la comparaison ont également été dressés selon les dispositions des IFRS adoptées par l'Union Européenne, d'une manière cohérente avec celles appliquées dans l'exercice 2009.

f) Groupe consolidable et principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes annuels consolidés ci-joints sont ceux de la Société mère et des sociétés qu'elle contrôle, étant entendu comme tel le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles pour tirer des bénéfices de leurs activités.

Les comptes annuels consolidés ci-joints correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009 ont été préparés à partir des registres de comptabilité individuels à cette date de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. (Société Mère - Note 1) et des Sociétés dépendantes et associées détaillées ci-après:

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Consolidées par intégration globale				
Sous-groupe Industriel				
CAF, S.A.	Mère	Gipúzcoa (Espagne)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires	Deloitte
CAF USA, Inc.	100%	Delaware (USA)	Fabrication et montage d'équip. et comp. Ferroviaires.	Grant Thornton
CAF México, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Commerciale et industrielle d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Brasil Industria e Comercio, S.A.	100%	Sao Paulo (Brésil)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Argentina, S.A.	100%	Buenos Aires (Argentine)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires.	Ernst & Young
CAF Rail UK, Ltda.	100%	Belfast (Irlande du N.)	Réparation et entretien d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
CAF Italia, S.R.L.	100%	Rome (Italie)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires.	Deloitte
CAF Chile, S.A.	100%	Santiago de Chile (Chili)	Réparation et entretien d'équipements ferroviaires.	Deloitte
CAF Francia, S.A.S.	100%	Paris (France)	Fabrication et entretien d'équipements.	Deloitte
CAF Turquía, L.S.	100%	Istambul (Turquie)	Fabrication et entretien d'équipements.	Deloitte
CAF Argelia, E.U.R.L.	100%	Alger (Algérie)	Fabrication et entretien d'équipements.	Deloitte
Trenes CAF Venezuela, C.A.	99%	Caracas (Venezuela)	Fabrication et entretien d'équipements.	Deloitte
Houston LRV 100, LLC	100%	Delaware (USA)	Fabrication d'équipements ferroviaires.	-
CFD Bagnères, S.A.	60%	Paris (France)	Fabrication et entretien d'équipements.	Grant Thornton
Trenes de Navarra, S.A.	98,37%	Navarra (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.U.	100%	Madrid (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Horwath, Spain
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	67%	Jaén (Espagne)	Fabrication y montage d'équip. et comp. ferroviaires.	Deloitte
Tradinsa Industrial, S.A.	96%	Lérida (Espagne)	Réparation et entretien de matériel ferroviaire.	Deloitte

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Sous-groupe Technologique				
CAF I+D, S.L. (Société Unipersonnelle)	100%	Gipúzcoa (Espagne)	R+D relatif au matériel ferroviaire.	-
Traintic, S.L.	99,9%	Gipúzcoa (Espagne)	Fabrication de produits électroniques.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Trainelec, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Équipements électroniques de puissance.	Deloitte
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	85%	Gipúzcoa (Espagne)	Solutions technologiques.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Desarrollo de Software Miramon 4, S.L.	60%	Gipúzcoa (Espagne)	Développement de software.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	100%	Vizcaya (Espagne)	Services d'ingénierie.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Essais et homologation.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Lets Ingenieros, S.L.	52,11%	Madrid (Espagne)	Projets techniques, ingénierie électrique et fabrication d'équipement électroniques.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Lander Simul. and Training Solutions, S.A.	57%	Gipúzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de simulateurs.	S.M. Auditores
Geminys, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Création, composition et rédaction de manuels d'opération.	Alter Consulting
Seinalia, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Conception, fabrication et commercialisation d'équipements de signalisation.	Deloitte
Sous-groupe Services				
Actren, S.A. (*)	51%	Madrid (Espagne)	Maintenance d'équipements ferroviaires.	Deloitte
Sermanfer, S.A.U.	100%	Madrid (Espagne)	Services d'entretien de matériel ferroviaire.	Audyge
Sefemex, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Prestation de services et administration du personnel.	Almaguer, Guerrero y Cía
Corporación Trainemex, S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Services administratifs et de consultation.	Almaguer, Guerrero y Cía
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Promotion de sociétés par participation dans le capital.	Deloitte
Urbanización Parque Romareda, S.A.	100%	Zaragoza (Espagne)	Détention d'actions.	-
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	85%	Mexico D.F. (Mexique)	Prestation services de transport terrestre de voyageurs.	Deloitte
Ibaia Energía, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Génération d'énergie.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Sempere Componentes, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Commercialisation de composants.	BSK-Bask Consulting, S.L.
Predictove Ingenieros, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Services de maintenance prédictive.	Alter Consulting
Agarregune, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Encouragement, initiative et investissement entrepreneurial.	-
Garraiotech, S.L.	80%	Gipúzcoa (Espagne)	Services logistiques.	BSK-Bask Consulting, S.L.

	% de contrôle ou influence	Siège Social	Activité	Audit
Sous-groupe Construction				
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	100%	Gipúzcoa (Espagne)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires.	Deloitte
Constructora Mex. del Fer. Sub., S.A. de C.V.	100%	Mexico D.F. (Mexique)	Équipement d'exploitation de lignes ferroviaires.	Deloitte
Consolidées par la méthode de la participation (Note 9)				
Sous-groupe Industriel				
Compañía de Vagones del Sur, S.A. (**)	23,45%	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons . de chargement	-
Sous-groupe Technologique				
Asirys Vision Technologies, S.A.	26%	Gipúzcoa (Espagne)	Étude de fabrication de systèmes de prod. automatique.	S.M. Auditores
Sous-groupe Services				
Plan Metro, S.L.	40%	Madrid (Espagne)	Location d'exploitation de matériel mobile ferroviaire.	Deloitte
Consortio Traza, S.A. (***)	25%	Zaragoza (Espagne)	Détention d'actions	-

(*) Société consolidée par la méthode proportionnelle.

(**) La Société maintient une participation de 100% dans Ditecsa Jaén, S.L.

(***) La Société maintient une participation de 80% dans la Société S.E.M. los Tranvías de Zaragoza, S.A.

Variations dans le périmètre de consolidation

Durant l'exercice 2009 la participation totale de 33% de Transitia, Sociedad de Promoción de Empresas S.L., a été cédée pour un montant de 834.000 euros en générant une moins-value de 22.000 euros. Par ailleurs, 80% de GarraioTech, S.L. ont été acquis, pour un montant de 1.530.000 euros, la valeur des actifs nets de cette société étant de 1.356.000 euros au moment de l'achat. La Société Trenes CAF Venezuela, C.A. a également été constituée, avec un capital de 18.000 euros, ainsi que la Société Houston LRV100 LLC, avec un capital de 7.000 euros. Dans cet exercice également, a été effectué un apport de capital d'un montant de 2.056.000 euros dans la constitution de la Société Consortio Traza, S.A. Cette société a elle-même constitué aussi durant l'exercice 2009 la Sociedad de Economía Mixta los Tranvías de Zaragoza, S.A. avec un capital social de 10.000.000 euros, dans laquelle elle a une participation de 80%.

Durant l'exercice 2009, le Groupe a acquis les 22,43% restants de la société du groupe, Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., soit un montant de 4.500.000 euros, la valeur consolidée sur les livres de cette société au moment de l'achat étant de 1.363.000 euros.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2009, le Groupe a cédé 15% de la participation de la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V. pour 15.756.000 euros, égal au coût de l'investissement initial.

Le 13 mars 2009 (date effective de la transaction), le Groupe a acquis 60% du capital de la société française Construction Ferroviaire de Bagnères, S.A. Cette opération s'inscrit dans le cadre du processus d'expansion prévu pour le Groupe. De même, cette société possédait une participation de 100% de la société "Conception Ferroviaire et Développement, S.A.S." avec laquelle elle a fusionné durant l'exercice 2009. Dans cette opération d'acquisition est apparu un Fonds de Commerce d'un montant de 5.296.000 euros. Le prix payé (coût de la combinaison d'activités) pour l'acquisition de cette branche d'activité s'est élevé à 8.040.000 euros, montant qui a été déboursé en numéraire. Le numéraire et autres actifs liquides équivalents acquis au moment de l'achat s'élevaient à 4.744.000 euros environ. Ces sociétés se consacrent à la conception, à l'étude technique et à la construction de véhicules

ferroviaires, et s'intègrent donc dans le segment ferroviaire du Groupe. L'opération a été comptabilisée par la méthode d'achat, de la manière suivante:

	Milliers d'euros		
	Montant sur les livres à la date d'acquisition (*)	Ajustements à la juste valeur	Juste valeur
Actifs nets acquis:			
Actifs non courants	1.636	-	1.636
Actifs courants	15.062	-	15.062
Passifs non courants	(806)	-	(806)
Passifs courants	(11.319)	-	(11.319)
Total			4.573
Correspondant à CAF (60%)			2.744
Fonds de Commerce (Note 7)			5.296
Prix d'achat			8.040

(*) Chiffres correspondant au sous-groupe acquis.

Les unités génératrices d'argent relatives au fonds de commerce correspondent aux propres entités légales.

Durant l'exercice 2008 les sociétés suivantes ont été constituées: Seinalia, S.L., CAF Turquía, L.S., CAF Francia, S.A.S., CAF Argelia, E.U.R.L., Agarregune, S.L., Transitia, Sociedad de Promoción de Empresas, S.L., Ditecsa Jaén, S.L. et Corporación Trainemex, S.A. de C.V., pour un montant de 1.000.000, 1.000, 200.000, 232.000, 60.000, 1.003.000, 3.000 et 4.000 euros, respectivement.

Méthode de consolidation

On considère "sociétés dépendantes" celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer le contrôle; capacité qui se manifeste quand la Société mère a la faculté de diriger les politiques financières et d'opération d'une société en participation afin de tirer des bénéfices de ses activités. Il est présumé que ce contrôle existe quand la Société mère détient la propriété, directe ou indirecte, de plus de 50% des droits politiques des sociétés en participation ou, même si ce pourcentage est inférieur, s'il y a des accords avec d'autres actionnaires de ces sociétés qui accordent leur contrôle à la Société. Les comptes annuels des sociétés dépendantes sont consolidés avec ceux de la Société mère par application de la méthode d'intégration globale. Par conséquent, tous les soldes et effets des transactions effectuées entre les sociétés consolidées qui sont significatifs ont été éliminés dans le processus de consolidation.

Par ailleurs, les "sociétés associées" sont celles sur lesquelles la Société mère a la capacité d'exercer une influence significative, mais pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Habituellement, cette capacité se manifeste dans une participation (directe ou indirecte) supérieure à 20% des droits de vote de la société en participation. Sur les comptes annuels consolidés, les sociétés associées sont évaluées par la "méthode de la participation"; c'est-à-dire, par la fraction de leur net patrimonial que représente la participation du Groupe dans leur capital, une fois pris en compte les dividendes touchés de ces sociétés et autres éliminations patrimoniales (dans le cas de transactions avec une associée, les pertes ou les gains correspondants sont éliminés dans le pourcentage de participation du Groupe dans son capital) moins toute dépréciation de valeur des participations individuelles.

Sont considérées "regroupements d'entreprises" les entreprises dans lesquelles une activité est soumise à un contrôle conjoint, le contrôle étant entendu comme le pouvoir de diriger la politique financière et d'exploitation d'une entité. Sur les comptes annuels consolidés, les regroupements d'entreprises sont intégrés par "consolidation proportionnelle"; c'est-à-dire que les états financiers de chaque participant incluent la part d'actifs, de charges et de produits de l'entité contrôlée proportionnellement à la participation détenue.

Conversion d'états financiers en monnaie étrangère

Les états financiers en monnaie étrangère ont été convertis en euros selon la méthode de "taux de change de clôture", qui consiste à convertir tous les biens, droits et obligations en euros en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture et les postes du compte de résultats au taux de change moyen de l'exercice.

La différence entre le montant des fonds propres de la société étrangère convertis au taux de change historique (sauf le solde du compte de résultats, pour ce qui a été mentionné plus haut) et la situation patrimoniale nette qui découle de la conversion des biens, droits et obligations au taux de change de clôture à partir du 1er janvier 2004 sont enregistrés dans le Patrimoine Net du bilan consolidé au poste "Différences de conversion" après déduction de la part de cette différence qui correspond aux intérêts minoritaires, qui sont enregistrés au compte "Patrimoine Net - Intérêts minoritaires".

3. PRINCIPES ET POLITIQUES COMPTABLES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION APPLIQUÉS

Les principales normes d'évaluation utilisées par le Groupe CAF dans l'élaboration de ses comptes annuels consolidés au 31 décembre 2009 et 2008, ont été les suivantes:

a) Autres actifs incorporels

Les applications informatiques et les projets de développement dont la réussite technique et commerciale n'offre aucun doute, sont évalués à leur coût d'acquisition (ou au coût cumulé de fabrication appliqué selon les normes d'évaluation des stocks - Note 3.e, selon les cas). Les applications informatiques sont amorties linéairement sur une période de cinq ans après leur acquisition (Note 7). Les projets de développement sont amortis linéairement sur 5 ans après leur acquisition ou achèvement, ou sont récupérés comme coût supérieur des contrats obtenus dans cette période relatifs au développement, auquel cas ils sont transférés aux stocks (Note 7).

Les montants enregistrés par le Groupe CAF au titre de concessions administratives correspondent, selon l'IFRIC 12, au coût engagé dans l'acquisition ou la production des actifs nécessaires à leur exploitation, les charges financières étant engagées durant la période de construction des infrastructures. La méthode d'enregistrement suivie est celle de "l'incorporel" puisque la récupération des investissements est supportée par les flux issus des passagers et autres activités d'exploitation de la concession et qu'il n'existe pas un droit contractuel inconditionnel à recevoir de la concédante. Par conséquent, la marge dans les actifs produits internement sera enregistrée dans la mesure où se produira l'exploitation de la concession. Par conséquent, la marge dans les actifs produits en interne sera versée au compte de résultats consolidé comme une diminution de dotation à l'amortissement au fur et à mesure de l'exploitation de la concession. Leur amortissement sera linéaire durant la vie de la Concession (établie à 30 ans) dès le moment où démarrera la prestation des services, fait qui s'est produit dans le premier semestre de 2008 (Note 7).

Le fonds de commerce figure à l'actif quand sa valeur apparaît en vertu d'une acquisition onéreuse, dans le contexte d'un regroupement d'entreprises. Le fonds de commerce est assigné à chacune des unités génératrices d'argent sur lesquelles on espère que retombent les bénéfices du regroupement d'entreprises, et il n'est pas amorti. À sa place, les unités génératrices d'argent sont soumises, au moins une fois par an, à un test de dépréciation selon la méthodologie indiquée plus loin. Dans ce cas, la correction de valeur correspondante est enregistrée.

Les corrections de valeur pour dépréciation reconnues dans le fonds de commerce ne font pas l'objet d'une réversion dans des exercices postérieurs.

b) Immobilisations corporelles

Les éléments du poste "Immobilisations corporelles" sont évalués à leur coût d'acquisition modifié, le cas échéant, par les diverses dispositions légales, dont la "Norme Forale" 11/1996, du 5 décembre, et la "Norme Forale" 13/1991, du 13 décembre (spécifiques du pays basque) qui, selon les IFRS, les considère comme part du coût de ces actifs,

et par l'alternative incluse dans la IFRS 1 selon laquelle on considère comme valeur de coût attribuée pour certains actifs concrets la juste valeur à la date de transition.

Les coûts d'agrandissement, de modernisation ou d'amélioration qui représentent une augmentation de la productivité, de la capacité ou du rendement, ou un allongement de la vie utile des biens, sont capitalisés comme coût augmenté des biens correspondants.

Les travaux que les sociétés consolidées réalisent pour leurs propres immobilisations sont enregistrés au coût cumulé de fabrication, appliqué conformément aux politiques comptables des stocks (Note 3.e).

Les bénéfices (pertes) produits dans la cession des éléments d'immobilisations corporelles dans les exercices 2009 et 2008 se sont élevés à 244.000 et 182.000 euros, environ et respectivement, et ils ont été enregistrés au poste "Dépréciation et résultat pour cession d'immobilisations" des comptes de résultats consolidés ci-joints.

L'amortissement des éléments des immobilisations corporelles s'effectue en suivant la méthode linéaire moyennant l'application des pourcentages résultants des années suivantes de vie utile estimée:

	Années de Vie Utile Estimée
Constructions	25 - 50
Installations techniques et machines	6 - 10
Autres installations, outillage et mobilier	3 - 10
Autres immobilisations	10

En général, pour les immobilisations qui requièrent une période de temps supérieure à un an pour être en état d'usage, les coûts capitalisés incluent les charges financières générées avant la mise en état de fonctionner du bien et qui ont été tirées par le fournisseur ou correspondent à des prêts de financement extérieur, spécifique ou générique, directement attribuable à son acquisition ou à sa fabrication

c) Dépréciation de la valeur des actifs

À la date de clôture, le Groupe CAF analyse la valeur de ses actifs non courants pour déterminer s'il y a un indice que ces actifs ont subi une perte pour dépréciation. Dans l'hypothèse où un tel indice existe, une estimation du montant récupérable de cet actif est faite pour déterminer le montant de l'assainissement dans le cas où finalement il est nécessaire. Le montant récupérable est celui qui est le plus élevé, entre la valeur de marché moins le coût de sa vente et la valeur en usage, celle-ci étant entendue comme la valeur actuelle des flux de caisse futurs estimés.

Dans le cas où le montant récupérable est inférieur à la valeur nette de l'actif sur les livres, la perte correspondante pour dépréciation est enregistrée pour la différence, en charge du poste "Dépréciation et résultat pour cession d'immobilisations" du compte de résultats consolidé ci-joint et au crédit du poste "Immobilisations corporelles" du bilan de situation consolidé ci-joint.

Les pertes pour dépréciation reconnues sur un actif dans des exercices antérieurs sont reversées quand se produit un changement dans les estimations sur leur montant récupérable, en augmentant la valeur de l'actif jusqu'à hauteur de la valeur sur les livres qu'aurait eue l'actif si l'assainissement n'avait pas été effectué.

d) Instruments financiers

Créances et autres comptes à recouvrer

Ils sont évalués au moment de leur reconnaissance dans le bilan consolidé à leur valeur de marché et sont ensuite évalués au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

On enregistre les corrections correspondantes pour la différence qui existe entre le montant à récupérer des comptes à recouvrer et la valeur sur les livres à laquelle ils sont enregistrés conformément à ce qui est indiqué au paragraphe précédent. Au 31 décembre 2009 et 2008, sauf en ce qui concerne ce qui est indiqué à la Note 7 par rapport au compte à recouvrer de la concession du Mexique, il n'y a pas de comptes à recouvrer à long terme sans intérêt explicite d'un montant significatif.

Le Groupe dote une provision pour couvrir les dettes en situation irrégulière pour paiement en retard, suspension des paiements, insolvabilité ou autres causes, après une étude individualisée de leur comptabilité. Durant 2009 et 2008 le mouvement net de la provision existante pour dépréciation des comptes à recouvrer a été une application et une dotation nette de 431.000 et 781.000 euros, respectivement et approximativement (Note 12).

Investissements financiers

Le Groupe, conformément aux critères de classement fixés par l'IAS 39, maintient ses investissements financiers dans les catégories suivantes:

- (1) Prêts et autres comptes à recouvrer à long terme. Ils sont évalués à leur coût amorti, en utilisant le taux d'intérêt effectif. On entend par coût amorti le coût initial moins les recouvrements du principal et toute réduction pour dépréciation ou impayé. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui égalise la valeur initiale à la totalité des flux.
- (2) Investissements à maintenir jusqu'à l'échéance. Ils correspondent aux investissements à échéance fixe que le Groupe veut et à la capacité de maintenir jusqu'à leur échéance. Ces investissements sont également évalués à leur coût amorti.
- (3) Actifs financiers négociables évalués à la valeur de marché à travers le compte de résultats consolidé. Ce sont des actifs qui présentent l'une des caractéristiques suivantes:
 - Ils ont été classés comme une valeur négociable dès leur acquisition pour tirer un bénéfice à court terme moyennant des fluctuations de leur prix.
 - Dérivés financiers à condition qu'ils n'aient pas été désignés dans une liste de couverture.
 - Ils ont été inclus dans cette catégorie d'actifs dès leur reconnaissance initiale.

Au 31 décembre 2009 le Groupe ne dispose pas d'actifs classés dans cette catégorie.

- (4) Actifs financiers disponibles pour la vente, évalués à leur "juste valeur". Dans cette catégorie sont inclus les actifs financiers acquis qui ne se maintiennent pas dans une intention de négociation, non qualifiés comme investissement à terme ou à juste valeur avec des changements dans le résultat, et qui correspondent presque tous à des investissements financiers en capital. Ces investissements figurent également au bilan de situation consolidé à leurs valeurs de marché qui, dans le cas de sociétés non cotées, est obtenue à travers des méthodes alternatives, comme la comparaison avec des transactions similaires ou, si l'on dispose d'information suffisante, par l'actualisation des flux de caisse espérés. Les variations de cette valeur de marché sont enregistrées au débit ou au crédit du poste "Ajustements pour changement de valeur" du bilan de situation consolidé, jusqu'au moment où se produit la cession de ces investissements, où le montant cumulé à ce poste, relatif à ces investissements, est imputé intégralement au compte de résultats consolidés.

Les investissements financiers en capital de sociétés non cotées dont la valeur de marché ne peut être mesurée de manière fiable à travers des méthodes alternatives comme celles citées au paragraphe antérieur, sont évalués au coût d'acquisition.

La Direction du Groupe CAF détermine le classement qui convient le mieux pour chaque actif au moment de l'acquisition, en la révisant à la clôture de chaque exercice.

Argent comptant et autres actifs liquides équivalents

À ce poste du bilan consolidé ci-joint, on enregistre l'argent en caisse et les dépôts à vue.

Dettes commerciales et autres comptes à payer

Les comptes à payer sont initialement évalués à leur valeur de marché et, ensuite, au coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif.

Dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers

Les dettes avec des établissements de crédit et autres passifs financiers sont enregistrées initialement pour l'argent reçu, net des coûts encourus dans la transaction, c'est-à-dire, équivalent à l'application postérieure de la méthode de coût amorti en employant pour cela le taux d'intérêt effectif. Les charges financières sont comptabilisées, selon le critère de production, au compte de résultats consolidé, en utilisant la méthode de l'intérêt effectif, et sont ajoutées au montant sur les livres de l'instrument dans la mesure où elles ne sont pas liquidées dans la période où ils se produisent (Note 16).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise ces instruments dans des opérations de couverture tant des travaux sous contrat que dans certains investissements dans des sociétés en participation, pour couvrir les risques de variations dans les taux de changement auxquelles elles sont exposées. De cette façon, le Groupe CAF a souscrit des contrats d'achat - vente de forwards dénommés principalement en dollars américains, yens, pesos mexicains, livres sterling et réales brésiliens (Note 17).

Le Groupe révisé les critères nécessaires pour qu'un dérivé financier soit considéré de couverture, afin d'accomplir les exigences de (1) Couverture d'un des trois types de risque suivants ("couverture de valeurs raisonnables", "couverture de flux monétaires" ou "couverture d'investissements nets dans des affaires à l'étranger"); (2) Éliminer efficacement le risque inhérent à l'élément position couvert durant tout le délai prévu de couverture, et (3) Avoir documenté correctement que la concertation du dérivé financé a eu lieu spécifiquement pour servir de couverture de certains soldes ou transactions et le mode selon lequel on pensait obtenir et mesurer cette couverture, dès l'instant qu'il est cohérent avec la gestion des risques que mène le Groupe.

Le Groupe CAF a défini les objectifs et politiques de gestion de risques financiers, dans lesquels est établie, par écrit, tant la politique de concertation de dérivés que la stratégie de couverture.

Ces instruments financiers sont évalués initialement à leur valeur d'acquisition. Postérieurement, les variations dans la juste valeur des instruments financiers dérivés qui ont été conçus et rendus effectifs comme couvertures sont enregistrés comme suit:

- Dans les couvertures de valeurs raisonnables, les différences produites tant dans les éléments de couverture que dans les éléments couverts - en ce qui concerne le taux de risque couvert -, sont reconnus directement au poste "Résultat financier" du compte des résultats consolidés ci-joints. Le Groupe enregistre comme couverture de valeurs raisonnables les couvertures concertées pour des travaux commencés à partir de l'exercice 2006, puisque sont réunies les conditions nécessaires pour ce type de couvertures.
- Dans les couvertures de flux monétaires, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste de patrimoine "Ajustements dans le patrimoine pour évaluation". Ce critère est celui employé par le Groupe pour la couverture des travaux commencés dans l'exercice 2005 et avant, ainsi que pour ceux dans lesquels le risque couvert n'est pas un engagement ferme et signé mais une transaction future fortement probable.

Dans la mesure où la transaction hautement probable se traduit par un engagement ferme, les montants antérieurement reconnus dans le patrimoine sont reclassés dans les résultats.

– Dans les couvertures d'investissements nettes en affaires à l'étranger, les différences d'évaluation surgies dans la part de couverture efficace des éléments de couverture sont enregistrées transitoirement au poste du patrimoine "Différences de conversion". Cette couverture a été employée pour les fonds propres de CAF USA, Inc.

e) Évaluation des stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements et de produits commerciaux sont évalués au prix moyen d'acquisition ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur.

Les produits en cours, finis et semi-finis, sont présentés nets des coûts déjà réglés, conformément à la procédure décrite à la Note 3.f, et sont évalués en fonction des critères suivants:

1. Matériaux et charges imputés à chaque chantier, à leur prix moyen d'acquisition ou coût de production.
2. Charges de transformation, en fonction de taux horaires standard d'absorption des coûts de main-d'œuvre et les charges directes et indirectes de fabrication qui ne diffèrent pas significativement des taux horaires réels.
3. Coûts pour intérêts calculés en fonction des besoins de financement directement assignable à chacun des contrats.

f) Reconnaissance de produits et résultats

Pour les contrats de construction, le Groupe suit en général le critère d'enregistrer les produits et résultats correspondant à chaque contrat en fonction de leur degré d'avancement estimé, obtenu en fonction du pourcentage que représente le nombre d'heures imputées au contrat sur le total d'heures prévues au budget qui est cohérent avec d'autres méthodes de détermination de l'avancement en fonction des coûts engagés par rapport au budget. Les pertes qui pourraient se produire dans les projets dont les contrats sont signés, sont enregistrées à leur montant total, au moment où ces pertes sont connues ou peuvent être estimées.

Une fois que le résultat prévu dans chaque contrat a été déterminé, le Groupe applique les correcteurs suivants pour déterminer le résultat et les produits:

- Avec un degré d'avancement de 0 à 10%, aucun bénéfice ni produit ne sont enregistrés.
- A partir de 10% de degré d'avancement, on enregistre un pourcentage de bénéfices et produits équivalent au degré d'avancement.

En fonction des produits réalisés, du résultat prévu dans chaque contrat (obtenu comme indiqué aux paragraphes antérieurs) et du degré d'avancement, les stocks sont rayés pour le montant des coûts réglés en charge du compte de résultat consolidé correspondant et au crédit du poste "Stocks", enregistré en déduisant le chapitre "Stocks" de l'actif du bilan consolidé (Note 11).

Par ailleurs, les ventes de produits, essentiellement des appareils de roulement, sont enregistrées au moment où les biens sont transmis et la propriété cédée.

g) Avances de clients et production exécutée

La différence entre les produits reconnus pour chaque chantier (Note 3.f) et le montant facturé pour celui-ci est enregistrée de la manière suivante:

- Si elle est positive, comme "Production exécutée en attente de facturation" dans "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer - Clients pour ventes et prestations de services" (Note 11).
- Si elle est négative, comme "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Avances reçues pour commandes - Autres dettes" (Note 11).

h) Transactions et autres engagements en monnaie étrangère

Les actifs et passifs en devise des sociétés étrangères consolidées ont été convertis en euros selon l'explication de la Note 2.f. Les autres actifs et passifs non monétaires en devise ont été évalués au taux de change en vigueur à la clôture de chaque exercice, les différences de taux de change positives et négatives entre le taux de change comptabilisé et le taux de change de clôture étant imputées aux résultats. Les opérations réalisées en monnaie étrangère dans lesquelles le Groupe CAF a décidé de mitiger le risque de taux de change par la concertation de dérivés financiers sont enregistrées selon les principes écrits dans la Note 3.d.

i) Classement de dettes entre court ("courant") et long terme ("non courant")

Dans le bilan de situation consolidé ci-joint, les dettes sont classées en fonction des échéances à la clôture de l'exercice. Elles sont considérées à court terme quand leur échéance est inférieure à douze mois et à long terme au-delà.

j) Subventions officielles

Pour comptabiliser les subventions reçues, les sociétés du Groupe suivent les critères suivants:

1. Les subventions de capital sont enregistrées comme une moindre valeur de l'actif subventionné au moment de leur concession définitive, pour le montant accordé, et elles sont versées aux résultats selon le rythme d'amortissement des actifs subventionnés.
2. Les subventions à l'exploitation sont versées aux résultats au moment de leur concession définitive, moyennant la réduction des coûts subventionnés.

k) Prestations post-emploi

Les obligations légales et contractuelles des sociétés consolidées envers une partie de leur personnel pour retraites et décès sont dotées moyennant le paiement d'une prime par un apport et une prestation définitifs aux fonds externes déposés ou en cours d'externalisation auprès de compagnies d'assurances indépendantes (Note 15). Le montant apporté en 2009 et 2008 pour diverses collectivités de son personnel s'est élevé à 3.619.000 et 3.200.000 euros, respectivement, en charge du poste "Charges de personnel" du compte de résultats consolidé ci-joint. Le Groupe n'a aucun paiement en attente ni de déficit actuariels au 31 décembre 2009 et 2008 à ce titre. Par ailleurs, la Société mère, en vertu de la convention collective applicable, apporte en plus 1,75% du salaire de base de tout le personnel de la Société mère à une entité de prévoyance sociale.

Par ailleurs, les Administrateurs de la Société mère, d'après les conclusions de l'étude de leurs conseillers légaux, ont considéré dans l'exercice 2006 la consolidation d'un droit historique avec certains de leurs employés. Conformément au principe de production, la société a enregistré une provision d'un montant de 734.000 euros (1.120.000 euros au 31 décembre 2008), enregistrée au poste "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Autres dettes" du bilan consolidé au 31 décembre 2009 et calculée par un expert indépendant. Ce montant est la différence entre la valeur actuelle des engagements de prestation définie et la juste valeur des actifs qui remplissent les conditions pour être considérés comme des "actifs rattachés". Les modifications futures de l'engagement assumé seront enregistrées contre le compte de résultats de l'exercice correspondant. Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a effectué des paiements d'un montant de 781.000 et 608.000 euros et a doté 395.000 et 521.000 euros, respectivement, en charge de la rubrique "Charges de personnel - Traitements et Salaires" du compte de résultats consolidé ci-joint (Note 22).

Dans les hypothèses de l'étude actuarielle réalisée par un tiers indépendant, ont été déduits les engagements futurs à un taux de marché et compte tenu d'augmentations salariales similaires à celles appliquées par le passé.

l) Retraites anticipées et indemnités d'arrêt

Au 31 décembre 2009, les postes "Passifs financiers non courants - Autres actifs financiers" et "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Autres dettes" du bilan de situation consolidé ci-joint incluent des montants de 8.573.000 et 3.376.000 euros respectivement (7.713.000 et 2.220.000 euros dans l'exercice 2008), qui correspondent à la valeur actuelle estimée par les Administrateurs de la Société mère des paiements futurs, sans contre prestation de travail, à verser aux travailleurs qui, en décembre 2009, avaient des contrats de relève. Cette provision a été enregistrée durant l'exercice 2009, en charge du poste "Charges de personnel - Traitements et salaires" du compte de résultats consolidé de 2009 ci-joint (Notes 18 et 22) pour un montant de 6.080.000 euros (2.555.000 euros dans l'exercice 2008).

m) Impôt sur les Sociétés

La charge correspondant à l'impôt sur les sociétés espagnol et aux impôts de nature similaire applicables aux sociétés étrangères consolidées est reconnue sur le compte des résultats consolidé, sauf si elle est la conséquence d'une transaction dont les résultats sont enregistrés dans le patrimoine net, auquel cas l'impôt correspondant est enregistré aussi dans le patrimoine net.

La charge correspondant à l'impôt sur les bénéfices de l'exercice est calculée comme la somme de l'impôt courant résultant de l'application du taux d'imposition sur la base imposable de l'exercice, après avoir appliqué les déductions fiscalement admissibles, plus la variation des actifs et des passifs pour impôts anticipés et différés et les crédit fiscaux, tant pour les bases imposables négatives que pour les déductions.

Les actifs et passifs pour impôts différés incluent les différences temporaires identifiées comme les montants à payer ou récupérables pour les différences entre les montants sur les livres des actifs et des passifs sur les états financiers consolidés et leur valeur fiscale, ainsi que les bases imposables négatives en attente de compensation et les crédits pour déductions fiscales, non appliqués fiscalement. Ces montants sont enregistrés en appliquant à la différence temporaire ou au crédit qui correspond le taux d'imposition auquel on espère les récupérer ou les régler.

On reconnaît des passifs pour impôts différés pour toutes les différences temporaires imposables sauf, en général, si la différence temporaire provient de la reconnaissance initiale de fonds de commerce. De leur côté, les actifs pour impôts différés, identifiés avec les différences temporaires, ne sont reconnus que dans le cas où il est estimé probable que les sociétés consolidées aient à l'avenir suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pouvoir les rendre effectifs, étant entendu comme tel dans le Groupe consolidé CAF ce qui est couvert par le portefeuille de commandes. Les actifs pour impôts différés (qui incluent les actifs pour différences temporaires, bases imposables négatives et déductions en attente de compensation) n'est reconnu que dans le cas où l'on considère probable que les sociétés consolidées aient plus tard suffisamment de gains fiscaux contre lesquels pouvoir les rendre effectifs.

Selon les IFRS, les actifs et passifs pour impôts différés sont classés comme des actifs et passifs non courants.

n) Locations

Le Groupe CAF classe comme leasing les contrats de location dans lesquels le loueur transmet au locataire tous les risques et bénéfices de la propriété du bien. Les autres locations sont classées comme locations d'exploitation.

Les charges générées dans les immeubles actifs loués sont imputées au poste "Autres charges d'exploitation" du compte des résultats consolidé durant la vie du contrat, suivant le critère de production.

ñ) Provisions et contingences

Les Administrateurs de la Société mère dans la formulation des comptes annuels consolidés font la différence entre:

- a) Provisions: soldes créditeurs qui couvrent des obligations actuelles dérivées d'événements passés, dont il est probable que l'annulation entraîne une sortie de ressources, mais qui sont indéterminés quant à leur montant et/ou au moment de l'annulation.

b) Passifs contingents: obligations possibles surgies par suite d'événements passés, dont la matérialisation future est conditionnée au fait que se produisent un ou plusieurs événements futurs indépendants de la volonté du Groupe.

Les comptes annuels consolidés reprennent toutes les provisions par rapport auxquelles il est estimé que le fait de devoir couvrir l'obligation est plus probable que le contraire. Les passifs contingents ne sont pas reconnus sur les comptes annuels consolidés, mais une information en est donnée dans les notes de l'annexe consolidée, dans la mesure où ils ne sont pas considérés fortuits.

La compensation à toucher d'un tiers au moment de la liquidation de l'obligation, s'il n'y a pas de doute au sujet de son remboursement, est enregistrée comme actif, sauf dans le cas où il existe un lien légal selon lequel a été extériorisée une partie du risque, et en vertu duquel le Groupe n'est pas tenu de répondre. Dans cette situation, la compensation sera prise en compte pour estimer le montant auquel figurera la provision correspondante, le cas échéant.

En vertu de la législation en vigueur, le Groupe est tenu au paiement d'indemnités aux employés avec lesquels, sous certaines conditions, il cesse ses relations de travail. Par conséquent, les indemnités pour licenciement susceptibles de quantification raisonnable sont enregistrées comme une charge dans l'exercice dans lequel est prise la décision du licenciement. Sur les comptes annuels consolidés ci-joints, aucune provision n'a été dotée à ce titre, puisqu'aucune situation de cette nature n'est prévue.

o) Aspects environnementaux

Le Groupe suit le critère d'enregistrer les investissements environnementaux à leur coût d'acquisition ou de production, net de leur amortissement cumulé, en les classant au poste correspondant des immobilisations corporelles en fonction de leur nature (Notes 8 et 21.c).

Les charges encourues par exigence de la législation environnementale applicable sont classées par nature au poste "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé ci-joint (Note 21.c).

Dans l'exercice 2006, a été approuvé le Décret Royal 1370/2006 portant régulation du Plan National de Droits d'Émission de CO₂ pour la période 2008-2012, modifié par la suite par le RD 1030/2008. Selon cette norme, le Groupe devra disposer de droits pour les émissions de CO₂, à partir du 1er janvier 2008. Le Décret Royal a approuvé l'assignation gratuite de droits d'émission individualisée pour chaque installation pour la période 2008-2012, en vertu de quoi des droits ont été assignés au groupe pour émettre 154.365 tonnes de CO₂ dans cette période. Dans le cas où les émissions dépasseraient le volume de droits assignés, il faudrait acquérir des droits d'émission sur le marché.

À partir de 2005 les sociétés européennes qui provoquent des émissions de CO₂ dans leur activité doivent remettre dans les premiers mois de l'exercice suivant des droits d'émission de CO₂ équivalents aux émissions produites dans l'exercice.

Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a produit des émissions de 16.976 et 20.003 tonnes respectivement, pour des droits de 30.873 tonnes qui lui étaient accordés pour chacun des exercices, ce pourquoi le Groupe n'a enregistré aucun passif à ce titre à la clôture de l'exercice.

p) Produits et charges

Les produits et charges sont imputés en fonction du critère de production, c'est-à-dire, quand se produit le courant réel des biens et services qu'ils représentent, indépendamment du moment où a lieu le flux monétaire ou financier qui en dérive.

Selon le principe de prudence, le Groupe ne comptabilise que les bénéfices obtenus à la date de clôture de l'exercice, tandis que les risques prévisibles et les pertes, même éventuelles, sont comptabilisés dès qu'ils sont connus.

Les intérêts obtenus d'actifs financiers sont reconnus, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes, quand est déclaré le droit de l'actionnaire à les toucher. Quoiqu'il en soit, les intérêts et dividendes d'actifs financiers générés après l'acquisition sont reconnus comme des produits sur le compte de résultats.

q) État des flux monétaires

Dans l'état des flux monétaires consolidé, préparé selon la méthode indirecte, on utilise les expressions suivantes avec le sens indiqué:

- Flux monétaires: entrées et sorties d'argent liquide et de ses équivalents.
- Activités d'exploitation: activités typiques des sociétés qui forment le Groupe consolidé, et autres activités qui ne peuvent pas être classées comme d'investissement ou de financement.
- Activités d'investissement: celles d'acquisition, cession ou disposition par d'autres moyens. d'actifs à long terme et autres investissements non inclus dans l'argent et ses équivalents.
- Activités de financement: activités qui entraînent des changements dans la taille et la composition du patrimoine net et des passifs qui ne font pas partie des activités d'exploitation.

r) Bénéfices par action

Le bénéfice de base par action est calculé comme le quotient de la division du bénéfice net de la période attribuable à la Société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant cette période.

Dans le cas des comptes annuels consolidés du Groupe CAF correspondant aux exercices annuels clos les 31 décembre 2009 et 2008, le bénéfice de base par action coïncide avec le dilué, puisque il n'y a pas eu d'actions potentielles en circulation durant cet exercice.

s) Opérations en discontinuité

Une opération en discontinuité est une ligne d'activité suffisamment significative qu'il a été décidé d'abandonner et/ou de céder dont les actifs, les passifs et les résultats peuvent être distingués physiquement, opérationnellement et aux effets d'information financière. Les produits et charges des opérations en discontinuité sont présentés séparément sur le compte de résultats consolidé.

Durant les exercices 2009 et 2008 il n'y a eu discontinuité d'aucune ligne ou segment d'activité.

t) Transactions avec des sociétés rattachées

Le Groupe réalise toutes ses opérations avec des rattachées aux valeurs de marché. En outre, les prix de transfert sont bien supportés, ce pourquoi les Administrateurs de la Société mère considèrent qu'il n'y a pas de risques significatifs à ce sujet dont pourraient découler des passifs futurs importants.

4. DISTRIBUTION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

La distribution du bénéfice de l'exercice 2009 de la Société mère proposée par ses Administrateurs est la suivante:

Distribution	Milliers d'euros
Aux Réserves Volontaires	97.636
Aux Dividendes	35.995
Total	133.631

5. POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET AUTRES

Les activités que développe le Groupe CAF sont exposées à divers risques financiers: risque de marché (y compris risque de taux de change, risque d'intérêt de la juste valeur et risque des prix), risque de crédit, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt des flux monétaires.

La gestion menée dans ce sens au sein du Groupe CAF se centre sur l'incertitude des marchés financiers et tente de minimiser les effets potentiels adverses sur la rentabilité financière du Groupe.

Le Département Financier du Groupe identifie, évalue et couvre les risques financiers en établissant des politiques pour la gestion du risque global, ainsi que pour des branches concrètes comme le risque de taux de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, l'emploi de dérivés et non dérivés et investissement de l'excédent de liquidité.

a) Risque de marché

Les diverses sociétés du Groupe CAF opèrent à l'échelle internationale et, par conséquent, sont exposées à des risques de taux de change pour des opérations avec des devises, (notamment le peso mexicain et le real brésilien). Le risque de taux de change surgit de transactions commerciales futures, d'actifs et de passifs reconnus et d'investissements nets dans des opérations à l'étranger.

Pour contrôler le risque de taux de change qui surgit dans des transactions commerciales futures, des actifs et des passifs reconnus, les sociétés du Groupe utilisent des contrats à terme. Le risque de taux de change survient quand les transactions commerciales futures, les actifs et les passifs reconnus sont exprimés dans une monnaie qui n'est pas la monnaie fonctionnelle du Groupe (euro).

C'est une pratique habituelle dans le Groupe que de couvrir intégralement le risque de marché dans ses contrats articulés dans des devises différentes de la monnaie fonctionnelle du Groupe. L'objectif de ces couvertures est de tenter d'éviter l'impact des variations sur les devises dans les différents contrats signés, de sorte que les résultats du Groupe soient le fidèle reflet de son activité industrielle et de service.

Pour les matières premières les plus importantes, le Groupe passera la commande et fixera le prix à la date d'entrée en vigueur de chaque nouveau projet. Le risque qu'une évolution à la hausse dans les prix des matières premières répercute négativement sur les marges contractuelles est ainsi couvert.

b) Risque de crédit

La majorité des comptes à recouvrer et des travaux en cours que l'on possède, correspondent à plusieurs clients dans divers pays. Dans la plupart des cas, les contrats incluent des paiements à mesure qu'on avance dans le développement du projet.

C'est une pratique habituelle que le Groupe assure le risque de résolution ou de non-paiement des contrats dans les pays en dehors de la Zone OCDE, moyennant l'acquisition de polices d'assurance à l'exportation conformément aux normes du Consensus OCDE pour ce type d'instrument.

c) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien d'argent suffisant et de valeurs négociables ainsi que des disponibilités de financement pour faire face, ponctuellement, à tous les engagements (Notes 13 et 16).

Le risque de liquidité est géré dans le Groupe CAF de la manière suivante:

- La recherche du meilleur niveau possible d'autofinancement de chacun des contrats.
- La maintenance d'une position confortable de liquidité à court terme.
- Le maintien de la capacité de financement dont il n'a pas été disposé.

d) Risque de taux d'intérêt des flux monétaires et de la juste valeur

Le risque de taux d'intérêt du Groupe surgit de l'usage des ressources extérieures.

Le Groupe applique la politique de ne recourir que dans des cas très exceptionnels à l'endettement de tiers à travers des ressources extérieures à court terme et référencés aux indices variables de marché, normalement Euribor, qui permet de mitiger substantiellement ce risque de taux d'intérêt. Dans ce sens, presque tout l'endettement financier au 31 décembre 2009 et 2008 est rattaché à la concession obtenue au Mexique (Notes 7 et 16) et il s'agit d'une dette structurée sous la modalité de Project Finance, sans recours au reste des sociétés du Groupe et à un taux fixe, ce pourquoi la sensibilité des comptes du groupe aux variations des taux d'intérêt est très réduite.

e) Risque dérivé des écarts sur les devis des projets -

Les écarts par rapport aux devis des projets qui ont servi de base pour préparer les offres respectives, sont couverts moyennant l'utilisation d'un système d'information détaillée de chacune des postes du coût, qui compare le devis de ces postes avec la réalité de la situation des coûts de chaque projet. Ainsi, pendant toute la durée des projets, un suivi continu de ces données est exercé selon une procédure interne créée à cet effet, dans laquelle intervient chacun des départements impliqués dans chaque projet.

f) Risques dérivés de la production de dommages à des tiers pour défauts ou retards dans la prestation de services

Toutes les usines de CAF disposent de la technologie la plus moderne du marché et emploient les techniques les plus avancées pour optimiser la production en suivant les standards des Normes ISO 9001 et 9002.

En outre, CAF suit une politique d'assurances très conservatrice, qui lui permet de bien se protéger contre les conséquences économiques pour le Groupe, de la matérialisation de certains de ces risques.

6. SEGMENTATION

a) Critères de segmentation

Les critères appliqués au moment de présenter l'information segmentée du Groupe CAF incluse dans les comptes annuels consolidés ci-joints, sont les suivants:

- La segmentation primaire a été réalisée sur la base des unités d'activité, en séparant les activités opérationnelles de "Ferroviaire", "Appareils de roulement et composants" et "Activité de Concessions".
- Une information se basant sur des critères géographiques du Groupe est également incorporée.

b) Bases et méthodologie de l'information par segments

Les produits et charges ordinaires du segment correspondent à ceux directement attribuables au segment et ils n'incluent donc pas les intérêts, les dividendes, les gains ni les pertes issus de la vente d'investissements ou d'opérations de rachat ou extinction de dette. Les actifs et passifs des segments sont ceux directement liés à leur exploitation ou à la participation dans des sociétés menant cette activité.

Ayant tenu compte des bases pour la segmentation principale, selon les Normes Internationales (IFRS 8 "Segments opérationnels"), le Groupe CAF a considéré les 3 unités d'activité dans lesquelles il a opéré comme segment principal, puisqu'il considère que leur structure organisationnelle et leur gérance, ainsi que leur système d'information interne pour l'organe d'administration et exécutif, sont tels que les risques et rendements sont influencés de manière prédominante par le fait que leurs opérations sont réalisées dans l'une ou l'autre branche d'activité, étant entendu comme telle l'ensemble de produits et services rattachés. En définitive, on identifie par la

segmentation les composants identifiables du Groupe CAF caractérisés par le fait qu'ils sont soumis à des risques et rendements de nature différente de ceux qui correspondent à d'autres composants opérationnels qui mènent leur activité dans des environnements différents.

Ainsi, conformément à son expérience historique, il a déterminé l'existence des segments suivants qui remplissent, à son avis, les conditions d'homogénéité interne quant à la similitude des conditions économiques ou politiques ou aux risques dérivés des régulations applicables, taux de change ou proximité des activités, et qui se différencient des autres pour des raisons identiques:

- Ferroviaire
- Appareils de roulement et composants
- Activité de Concessions

Nous présentons ci-après l'information par segments d'activité:

	2009 (Milliers d'euros)					
Segmentation par Unités d'Activité	Ferroviaire	Roulement et composants	Activité de concessions	Général	Inter-segments	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:						
Ventes externes	1.172.326	68.153	17.562	-	-	1.258.041
Ventes entre segments	21.829	32.526	-	-	(54.355)	-
Total ventes	1.194.155	100.679	17.562	-	(54.355)	1.258.041
RÉSULTATS:						
Résultat d'exploitation	134.849	15.555	(13.427)	(1.205)	-	135.772
Résultat financier (*)	-	-	(23.552)	8.437	-	(15.115)
Participations aux gains nets de sociétés associées	(524)	-	-	-	-	(524)
Bénéfice avant impôts	134.325	15.555	(36.979)	7.232	-	120.133
Impôt sur les bénéfices (*)	-	-	7.686	(8.113)	-	(427)
Bénéfice net de l'exercice	134.325	15.555	(29.293)	(881)	-	119.706
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	243	-	4.394	-	-	4.637
Résultat attribué à la société mère	134.568	15.555	(24.899)	(881)	-	124.343
Amortissements de l'exercice (Notes 7 y 8)	10.980	6.276	9.350	268	-	26.874
ACTIFS	1.392.363	114.032	184.059	678.304	(19.637)	2.349.121
PASSIFS	1.547.784	22.490	217.520	108.519	(19.637)	1.876.676
Additions d'immobilisations incorporelles et matérielles (Notes 7 y 8)	85.675	15.403	-	-	-	101.078
AUTRES POSTES N'AFFECTANT PAS LES FLUX DE CAISSE:						
Détérioration d'actifs - Produit (Charge)	3.728	-	-	-	-	3.728

(*) Le résultat financier et la charge de l'impôt sur les sociétés pour les activités des segments "Ferroviaire" et "Roulement et composants" sont inclus intégralement dans la colonne de "Général" car diverses entités légales coïncident et il n'y a pas de critères raisonnables pour les assigner par segment.

2008 (Milliers d'euros)

Segmentation par Unités d'Activité	Ferroviaire	Roulement et composants	Activité de concessions	Général	Inter-segments	Total
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES:						
Ventes externes	924.172	71.971	8.808	-	-	1.004.951
Ventes entre segments	82.601	21.146	-	-	(103.747)	-
Total ventes	1.006.773	93.117	8.808	-	(103.747)	1.004.951
RÉSULTATS:						
Résultat d'exploitation	80.213	15.376	9.330	(2.565)	-	102.354
Résultat financier	-	-	(11.648)	16.000	-	4.352
Participations aux gains nets de sociétés associées	(294)	-	-	-	-	(294)
Bénéfice avant impôts	79.919	15.376	(2.318)	13.435	-	106.412
Impôt sur les bénéfices (*)	-	-	3.677	(3.381)	-	296
Bénéfice net de l'exercice	79.919	15.376	1.359	10.054	-	106.708
Résultat attribué à des intérêts minoritaires	(672)	-	(295)	-	-	(967)
Résultat attribué à la société mère	79.247	15.376	1.064	10.054	-	105.741
Amortissements de l'exercice (Notes 7 y 8)	11.364	4.450	4.619	241	-	20.674
ACTIFS	906.792	93.747	202.282	746.060	(35.275)	1.913.606
PASSIFS	1.209.355	27.631	213.170	121.395	(35.275)	1.536.276
Additions d'immobilisations incorporelles et corporelles (Notes 7 y 8)	48.948	15.471	21.768	-	-	86.187
AUTRES POSTES N'AFFECTANT PAS LES FLUX DE CAISSE:						
Détérioration d'actifs - Produit (Charge)	(3.728)	-	-	-	-	(3.728)

(*) Le résultat financier et la charge de l'impôt sur les sociétés pour les activités des segments "Ferroviaire" et "Roulement et composants" sont inclus intégralement dans la colonne de "Général" car diverses entités légales coïncident et il n'y a pas de critères raisonnables pour les assigner par segment.

Les actifs et passifs d'usage général ainsi que les résultats qu'ils génèrent, parmi lesquels on remarque les postes de trésorerie et autres actifs financiers courants, n'ont pas fait l'objet d'assignation au reste des segments. De même, les postes de conciliation qui surgissent de la comparaison du résultat de l'intégration des états financiers des différents segments d'activité (dressés selon des critères de gestion), avec les états financiers consolidés du groupe CAF n'ont pas fait non plus l'objet d'une assignation.

Dans le montant des ventes externes du segment ferroviaire de l'exercice 2009 sont incluses des ventes de biens d'un montant de 1.094.401.000 euros (850.272.000 euros dans l'exercice 2008), le reste correspondant à la prestation de services.

L'information selon des critères géographiques est la suivante:

a) La distribution des ventes par zones géographiques au 31 décembre 2009 et 2008 est la suivante (en milliers d'euros):

Zone géographique	2009	%	2008	%
Marché National	723.685	57,52	593.724	59,08
Marché Extérieur (*)	534.356	42,48	411.227	40,92
Total	1.258.041	100,00	1.004.951	100,00

(*) La plupart des ventes du marché extérieur sont réalisées par la Société mère sise en Espagne.

b) La distribution des investissements nets en immobilisations corporelles par segments géographiques au 31 décembre 2009 et 2008 est la suivante (en milliers d'euros):

Zone géographique	2009	2008
National	215.470	198.519
Extérieur	59.163	6.111
Total	274.633	204.630

Par ailleurs, outre ce qui a été indiqué dans le tableau ci-dessus, le Groupe a investi, dans les exercices 2009 et antérieurs, dans les infrastructures nécessaires pour assurer la prestation de services de la concession du Mexique. Ces actifs, conformément aux normes applicables, sont enregistrés au poste "Autres actifs incorporels - Concessions Administratives" (Note 7). La totalité de ces investissements a été réalisée au Mexique.

7. AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2009 sur les différents comptes du poste d'autres actifs incorporels et leurs amortissements cumulés correspondants a été le suivant:

	Milliers d'euros				
	Concessions administratives	Charges de développement	Applications informatiques	Fonds de commerce	Total
Solde au 31.12.07					
Coût	194.884	18.165	10.047	48	223.144
Amortissement cumulé	-	(15.992)	(9.596)	-	(25.588)
Net	194.884	2.173	451	48	197.556
Coût					
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	80	15	95
Entrées	21.768	5.994	686	5.384	33.832
Transferts aux stocks	-	-	(103)	-	(103)
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	(445)	-	(445)
Différences de conversion	(52.466)	-	(5)	-	(52.471)
Solde Coût 31.12.08	164.186	24.159	10.260	5.447	204.052
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	273	213	-	486
Entrées	(13.560)	12.371	1.314	445	570
Transferts aux stocks	-	(2.053)	(236)	-	(2.289)
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	-	-	-
Différences de conversion	6.505	-	6	-	6.511
Solde Coût 31.12.09	157.131	34.750	11.557	5.892	209.330
Amortissement Cumulé					
Différences de conversion	1.667	-	23	-	1.690
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	(55)	-	(55)
Entrées ou dotations	(5.876)	(1.372)	(125)	-	(7.373)
Transferts aux stocks	-	-	1	-	1
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	445	-	445
Solde Amortissement Cumulé 31.12.08	(4.209)	(17.364)	(9.307)	-	(30.880)
Différences de conversion	(219)	-	(3)	-	(222)
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	(113)	-	-	(113)
Entrées ou dotations	(6.733)	(1.304)	(278)	-	(8.315)
Transferts aux stocks	-	-	-	-	-
Sorties, éliminations ou réductions	-	-	-	-	-
Solde Amortissement Cumulé 31.12.09	(11.161)	(18.781)	(9.588)	-	(39.530)
Net 31.12.08	159.977	6.795	953	5.447	173.172
Net 31.12.09	145.970	15.969	1.969	5.892	169.800

Selon ce qui est décrit à la Note 3.a, le Groupe a procédé en 2009 au transfert de 2.289.000 euros des charges de développement activées pour des projets, à divers marchés conclus qui incorporent la technologie développée (Note 11).

Le détail du Fonds de Commerce par société est le suivant (milliers d'euros):

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
CFD Bagneres, S.A.	5.296	5.296
Lets Ingenieros, S.L.	48	48
Garraiotech, S.L.	445	-
Predictove Ingenieros, S.L.	88	88
Autres	15	15
Total	5.892	5.447

Le montant enregistré comme Concessions administratives correspond au coût engagé dans les actifs nécessaires pour l'exploitation de la Concession au Mexique, d'un montant de 223.225.000 euros (225.635.000 euros en 2008), net des différences de conversion et de subventions reçues qui, au 31 décembre de 2009, s'élevaient à 77.256.000 euros (65.660.000 euros au 31 décembre 2008). Les subventions reçues durant l'exercice 2009 s'élèvent à 12.565.000 euros (18.064.000 euros dans l'exercice 2008). Au deuxième trimestre de 2008, le Groupe a commencé à exploiter cette concession. Les coûts financiers supportés dans l'exercice 2008 jusqu'au début de l'exploitation ont été activés comme augmentation de valeur de la concession pour un montant de 8.342.000 euros.


Le 4 décembre 2003 et le 24 juin 2005, le Secrétariat aux Communications et aux Transports (SCT) du Mexique a signé des conventions spécifiques de coordination avec le Gouvernement de l'état du Mexique pour la réalisation du Chemin de Fer Suburbain de la zone métropolitaine de la Vallée du Mexique.

Le 12 juillet 2005 a été publié au Journal Officiel de la Fédération la convocation et les bases générales pour participer à la licitation publique pour l'octroi d'une concession de prestation de service public de transport ferroviaire de voyageurs dans la modalité de suburbain régulier sur le trajet Cuautitlán-Buenavista, dans l'État du Mexique et la ville du Mexico, District Fédéral, ainsi que pour l'usage et l'exploitation de biens immobiliers du domaine public de la Fédération, qui a inclus les permis pour prêter les services auxiliaires requis. Postérieurement ont été émises les modifications du 20 juillet 2005 et du 23 août 2005, qui ont été notifiées aux participants.

Le 25 août 2005, la SCT a accordé le titre de la concession à la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les conditions générales de la concession sont les suivantes:

- La concession sera en vigueur pour une période de trente ans à partir de la signature du Titre de Concession, après quoi les actifs de la concessionnaire seront reversés au concédant. Les périodes pendant lesquelles se produira un fait non imputable au Concessionnaire, causant un retard dans le démarrage ou la suspension de la prestation du service de transport, n'entrera pas dans le calcul de la validité de la concession. Le Concessionnaire pourra demander la prorogation de la validité de la concession.
- Le Concessionnaire aura le droit à ce que lui soient accordés des droits de passage obligatoire pour prêter le Service de Transport sur la Voie Générale de Communication Ferroviaire du Nord-ouest, sur les sections de Cuautitlán-Buenavista et Cuautitlán-Huehuetoca.



– Le Concessionnaire devra construire des ouvrages ferroviaires, et assurer tous les travaux de construction, reconstruction et adaptation et la fourniture et l'installation de tous les matériels, équipements et sous-systèmes ferroviaires requis pour la mise en service du Chemin de Fer Suburbain, sauf les ouvrages de routes et urbains, qui seront à la charge de la SCT, en coordination avec les autorités des gouvernements de l'État du Mexique et du District Fédéral.

Le Groupe a conclu en 2008 un accord avec le concédant, selon lequel il touchera, comme contre prestation pour les retards produits pour des causes étrangères à la volonté du Groupe, une indemnisation de 26.000.000 euros qui a été enregistrée au poste "Autres produits d'exploitation" du compte de résultats consolidé et en charge du poste "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer - Autres créances" du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2008. Les Administrateurs estiment que ce montant sera réalisé dans l'exercice 2011. Il a été évalué à son coût amorti avec enregistrement d'une charge de 3.591.000 euros sur le compte de résultats consolidé ci-joint de 2009.

Le 5 août 2009, le Groupe, conformément à ce qui est établi dans le Titre de Concession, a notifié en temps et en forme à la SCT l'existence d'un Cas de Force majeure défini selon les termes du Titre de Concession, qui consiste principalement en une moindre affluence d'usagers au train suburbain, en raison de la mise en œuvre incomplète du Plan de Transport, prévu dans le Titre de Concession, par les autorités compétentes, qui a eu pour conséquence des recettes moins importantes pour le Groupe. À la date de présentation de ces comptes annuels consolidés, le Groupe reste en communication avec le Secrétariat de Communications et Transports, sans qu'aucun droit de recouvrement n'ait été établi ni matérialisé vis-à-vis de la SCT en rapport avec cette réclamation.

Les Administrateurs de la Société Mère, s'en remettant à des études confiées à des tiers, considèrent que l'activité future de la concession permettra de récupérer le coût net des actifs qui y auront été employés. Leur valeur récupérable a été estimée selon leur valeur en usage, laquelle s'est basée sur l'hypothèse d'une affluence croissante de passagers jusqu'à un niveau de stabilisation, de génération de flux de trésorerie, de taux de croissance et de taux d'escompte (WACC) du marché.


Les termes détaillés du titre de concession sont repris dans les bases générales de la licitation.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2009 et 2008 sur les différents comptes du poste des immobilisations corporelles et leurs amortissements cumulés a été le suivant:

	Milliers d'euros					Total
	Terrains et constructions	Installations techniques et machines	Autres installations, outillage et mobilier	Autres immobilisations	Avances et en cours	
Solde au 31.12.07						
Coût	157.775	163.043	9.620	16.961	1.331	348.730
Amortissement cumulé	(53.155)	(104.706)	(5.936)	(13.010)	-	(176.807)
Net	104.620	58.337	3.684	3.951	1.331	171.923
Coût ou valeur de marché						
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	2.481	49	13	-	2.543
Entrées	16.006	24.077	1.628	3.258	7.386	52.355
Transferts	5.549	646	71	2	(6.011)	257
Sorties, éliminations ou réductions	-	(3.601)	(25)	(103)	-	(3.729)
Différences de conversion	(745)	77	(110)	(97)	(6)	(881)
Solde au 31.12.08	178.585	186.723	11.233	20.034	2.700	399.275
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	1	10	-	11
Entrées	7.789	29.278	7.190	3.443	39.248	86.948
Transferts	24.716	3.079	(544)	45	(27.494)	(198)
Sorties, éliminations ou réductions	(344)	(3.797)	(32)	(352)	(2.793)	(7.318)
Différences de conversion	1.671	595	371	25	484	3.146
Solde au 31.12.09	212.417	215.878	18.219	23.205	12.145	481.864
Amortissement Cumulé						
Incorporations au périmètre	-	(863)	(11)	(13)	-	(887)
Entrées ou dotations	(3.883)	(10.370)	(815)	(1.349)	-	(16.417)
Transferts	(80)	(77)	(22)	(26)	-	(205)
Sorties, éliminations ou réductions	-	3.291	43	80	-	3.414
Différences de conversion	(40)	(57)	21	61	-	(15)
Solde Amortissement Cumulé 31.12.08	(57.158)	(112.782)	(6.720)	(14.257)	-	(190.917)
Incorporations au périmètre (Note 2.f)	-	-	-	(2)	-	(2)
Entrées ou dotations	(3.547)	(13.624)	(1.240)	(1.663)	-	(20.074)
Transferts	-	28	28	(24)	-	32
Sorties, éliminations ou réductions	6	3.320	29	351	-	3.706
Différences de conversion	32	43	(35)	(16)	-	24
Solde Amortissement Cumulé 31.12.09	(60.667)	(123.015)	(7.938)	(15.611)	-	(207.231)
Net 31.12.08 (*)	121.427	73.941	4.513	5.777	2.700	208.358
Net 31.12.09	151.750	92.863	10.281	7.594	12.145	274.633

(*) Avant de tenir compte des pertes pour dépréciation.



Durant l'exercice 2009, le Groupe a réalisé des investissements productifs d'un montant de 46.552.000 euros pour la constitution et la mise en marche de l'usine du Brésil, investissement substantiellement achevé à la clôture de l'exercice 2009. En outre, durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a réalisé des investissements afin d'augmenter et d'améliorer sa capacité productive. Ces investissements ont été réalisés surtout dans les unités de roulements, bogies et division de finition de l'usine de Beasain.

L'effet des actualisations d'immobilisations selon la "Norme Forale" 11/1996 et le "Décret Foral" 13/1991 dans les dotations annuelles à l'amortissement enregistrées dans l'exercice 2009 et antérieurs est de 145.000 et 4.523.000 euros, respectivement et approximativement (145.000 et 4.378.000 euros dans l'exercice 2008).

Au 31 décembre 2009 et 2008, le Groupe avait des engagements fermes d'achat d'investissement pour un montant de 10.193.000 et 17.966.000 euros, environ.

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour bien couvrir leurs éléments d'immobilisations. Au 31 décembre 2009 et 2008 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur nette comptable des immobilisations à cette date.

Le coût brut des actifs totalement amortis et en usage, au 31 décembre 2009 et 2008, s'élevaient à 136.556.000 et 129.771.000 euros, environ.

Le Groupe déduit de la valeur comptable de l'actif le montant des subventions de capital reçues pour son acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 6.035.000 euros au 31 décembre 2009 (6.194.000 euros au 31 décembre 2008). Le montant porté aux résultats dans l'exercice 2009 s'élève à 1.322.000 euros (1.215.000 euros en 2008) et est enregistré au poste de "Amortissement des immobilisations" du compte de résultats consolidé ci-joint.

Pertes pour dépréciation

Les Administrateurs estiment qu'il n'y a pas d'indices de dépréciation dans les actifs du Groupe placés à l'étranger au 31 décembre 2009. En 2008 a été enregistré un assainissement d'un montant de 3.728.000 euros, afin d'évaluer certains actifs à leur valeur récupérable. Cette provision a été reversée durant l'exercice 2009 lorsqu'ont disparu les facteurs qui y avaient donné lieu auparavant (Note 3.c).

9. INVESTISSEMENTS COMPTABILISÉS PAR LA MÉTHODE DE LA PARTICIPATION ET ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Le mouvement enregistré durant les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 sur les différents comptes des rubriques "Investissements comptabilisés selon la méthode de la participation" et "Actifs financiers non courants", a été le suivant:

Milliers d'euros											
	Investissements dans des associées		Instruments de patrimoine		Autres actifs financiers		Instruments financiers dérivés (Note 17)		Prêts et comptes à recouvrer		Total
	Coût	Coût	Provision	Coût	Provision	Valeur de marché	Coût	Provision			
Solde au 31.12.07	2.064	17.952	(721)	1.584	-	368	14.160	(7.472)		27.935	
Variations dans											
le périmètre (Note 2.f) (*)	12.235	20	-	8	-	-	68	-		12.331	
Entrées ou dotations (*)	(294)	3.504	-	134	-	9.196	51.609	(220)		63.929	
Sorties, éliminations ou réductions (*)	(537)	-	-	(177)	-	-	(524)	-		(1.238)	
Transferts et annulations	-	-	721	-	-	(368)	(5.372)	(23.689)		(28.708)	
Solde au 31.12.08	13.468	21.476	-	1.549	-	9.196	59.941	(31.381)		74.249	
Variations dans											
le périmètre (Note 2.f) (*)	2.056	-	-	8	-	-	-	-		2.064	
Entrées ou dotations (*)	(2.467)	1.621	-	189	-	1.239	7.672	-		8.254	
Sorties, éliminations ou réductions (*)	(866)	-	-	(983)	-	-	(4.920)	-		(6.769)	
Transferts et annulations	-	(456)	-	456	-	(9.196)	(7.014)	2.590		(13.620)	
Solde au 31.12.09	12.191	22.641	-	1.219	-	1.239	55.679	(28.791)		64.178	

(*) Y compris l'effet pour conversion du taux de change.

Le détail des actifs financiers non courants du Groupe au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 est donné ci-après, par nature et catégorie aux effets d'évaluation:

Milliers d'euros					
31.12.09					
Actifs financiers: Nature / Catégorie	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Instruments de patrimoine	22.641	-	-	-	22.641
Dérivés financiers	-	-	-	1.239	1.239
Autres actifs financiers	251	26.888	968	-	28.107
Long terme / non courants	22.892	26.888	968	1.239	51.987

Milliers d'euros

Actifs financiers: Nature / Catégorie	31.12.08				
	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Instruments de patrimoine	21.476	-	-	-	21.476
Dérivés financiers	-	-	-	9.196	9.196
Autres actifs financiers	152	28.561	1.396	-	30.109
Long terme / non courants	21.628	28.561	1.396	9.196	60.781

Le détail par échéance des postes qui font partie de la rubrique "Actifs financiers non courants" est le suivant (en milliers d'euros):

Exercice 2009

	2011	2012	2013	2014 et suivants	Total
Investissements maintenus jusqu'à échéance	-	-	-	968	968
Prêts et postes à recouvrer	7.337	5.091	4.032	10.428	26.888
Dérivés financiers	767	472	-	-	1.239
Total	8.104	5.563	4.032	11.396	29.095

Exercice 2008

	2010	2011	2012	2013 et suivants	Total
Investissements maintenus jusqu'à échéance	-	346	346	704	1.396
Prêts et postes à recouvrer	4.251	4.024	5.725	14.561	28.561
Dérivés financiers	7.541	1.655	-	-	9.196
Total	11.792	6.025	6.071	15.265	39.153

a) Participations dans des sociétés associées

L'information importante des participations dans des sociétés associées, évaluées par la méthode de la participation, est donnée ci-après (en milliers d'euros):

Nom	Siège Social	Activité et Objet social	Fraction de capital		Investissements dans des Associées	Données financières de base (1)			Chiffre d'affaires	Actif	Audit
			Directe	Indirecte		Capital	Réserves et Résultats Cumulé	Résultat 2009			
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Jaén (Espagne)	Fabrication de wagons de charge.	-	35% (2)	1.181	3.703	(85)	(244)	-	19.987	PwC
Asirys Vision Technologies, S.A.	Gipúzcoa (Espagne)	Étude et fabrication de systèmes de fabrication automatiques.	-	26% (3)	43	154	11	(66)	21	15	S.M. Auditores
Plan Metro, S.A.	Gipúzcoa (Espagne)	Location d'équipements ferroviaires.	-	40% (4)	8.911	60	28.077	(1.003)	-	372.563	Deloitte
Consortio Traza, S.A.	Zaragoza (Espagne)	Détention d'actions	25%	-	2.056	65	8.158	-	-	8.223	PwC

(1) Après ajustements et homogénéisations de consolidation (en Milliers d'euros).

(2) À travers CAF Santana, S.A., participée également à 67%. La Société garde une participation de 100% dans Ditecsa Jaén, S.A.

(3) À travers CAF I+D, S.L.

(4) À travers Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.

	Milliers d'euros	
	2009	2008
Solde initial	13.468	2.064
Bénéfices de Sociétés et ajustement de marges	(2.467)	(294)
Sorties, retraits ou réductions	(866)	(537)
Variation dans le périmètre	2.056	12.235
Solde final	12.191	13.468

Durant l'exercice 2009, le Groupe a constitué la société Consortio Traza, S.A. conjointement avec d'autres partenaires. Cette société, de son côté, a constitué la Sociedad de Economía Mixta los Tranvías de Zaragoza, S.A. dans laquelle elle a une participation de 80% du capital social, qui s'élève à 10.000.000 euros. Elle a vendu par ailleurs 33% du capital social de Transitia SPE, S.L. pour un montant de 834.000 euros, en générant une moins-value de 22.000 euros.

b) Portefeuille de valeurs non courant

Nom	% Participation	Coût investissement (milliers d'euros)	
		2009	2008
Alquiler de Trenes A.I.E	5	1.202	1.202
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	10,31	13.220	11.911
Dano-Rail, S.Coop.	20	338	338
Ferromovil 3000, S.L.	10	3.181	3.181
Alquiler de Metros A.I.E	5	66	66
Plan Azul 07, S.L.	5,2	1.381	1.381
Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A	15	1.908	1.908
Iniciativa FIK, AIE	6,25	1.344	1.031
FIK Advanlife, S.L.	6	1	1
Autres		-	457
		22.641	21.476

Par suite d'un contrat de financement souscrit le 16 février 2004 entre Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A. et un établissement bancaire, au 31 décembre 2009 et 2008, ces actions sont nanties.

Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a participé à deux augmentations de capital de la société "Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A." à travers la société dépendante "Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.L." pour un montant de 1.309.000 et 2.043.000 euros, en déboursant le pourcentage de participation dans la société, augmenté de 7,6% à 10,31%.

Durant l'exercice 2008, il a été procédé à une augmentation du capital social de "Arrendadora de Equipamientos Ferroviarios, S.A." de 720.000 euros, à laquelle ont participé ses actionnaires proportionnellement au capital social détenu (15%). L'activité de cette société est la location à un tiers pour l'exploitation de véhicules produits par le Groupe.

Par ailleurs, depuis l'exercice 2009, le Groupe détient des participations de 6,25% et 6% du capital social de Iniciativa FIK, AIE et FIK Advanlife S.L., sociétés dont l'objet social est la recherche, le développement et l'exploitation de connaissances scientifiques et technologiques dans le champ de la technologie pour la santé orientées sur le vieillissement et le handicap. La valeur nominale des participations s'élève à 3.125.000 euros et 313 euros, respectivement. Le Groupe a des déboursements en attente pour ces participations, de 1.781.000 euros, payables par versements semestriels de 156.000 euros.

Tous les investissements ont été évalués au coût d'acquisition, leur valeur de marché ne pouvant être mesurée de manière fiable (Note 3.d).

c) Instruments financiers dérivés

À ce poste est incluse la valeur de marché des contrats d'assurance de taux de change avec une échéance à long terme (Note 17).

d) Prêts et comptes à recouvrer

Le détail des prêts et postes à recouvrer est le suivant (Milliers d'euros):

	31.12.09	31.12.08
Prêts au personnel	3.625	3.631
Engagement de Plan de Participation	47.701	54.715
Provisions	(28.791)	(31.381)
Administrations Publiques long terme (Note 19)	3.605	842
Autres	748	753
Total	26.888	28.560

La Société mère accorde, en vertu des conventions signées avec le personnel, divers prêts à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché, avec une échéance qui oscille entre les 10 et 15 ans. La Société n'actualise pas ces montants car il estime que l'effet de l'actualisation de ce montant est peu significatif.

Durant l'exercice 2008, la Société mère a vendu à la société du groupe Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A. diverses participations minoritaires d'un montant de 5.849.000 euros, correspondant à leur valeur nominale, et a donc enregistré une plus-value de 651.000 euros, enregistrée à la rubrique "Dépréciation et résultat pour cessions d'instruments financiers" du compte de résultats.

Cartera Social

En 1994 a été constitué le "Plan de Participation" pour faciliter l'accès des employés de la Société mère à contrat fixe au capital social de la Société moyennant la création de Cartera Social, S.A. Cette société est titulaire d'actions de CAF, S.A., et les employés de la Société mère y sont représentés fiduciairement par 8 employés ou anciens employés de cette dernière. Cartera Social, S.A. a vendu depuis lors à la Société mère des "droits" sur les actions de CAF, S.A. qu'elle possède.

Aux rubriques "Actifs financiers non courants - Prêts et postes à recouvrer" et "Autres actifs financiers courants" du bilan consolidé ci-joint est inclus l'investissement dans ces "droits", appartenant au "Plan de Participation" acquis à Cartera Social. Cette acquisition a été réalisée dans le seul but de les revendre dans une période de plusieurs années à ses employés.

Ce Plan a été mené en trois phases, la première dans l'exercice 1994, avec l'acquisition par la Société mère de 632.000 "droits" sur des actions de CAF, S.A. appartenant à Cartera Social, pour un montant de 26.900.000 euros. La seconde, avec l'acquisition de 210.150 "droits" dans l'exercice 2005 pour 14.300.000 euros. Enfin, à la fin de l'exercice 2007, a été décidée dans la troisième phase l'acquisition de 171.747 "droits" supplémentaires, à un coût d'acquisition pour CAF, S.A. de 50.700.000 euros.

Étant donné que la Société mère a acheté les "droits" en question à un prix qui a été supérieur à la somme du prix de vente à ses employés et des apports que fait au Plan la Cartera Social elle-même, les trois acquisitions ont entraîné des pertes pour la Société mère qui ont été enregistrées intégralement dans des exercices antérieurs pour un montant de 49.600.000 euros après avoir tenu compte des actualisations applicables.

La plupart des "droits" non encore vendus aux employés au 31 décembre 2009, appartiennent à la dernière augmentation réalisée en 2007. Tous les Plans ont été réalisés dans des conditions similaires.

Par conséquent, au 31 décembre 2009, la Société mère a enregistré, à la rubrique "Actifs financiers non courants - Prêts et postes à recouvrer" du bilan consolidé ci-joint au 31 décembre 2009, un montant brut de 47.701.000 euros (54.715.000 euros en 2008), pour ces "droits".

Toutefois, pour adapter le coût des "droits" acquis à leur valeur nette de récupération, le Groupe a enregistré au 31 décembre 2009 une provision de 32.799.000 euros dont 28.791.000 euros figurent comme une dépréciation des investissements financiers à long terme (33.280.000 euros au 31 décembre 2008, dont 31.381.000 euros figuraient

comme une dépréciation des investissements financiers à long terme) et le reste des investissements financiers à court terme. Au 31 décembre 2009, la part de cet actif qu'il est prévu de vendre avant un an, avec sa provision correspondante, a été enregistrée à la rubrique "Autres actifs financiers courants" du bilan consolidé à cette date. Durant l'exercice 2009 des droits dont la valeur de coût et la provision s'élevaient respectivement à 3.933.000 et 482.000 euros (3.332.000 et 401.000 euros en 2008) environ, ont été vendus.

Cartera Social, S.A. est la seule propriétaire des actions de CAF, S.A., et jouit donc pleinement de tous les droits politiques et économiques qui lui reviennent en tant qu'actionnaire de la Société mère. Par conséquent, CAF, S.A. n'a ni droits, ni obligations, ni risques sur les bénéfices et les pertes économiques qui pourraient se produire pour Cartera Social, S.A. La Société mère a uniquement l'engagement de vendre à un prix fixé, et les travailleurs celui d'acquiescer ces "droits" en 84 échéances mensuelles similaires, comptées à partir de la mise en œuvre de chacune des phases du Plan. Les actions en question appartiennent à Cartera Social, S.A. jusqu'à l'exercice du "droit", lequel ne peut avoir lieu avant la cessation de la relation de travail de chaque employé avec CAF, S.A. Durant cette période, Cartera Social, S.A. finance la propriété de ces actions essentiellement au moyen du montant versé par CAF, S.A. pour l'achat des droits en question.

Au 31 décembre 2009, Cartera Social, S.A. possédait 1.013.897 actions de CAF, S.A. équivalentes à 29,56% de son capital (Note 14).

10. SOLDES ET OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES RATTACHÉES

Le détail des transactions réalisées avec des sociétés associées et avec d'autres, qui sont des parties rattachées et qui n'ont pas été éliminées dans le processus de consolidation (Note 2.f), est le suivant:

Société	Milliers d'euros			
	2009		2008	
	Services Prêtés ou Ventes	Services reçus ou Achats	Services Prêtés ou Ventes	Services reçus ou Achats
Ferromovil 3000, S.A.	-	-	107.760	-
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A	-	-	13.108	-
Plan Metro, S.A.	161.720	-	182.852	-
Consortio Traza, S.A.	10.031	-	-	-
Compañía de Vagones del Sur ,S.A.	516	-	-	-
	172.267	-	303.720	-

Les marges générées dans des opérations réalisées avec des sociétés associées ont été dûment éliminées dans le processus de consolidation proportionnellement à leur pourcentage de participation.

Comme résultat des opérations du présent exercice, de celles d'années antérieures et des avances accordées, les principaux soldes que le Groupe avait avec les sociétés en participation non consolidées par intégration globale au 31 décembre 2009 et 2008, étaient les suivants (Note 2.f):

Société	Milliers d'euros					
	31.12.09			31.12.08		
	Comptes à recouvrer	Comptes à payer	Avances nettes de degré d'avancement	Comptes à recouvrer	Comptes à payer	Avances nettes de degré d'avancement
Ferromovil 3000, S.A.	7.160	-	-	3.178	-	-
Metro de Sevilla, Sociedad Concesionaria de la Junta de Andalucía, S.A.	1.583	-	-	13.108	-	-
Plan Metro, S.A.	-	8	295.943	-	-	180.955
Sociedad de Economía Mixta los Tranvías de Zaragoza, S.A.	11.636	-	10.031	-	-	-
Iniciativa FIK, AIE	-	313	-	-	158	-
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	1.960	-	-	-	-	-
	22.339	321	305.974	16.286	158	180.955

À la rubrique de "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer" du bilan consolidé au 31 décembre 2009 est inclus un compte à recouvrer à Cartera Social, S.A. au titre des droits de renonciation, pour un montant de 319.000 euros (6.000 euros au 31 décembre 2008) (Note 14).

11. STOCKS ET CONTRATS DE CONSTRUCTION

La composition des stocks au 31 décembre 2009 et 2008 est la suivante:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Matières premières et autres approvisionnements, produits en cours, finis et semi-finis (Note 21)	289.904	58.461
Avances aux fournisseurs	46.720	20.414
	336.624	78.875

Le Groupe déduit de la valeur comptable de la ligne de "Matières premières et autres approvisionnements, produits en cours, finis et semi-finis" le montant des subventions reçues pour leur acquisition. Le montant net en attente d'amortissement des subventions reçues s'élève à 281.000 et 782.000 euros au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, respectivement.

Au 31 décembre 2009, le Groupe avait des engagements fermes d'achat de matières premières pour un montant de 737.732.000 euros, environ (Note 26) (791.397.000 euros au 31 décembre 2008).

Les sociétés consolidées suivent le critère de prendre des polices d'assurance pour couvrir convenablement leurs stocks. Au 31 décembre de 2009 et 2008 les polices d'assurance contractées couvraient la valeur des stocks à cette date.

Tel que cela est décrit dans la Note 3.e, le Groupe capitalise les charges financières supportées durant l'exercice et qui sont en rapport avec les stocks dont le cycle de production est supérieur à un an. Le montant capitalisé à cet

effet avant de considérer l'imputation aux résultats pour ventes dans les exercices 2009 et 2008 a été de 474.000 euros et 1.099.000 euros, respectivement.

Contrats de construction

Le montant de la somme cumulée de coûts encourus et gains reconnus (moins ceux correspondant aux pertes reconnues) et le montant des avances reçues au 31 décembre 2009 et 2008 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Facturation différée (actif) (Notes 3.f et 12)	385.938	260.703
Facturation anticipée (passif) (Note 3.f)	(724.079)	(439.996)
Net	(338.141)	(179.293)
Coûts encourus plus gains et pertes reconnus par degré d'avancement	1.818.649	1.453.162
Facturation émise sans considérer les avances	(1.432.711)	(1.192.459)
Avances reçues	(724.079)	(439.996)
Net	(338.141)	(179.293)

Le montant des retenues dans les paiements au 31 décembre 2009 s'élève à 12.425.000 euros (8.148.000 euros au 31 décembre 2008).

12. CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES COMPTES À RECOUVRER

La composition du poste créances commerciales et autres comptes à recouvrer au 31 décembre 2009 et 2008 est la suivante:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Clients en monnaies de l'environnement euro	708.620	525.422
Clients en monnaie étrangère (Note 3.h)	106.189	118.188
Provisions pour dépréciation (Note 3.d)	(623)	(1.054)
	814.186	642.556

Ces soldes à recouvrer ont été générés, principalement, par suite de la reconnaissance du degré d'avancement selon ce qui est décrit à la Note 3.f. Une part de ces soldes (environ 53%, 60% en 2008) est facturée à des clients. Le reste correspond à "Production exécutée en attente de facturation". Les principaux soldes se sont produits dans l'environnement euro. Au 31 décembre 2009 les soldes facturés principaux étaient avec RENFE, Métro d'Istanbul, Tramway de Zaragoza, CPTM et Société des Transports de Bruxelles, pour 98.058.000, 13.874.000, 11.636.000, 11.105.000 et 7.731.000 euros, respectivement. Parmi les comptes à recouvrer en monnaie étrangère, sont inclus principalement des comptes à recouvrer pour les travaux du Tramway d'Édimbourg, Métro de Santiago du Chili et la Grande Vitesse de Turquie, pour l'équivalent à 10.239.000, 9.881.000 et 3.556.000 euros respectivement. Au 31 décembre 2008 les soldes principaux étaient avec RENFE, Métro de Sevilla et Société des Transports de Bruxelles, pour 200.815.000, 13.108.000 et 15.460.000 euros, respectivement. Parmi les comptes à recouvrer en monnaie étrangère, étaient inclus, principalement, les comptes à recouvrer pour les travaux du Métro d'Alger, du Métro de Delhi, du Métro de Santiago du Chili, du Tramway d'Édimbourg et des Trains d'Algérie, pour l'équivalent à 10.854.000, 7.055.000, 13.791.000, 13.516.000 et 21.075.000 euros respectivement.

Le montant des soldes échus au 31 décembre 2009 et 2008 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Échus > 90 jours	8.142	13.861
Échus > 180 jours (*)	22.528	22.047
	30.670	35.908

(*) ce poste inclut les retenues effectuées par les clients sur des factures (Note 11).

Après leur analyse individualisée, le Groupe CAF a estimé que 623.000 et 1.054.000 euros au 31 décembre 2009 et 2008, respectivement, présentaient un risque de recouvrement, et les provisions correspondantes pour dépréciations ont été dotées.

13. AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

Au 31 décembre 2009 et 2008 le détail de ce poste est le suivant:

Actifs financiers: Nature / Catégorie	Milliers d'euros				
	31.12.09				
	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer (Note 9.d)	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Valeurs représentatives de la dette publique	-	-	242.765	-	242.765
Dérivés financiers	-	-	-	5.957	5.957
Autres actifs financiers	3	4.844	215.249	-	220.096
Court terme / courants	3	4.844	458.014	5.957	468.818

Actifs financiers: Nature / Catégorie	Milliers d'euros				
	31.12.08				
	Actifs financiers disponibles pour la vente	Prêts et postes à recouvrer	Investissements maintenus jusqu'à échéance	Dérivés de couverture	Total
Valeurs représentatives de la dette publique	-	-	306.090	-	306.090
Dérivés financiers	-	-	-	19.051	19.051
Autres actifs financiers	938	3.331	180.129	-	184.398
Court terme / courants	938	3.331	486.219	19.051	509.539

Le Groupe suit la politique d'investir les excédents de trésorerie en dette publique repos, dépôts à court terme, placements à échéance fixe ou billets à ordre du marché. Il s'agit d'investissements à court terme dont les résultats sont enregistrés au crédit de la rubrique "Produits financiers" du compte de résultats consolidé ci-joint. Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a enregistré des produits à ce titre de 6.722.000 et 16.777.000 euros, respectivement.

Le solde enregistré à "Autres actifs financiers" inclut un solde non utilisé du financement reçu pour le Projet du Chemin de Fer Suburbain pour un montant de 2.150.000 euros (Note 16). Ce montant non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro Ferrocarril Suburbano comme liquide restreint et assignable, uniquement, aux investissements à réaliser dans ce projet (Note 7).

14. PATRIMOINE NET

a) Capital social de la Société mère

Au 31 décembre 2009 et 2008, le capital social de la Société mère était représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale de 3,01 euros chacune, représentées par des annotations au compte, totalement souscrites et libérées, toutes cotées en Bourse.

Les Sociétés ou entités actionnaires possédant au 31 décembre 2009 et 2008 plus de 3% du capital social de la Société mère sont:

	% Participation 2009	% Participation 2008
Cartera Social, S.A. (Notes 9 et 10) (*)	29,56	29,56
Gipuzkoa Donostia Kutxa	17,75	17,75
BNP Paribas Securities Services	5,47	5,47
AVIVA International Holding, Ltda.	-	3,23

(*) Les actionnaires de cette société sont ou ont été travailleurs de la Société Mère (Note 9).

Le 6 juin 2009, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a habilité le Conseil d'Administration pour l'acquisition d'actions propres dans un délai de dix-huit mois à partir de cette date. À la date de formulation des présents comptes annuels consolidés cette acquisition n'a pas eu lieu.

b) Prime d'émission

Le Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes permet expressément l'utilisation du solde de la prime d'émission pour augmenter le capital et n'établit aucune restriction spécifique quant à la disponibilité de ce solde.

c) Réserve de revalorisation

Le montant maintenu dans cette réserve durant les exercices 2009 et 2008 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Revalorisation d'actifs corporels:		
Terrains	30.418	30.418
Actualisation Loi 9/1983	7.954	7.954
Actualisation "Décret Foral" 13/1991	11.379	11.379
Actualisation "Norme Forale" 11/1996	8.701	8.701
	58.452	58.452

Actualisation Loi 9/1983 et "Décret Foral" 13/1991

Conformément aux normes en vigueur le solde de ces comptes est de libre disposition.

Actualisation Norme Forale 11/1996

Ce solde peut être destiné à éliminer les résultats comptables négatifs, à augmenter le capital social ou aux réserves non distribuables, quant au solde du compte en attente d'application. Si l'on disposait de ce solde de ce compte d'une manière différente de celle prévue dans la "Norme Forale" 11/1996, ce solde serait alors soumis à l'impôt.

d) Réserve légale

Conformément au Texte Remanié de la Loi des Sociétés Anonymes, un montant égal à 10% du bénéfice de l'exercice doit être destiné à la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne au moins 20% du capital social. La réserve légale pourra être utilisée pour augmenter le capital dans la part de son solde qui dépasse 20% du capital après augmentation. Sauf pour la finalité indiquée antérieurement, et tant qu'elle ne dépassera pas 20% du capital social, cette réserve ne pourra être destinée qu'à compenser des pertes et à condition qu'il n'y ait pas d'autres réserves disponibles suffisantes pour cela.

e) Réserves et résultats dans des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation

Le détail par sociétés selon leur apport aux réserves de ce poste du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2009 et 2008 et au résultat consolidé 2009 et 2008 est le suivant (en milliers d'euros):

	2009		2008	
	Réserves	Résultats	Réserves	Résultats
CAF, S.A.	253.122	132.676	193.335	91.342
CAF USA, Inc.	1.388	(1.054)	1.870	(482)
CAF México, S.A. de C.V.	2.234	637	689	1.545
CAF Brasil Industria e Comercio, S.A.	76	(732)	(89)	996
CAF Argentina, S.A.	(2.727)	368	(2.793)	278
CAF Rail UK, Ltd.	309	114	189	119
CAF Italia, S.R.L.	926	298	763	162
CAF Chile, S.A.	(3)	574	-	(2)
CAF Turquía, L.S.	(7)	126	-	-
CAF Argelia, E.U.R.L.	-	(135)	-	-
CFD Bagneres, S.A.	(697)	(746)	(422)	(274)
Trenes de Navarra, S.A.	349	365	(98)	445
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L.U.	(308)	242	(485)	177
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	65	32	(8)	73
Tradinsa Industrial, S.A.	516	174	620	(104)
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	(7)	(71)	(7)	-
CAF I+D, S.L. (Société Unipersonnelle)	1.859	1.522	1.362	440
Traintic, S.L.	4.932	2.669	2.603	2.329
Trainelec, S.L.	2.054	3.552	280	1.773
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	385	580	142	262
Desarrollo de Software Miramon 4, S.L.	2	21	(6)	9
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	(46)	330	(42)	132
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	(5)	536	(8)	56
Lets Ingenieros, S.L.	22	18	(7)	10
Seinalia, S.L.	(6)	160	-	(6)
Predictove Ingenieros, S.L.	(25)	9	(23)	(2)
Lander Simul. and Training Solutions, S.A.	(266)	199	316	141
Actren, S.A.	43	843	(74)	117
Sermanfer, S.A.U.	761	200	531	229

	2009		2008	
	Réserves	Résultats	Réserves	Résultats
Sefemex, S.A. de C.V.	243	79	159	83
Corporación Trainemex, S.A. de C.V.	66	80	-	66
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	1.813	3.517	(1.943)	3.757
Urbanización Parque Romareda, S.A.U.	193	(24)	87	(3)
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	(18)	(24.899)	(1.175)	1.064
Ibaia Energia, S.L.	25	462	6	18
Sempere Componentes, S.L.	711	805	(28)	739
Agarregune, S.L.	-	(89)	-	-
Geminys, S.L.	272	206	152	120
GarraioTech, S.L.	-	(95)	-	-
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	296	602	65	230
Constructora Mex. Del Fer. Sub., S.A. de C.V.	(13)	610	(77)	64
Asirys Vision Technologies, S.A.	(119)	(17)	(101)	(37)
Transitia SPE, S.L.	-	-	-	(135)
Plan Metro, S.L.	(121)	(401)	(135)	14
Consorcio Traza, S.A.	-	-	-	-
	268.294	124.343	195.648	105.745

f) Réserves restreintes et non disponibles

Sur les comptes annuels individuels des sociétés consolidées il y a des réserves pour un montant total de 43.057.000 et 41.406.000 euros au 31 décembre 2009 et 2008, respectivement et approximativement, correspondant aux concepts de réserve légale, réserve d'actualisation de bilans, réserve pour capital amorti et autres, qui sont considérées restreintes et non disponibles.

Tant que le poste des charges de recherche et développement n'aura pas été totalement amorti, la distribution de dividendes est interdite, à moins que le montant des réserves disponibles soit au moins égal au montant des soldes non amortis. Par conséquent, à la clôture de l'exercice 2009, les réserves, d'un montant de 15.969.000 euros (6.795.000 euros à la clôture de l'exercice 2008), ne sont pas disponibles.

g) Différences de conversion

Le détail, par sociétés, du poste "Différences de conversion" au 31 décembre 2009 et 2008 est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
CAF México, S.A. de C.V.	(919)	(1.216)
CAF Brasil Ind. e C., S.A.	3.981	(369)
CAF Argentina, S.A.	22	171
CAF USA, Inc.	(59)	(73)
CAF Rail UK, Ltda.	(96)	(120)
CAF Chile	44	-
Sefemex, S.A. de C.V.	(60)	(65)
Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V.	(15.795)	(17.177)
Constructora Mex. del Fer. Sub, S.A. de C.V.	(768)	(837)
Corporación Trainemex, S.A. de C.V.	(9)	(11)
CAF Turquía, L.S.	(1)	-
CAF Argelia, E.U.R.L.	(42)	-
	(13.702)	(19.697)

h) Ajustements dans le patrimoine pour évaluation

Le montant enregistré dans cette réserve est celui qui se réfère aux corrections de valeurs des dérivés désignés comme de couverture de flux monétaires de caisse (Note 17).

i) Intérêts minoritaires

Le mouvement et la composition du poste "Patrimoine net - Intérêts minoritaires" du bilan de situation consolidé ci-joint durant les exercices 2009 et 2008 est le suivant:

	Milliers d'euros
Solde au 31 décembre du 2007	3.574
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	967
Variation dans le périmètre	10.667
Autres	-
Solde au 31 décembre du 2008	15.208
Bénéfices attribuables à des intérêts minoritaires	(4.393)
Variation dans le périmètre (Note 2.f)	266
Autres	1.865
Solde au 31 décembre du 2009	12.946

j) Gestion du capital

La gestion du capital du Groupe est telle qu'on puisse arriver à une structure financière qui optimise le coût de capital, en maintenant une solide position financière. Cette politique permet de rendre compatible la création de valeur pour l'actionnaire et l'accès aux marchés financiers à un coût compétitif pour couvrir les besoins, tant de refinancement de dette que de financement du plan d'investissements non couverts par la génération de fonds de l'activité.

Les Administrateurs du Groupe CAF considèrent comme indicateurs de l'accomplissement des objectifs fixés que le niveau de levier avec recours à la maison mère soit le plus bas possible. Au 31 décembre 2009 et 2008 la plupart de l'endettement est directement assignée à des activités telles que la concession du Mexique (Notes 3.a et 7). Par niveau de levier on entend le rapport entre le montant de la dette financière nette et le patrimoine net, qui, dans cet exercice, est négatif:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Dette financière nette:		
Avances remboursables (Note 15)	63.808	61.334
Dettes avec des établissements de crédit - Passif non courant (Note 16)	187.577	160.349
Dettes avec des établissements de crédit - Passif courant (Note 16)	15.817	16.564
Investissements Financiers Temporaires (Note 13)	(460.279)	(488.576)
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	(81.727)	(116.714)
	(274.804)	(367.043)
Patrimoine net:		
De la Société Mère	459.499	362.122
Intérêts minoritaires	12.946	15.208
	472.445	377.330

15. AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Le détail des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2009 et 2008, présentés par nature et catégorie, aux effets d'évaluation est le suivant:

Milliers d'euros					
31.12.09					
Passifs Financiers: Nature / Catégorie	Passifs Financiers Maintenus pour Négociier	Autres Passifs Financiers à VR avec des Changements dans les Résultats	Débits et Postes à Paye	Dérivés de Couverture	Total
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	-	-	187.577	-	187.577
Dérivés (Note 17)	-	-	-	899	899
Autres passifs financiers	-	-	61.864	-	61.864
Dettes à long terme /					
Passifs financiers non courants	-	-	249.441	899	250.340
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	-	-	15.817	-	15.817
Dérivés (Note 17)	-	-	-	6.555	6.555
Autres passifs financiers	-	-	14.582	-	14.582
Dettes à court terme /					
Passifs financiers courants	-	-	30.399	6.555	36.954
Total	-	-	279.840	7.454	287.294

Milliers d'euros					
31.12.08					
Passifs Financiers: Nature / Catégorie	Passifs Financiers Maintenus pour Négociier	Autres Passifs Financiers à VR avec des Changements dans les Résultats	Débits et Postes à Paye	Dérivés de Couverture	Total
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	-	-	160.349	-	160.349
Dérivés (Note 17)	-	-	-	7.187	7.187
Autres passifs financiers	-	-	58.750	-	58.750
Dettes à long terme /					
Passifs financiers non courants	-	-	219.099	7.187	226.286
Dettes avec des entités de crédit (Note 16)	-	-	16.564	-	16.564
Dérivés (Note 17)	-	-	-	11.534	11.534
Autres passifs financiers	-	-	17.639	-	17.639
Dettes à court terme /					
Passifs financiers courants	-	-	34.203	11.534	45.737
Total	-	-	253.302	18.721	272.023

Autres passifs financiers

Le Groupe a reçu certaines aides pour des programmes de Recherche et Développement pour la réalisation de projets de recherche et développement, dans la période allant de 2006 à 2011, qui sont enregistrées au moment de leur encaissement effectif ou, le cas échéant, quand le coordinateur du projet conjoint les touche. Ces aides ont consisté en:

- Subventions pour faire face partiellement aux charges et coûts de ces projets.
- Avances remboursables consistant en des prêts sans intérêt, qui ont généralement une période initiale de carence de 3 ans et sont amortis sur une période de plus de 10 ans.

Le mouvement enregistré dans les exercices 2009 et 2008 pour les différents programmes mentionnés, pour la partie à long terme (à la valeur actuelle) a été:

	Milliers d'euros
	Avances remboursables
Solde au 1 31.12.07	53.178
Additions	5.436
Transferts à court terme	(9.911)
Solde au 31.12.08	48.703
Additions	12.872
Transferts à court terme	(9.722)
Solde au 31.12.09	51.853

Par ailleurs, le montant enregistré à court terme au titre des soldes créditeurs pour avances remboursables s'élève à 11.955.000 et 12.631.000 euros, respectivement, au 31 décembre 2009 et 2008.

Dans les projets en collaboration, le coordinateur du projet est le responsable auprès de l'Administration de la réalisation du projet et c'est lui qui touche le total de l'aide de l'Administration. Le Groupe enregistre au poste "Créances commerciales et autres comptes à recouvrer - Autres créances" et "Dettes commerciales et autres comptes à payer - Autres dettes" les montants en attente de recouvrement et de paiement avec ces tiers résultant des projets de collaboration. Au 31 décembre 2009, le Groupe présente à ce titre des soldes en attente de recouvrement avec des tiers (41.000 euros au 31 décembre 2008), et a enregistré un compte à payer d'un montant de 506.000 euros (1.759.000 euros au 31 décembre 2008).

Au 31 décembre 2009, l'échéance dans les prochaines années de la part à long terme (en milliers d'euros) est:

	2009	2008
2010	-	6.546
2011	6.617	6.899
2012	7.048	6.920
2013	7.043	6.920
2014	7.005	6.920
2015 et autres	24.140	14.498
Total	51.853	48.703

À la rubrique "Passifs financiers non courants - Autres passifs financiers" du bilan consolidé au 31 décembre 2009, sont inclus en outre 9.235.000 et 776.000 euros, respectivement, pour engagements envers le personnel et autres passifs (9.261.000 et 786.000 euros au 31 décembre 2008) (Note 3.I).

Autres engagements-

Le détail de la valeur actuelle des engagements assumés par le Groupe en matière de rétributions post-emploi et autres à long terme, des actifs destinés à leur couverture, et des sommes non enregistrées à la clôture des exercices 2009 et 2008, est le suivant (Note 3.k):

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Valeur actuelle des rétributions-	17.567	17.474
Moins - Juste valeur des actifs affectés	16.833	16.354
Provisions à long terme - Obligations pour prestations à long terme au personnel	734	1.120

La valeur actuelle des engagements a été déterminée par des actuaires indépendants qualifiés, qui ont appliqué les critères suivants dans leur quantification:

- Méthode de calcul: "Unité de crédit projetée", qui considère chaque année de service comme génératrice d'une unité additionnelle de droit aux prestations, en évaluant chaque unité séparément.
- Hypothèses actuarielles utilisées: sans biais et compatibles entre elles. En général, les hypothèses actuarielles les plus significatives qui ont été considérées dans les calculs ont été les suivantes:

Hypothèses actuarielles	2009	2008
Taux d'intérêt technique	3,88%(1)	4,77%
Tables de mortalité	PERM/F 2000P	PERM/F 2000P
Taux annuel de révision des pensions	2%(2)	2%
Âge de la retraite	65	65

(1) Durant les 30 premières années. Ensuite à 2,42%.

(2) Pour les retraités, 2,5%.

La juste valeur des actifs affectés a été calculée à la clôture de l'exercice selon la méthode de calcul unité de crédit projetée.

La rentabilité attendue des actifs affectés a été calculée en fonction de l'évaluation du portefeuille de placement affecté réalisée par la compagnie d'assurance Mapfre Vida, et elle a été de 4,21% dans l'exercice 2009 (4,66% dans l'exercice 2008).

16. DETTES AVEC DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

La composition de ces postes du bilan de situation consolidé ci-joint est la suivante:

	Milliers d'euros			
	31.12.09		31.12.08	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Prêts et comptes de crédits avec des établissements	150.568	15.817	140.636	16.489
Intérêts produits en attente d'échéance	37.009	-	19.713	75
Total	187.577	15.817	160.349	16.564

En application de l'IAS 39, les montants des dettes avec des établissements de crédit sont présentés au bilan corrigés par les coûts engagés dans l'ouverture et la concertation des prêts.

Durant l'exercice 2006, la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. (Note 7) a souscrit deux prêts avec Banco Santander, S.A., qui demeurent valables au 31 décembre 2009 et 2008, et dont les conditions sont les suivantes:

- Crédits TVA d'un montant maximum de 250 millions de pesos mexicains, destinés à financer tout ou une partie de tout paiement de TVA. La durée de ce crédit est établie à 45 mois à partir du 24 juillet 2006. Le taux d'intérêt est fixé au TIIE (Taux d'intérêt interbancaire d'équilibre publié par la Banque du Mexique) +1,25%. Le paiement de chaque disposition est à 90 jours naturels à partir de la date de chacune d'elles. Au 31 décembre 2009 et 2008 les montants mis à disposition par ce crédit s'élèvent à 1.077.000 et 3.628.000 euros (20.207.000 et 69.897.000 pesos mexicains).
- Contrat de financement pour un montant maximum de 3,414 millions de pesos mexicains par l'application des taux de change à terme, en payant un taux fixe d'intérêt intercalaire, conformément au contrat de financement. L'amortissement du prêt se produira en 28 versements semestriels à partir du 28 juin 2009. Au 31 décembre 2009 et 2008 le montant disposé de ce prêt s'élève à 155.956.000 et 164.565.000 euros (2,926 et 3,171 millions de pesos mexicains).

La société dépendante continuera de disposer des ressources de ces crédits en fonction des besoins de financement du projet du Chemin de Fer Suburbain (Note 7).

Le montant disposé non utilisé est maintenu au Fideicomiso Maestro del Ferrocarril Suburbano (Note 7) et est présenté comme liquide restreint au poste "Autres actifs financiers courants" du bilan de situation consolidé ci-joint (Note 13).

Ces crédits à long terme incluent certaines clauses restrictives qui limitent pour la société Ferrocarriles Suburbanos S.A. de C.V., entre autres, obtenir de nouveaux prêts bancaires, l'accord de garanties, d'obligations sur paiement d'impôts, vendre des actifs fixes et autres non circulants, effectuer des remboursements de capital, et s'obliger de maintenir certaines conditions financières, parmi lesquelles est incluse celle de la proportion entre passif total et le capital social. Au 31 décembre 2009 et 2008, la société dépendante remplissait toutes ces conditions.

Les deux prêts cités ci-dessus de la société dépendante Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V. sont sans recours à ses actionnaires ("project finance"). Le Crédit TVA a comme garantie les remboursements à effectuer par le Trésor Public mexicain de la TVA supportée durant la construction, qui n'est pas compensée par la TVA répercutée puisqu'elle n'existe pas durant cette période. Le financement de 3,414 millions de pesos comporte une garantie constituée par un fonds contingent pour le service de la dette, de 121 millions dollars américains, remboursé en argent par le fonds fédéral mexicain FINFRA au fidéicomis qui contrôle la trésorerie globale de Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.

Les amortissements prévus dans le contrat de ce financement, les crédits de TVA et le fonds de contingence, sont les suivants (milliers d'euros):

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
2009	-	12.658
2010	14.704	12.659
2011	13.000	12.659
2012	13.000	12.659
2013	13.000	12.659
Suivants	146.958	101.271
Total	200.662	164.565

Outre ce financement, au 31 décembre 2009, les sociétés consolidées avaient diverses lignes de crédit dans différents établissements financiers, principalement en euros et qui produisaient des taux d'intérêts de marché, essentiellement référencés à l'EURIBOR + un différentiel de marché jusqu'à une limite de 122.017.000 euros, aucun montant significatif n'ayant été mis à disposition à cette date (147.853.000 euros au 31 décembre 2008).

17. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe CAF utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir les risques auxquels sont exposées ses activités, ses opérations et ses flux monétaires futurs, surtout des risques dérivés des variations des taux de change (Note 3.d). Le Groupe CAF utilise des dérivés comme couverture de taux de change pour mitiger l'effet négatif possible que les variations dans les taux de change peuvent représenter sur les flux de caisse futurs correspondant à des transactions et à des prêts en monnaies différentes de la monnaie fonctionnelle de la société correspondante.

Les détails des compositions des soldes nets qui reprennent l'évaluation de dérivés, essentiellement de couverture de juste valeur, du bilan de situation consolidé au 31 décembre 2009 et 2008, sont les suivants:

Exercice 2009

Dérivés de vente en devise au 31.12.09 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)		
	2010	2011	2012 et suivantes
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	138.638.459	-	-
Assurances de change de Livres Sterling	32.189.619	56.918.622	15.040.694
Assurances de change de Yens	4.362.660.003	-	-
Assurances de change d'Euros	2.300.040	-	-
Assurances de change de Pesos Mexicains	484.925.184	-	-
Assurances de change de Réales Brésiliens	535.322.612	-	-
Assurances de change de Dollars Canadiens	434.741	-	-

Dérivés d'achat en devise au 31.12.09 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)		
	2010	2011	2012 y suivantes
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	133.699.512	10.600.000	2.790.000
Assurances de change de Livres Sterling	782.827	650.000	-
Assurances de change d'Euros	5.197.282	-	-
Assurances de change de Francs Suisses	169.400	-	-

Dérivés d'achat en devise au 31.12.2009 (couverture de flux monétaires)	Échéance (en Devise)
	2010
Couvertures:	
Assurances de change de Pesos Mexicains	32.492.400

Exercice 2008

Dérivés de vente en devise au 31.12.2008 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)		
	2009	2010	2011 y suivantes
Couvertures:			
Assurances de change de Dollars	248.926.337	-	-
Assurances de change de Livres Sterling	15.381.840	24.983.637	5.434.784
Assurances de change de Yens	9.597.852.003	-	-
Assurances de change d'Euros	7.815.168	-	-
Assurances de change de Pesos Mexicains	469.533.168	-	-
Assurances de change de Réales Brésiliens	89.567.173	-	-

Dérivés d'achat en devise au 31.12.08 (couverture de juste valeur)	Échéance (en Devise)	
	2009	
Couvertures:		
Assurances de change de Dollars	163.529.945	
Assurances de change de Livres Sterling	298.490	
Assurances de change de Yens	695.468.170	
Assurances de change d'Euros	25.765.260	

Dérivés d'achat en devise au 31.12.2008 (couverture de flux monétaires)	Échéance (en Devise)	
	2009	
Couvertures:		
Assurances de change de Pesos Mexicains	30.598.400	

Couvertures:	Milliers d'euros			
	Juste valeur		Flux monétaires	
	31.12.09	31.12.08	31.12.09	31.12.08
Assurances de change en Dollars	(2.989)	1.923	-	-
Assurances de change en Livres Sterling	1.732	6.204	-	-
Assurances de change en Yens	1.518	3.891	-	-
Assurances de change en Pesos Mexicains	(2.119)	(580)	(97)	(285)
Assurances de change en Réales Brésiliens	1.829	(1.406)	-	-
Assurances de change en Francs Suisses	(131)	(222)	-	-
Évaluation à la clôture (*)	(160)	9.810	(97)	(285)

(*) Avant de considérer leur effet fiscal.

L'échéance de l'instrument de couverture coïncide avec l'exercice dans lequel on espère que se produisent les flux de trésorerie.

Durant l'exercice 2009 l'effet de la part inefficace des opérations de couvertures menées et portées en charge du compte de résultats consolidé a représenté une charge d'un montant 1.258.000 euros. Durant l'exercice 2008 il y a

à peine eu d'inefficacités dans les couvertures, l'impact sur le compte de résultats consolidé étant totalement résiduel.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'imputation aux résultats et la variation de la valeur des dérivés de juste valeur, elle a été de 1.127.000 et 6.229.000 euros dans les exercices 2009 et 2008, montants analogues à ceux de la variation de valeur des postes couverts.

Les postes couverts dans le Groupe, conformément à la Note 5.a. sur les Risques de Marché, sont les opérations en devises incluses dans chacun des contrats commerciaux. Ces opérations se composent, au moment initial de prise des couvertures, soit d'engagements fermes (auquel cas elles sont enregistrées comme des couvertures de juste valeur) ou soit comme des transactions hautement probables (auquel cas elles sont enregistrées comme des couvertures de flux monétaires).

18. IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 31 décembre 2009, restaient ouverts à l'inspection, essentiellement les quatre derniers exercices, en ce qui concerne les principaux impôts auxquels est soumise l'activité des différentes sociétés qui conforment le Groupe CAF.

La Société mère paye conjointement l'Impôt sur les Sociétés à l'Administration de l'État et des Conseils Généraux de Guipúzcoa et de Biscaye, en fonction du volume d'opérations réalisé sur chaque territoire, bien que soit applicable la réglementation fiscale du Territoire Historique de Guipúzcoa, ce pourquoi le taux d'imposition appliqué pour l'Impôt sur les Sociétés pour l'exercice 2009 et 2008 a été de 28%.

La Société mère est imposée depuis l'exercice 2009 dans le Régime de Consolidation Fiscale, sous la Norme du For 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt des Sociétés du Territoire Historique de Guipúzcoa, dans le Groupe Fiscal n° 03/07/G dont Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A. est la société mère et les sociétés dépendantes sont: Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A., CAF I+D, S.L., Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L., Traintic, S.L., Ibaia Energia, S.L., Sempere Componentes, S.L., Bizkaia Ferroviaria, S.L., Trainelec, S.L., Agarregune, S.L., Geminyas, S.L., Seinalia, S.L., Predictove Ingenieros, S.L., Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L., et Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.

La conciliation entre le résultat comptable du Groupe et la charge de l'Impôt sur les Sociétés, est la suivante:

	Milliers d'euros	
	2009	2008
Résultat comptable avant impôts	120.133	106.412
Taux d'imposition de la société mère	28%	28%
Impôt sur les Sociétés calculé au taux d'imposition de la société mère	33.637	29.795
Effet produit par le taux d'imposition différent de filiales	1.372	84
Effet des produits exonérés et des charges non déductibles fiscalement	2.835	(991)
Effet fiscal de déductions et autres aides fiscales enregistrées dans l'exercice	(27.002)	(12.603)
Effet fiscal pour crédits fiscaux et impôts différés non reconnus dans des exercices antérieurs et enregistrés ou appliqués dans le présent exercice	(694)	(10.291)
Effet fiscal pour dépréciations de crédits fiscaux et impôts différés	-	530
Ajustements reconnus dans l'exercice relatifs à l'Impôt sur les Sociétés d'exercices antérieurs	(9.680)	(6.820)
Autres	(41)	-
Total charge (produit) pour impôt reconnu sur le compte de résultats consolidé	427	(296)
Charge (produit) pour impôt courant (*)	(2.649)	22.365
Charge (produit) pour impôt différé	3.076	(22.661)

(*) Y compris ajustements et impôts sur les sociétés d'exercices antérieurs.

La différence entre la charge fiscale et celle qu'il faudra payer pour cet exercice, enregistrée aux postes "Impôts différés actifs" et "Impôts différés passifs" de l'actif ou du passif du bilan de situation consolidé ci-joint, présente les aspects suivants:

- Différences temporaires générées par la différence entre la valeur comptable de certains actifs et leur base fiscale. Les différences les plus significatives sont celles produites par l'évaluation des dérivés et la revalorisation d'actifs.
- Différence temporaire correspondant à 28% de la provision pour les droits du Plan de Participation, ainsi qu'aux différences temporaires pour provisions fiscalement non déductibles dans l'exercice de sa dotation.
- Différence temporaire correspondant à 28% des augmentations de l'amortissement fiscal sur la comptable, pour les bénéfices fiscaux sur la liberté d'amortissement et amortissement accéléré prévus dans les Normes Forales 6/1988, 7/1996 et 11/1993.

La composition et le mouvement de ces soldes est la suivante:

	Milliers d'euros			
	31.12.08	Additions	Retraits	31.12.09
Impôts différés actifs:				
Déductions en attente d'application et bases imposables négatives (Notes 3.m et 9)	12.603	14.348	(12.603)	14.348
Provisions temporairement non déductibles	34.430	11.256	(4.333)	41.353
Plan de Participations (Note 9)	9.319	-	(135)	9.184
Élimination des bénéfices en consolidation	16.230	8.658	(926)	23.962
	72.582	34.262	(17.997)	88.847
Impôts différés passifs:				
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	2.708	11.831	(939)	13.600
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	79	-	(52)	27
Revalorisation terrains (Note 14)	11.829	-	-	11.829
Déduction implantation société étrangère	3.686	-	(1.843)	1.843
Fonds de Commerce	445	288	-	733
Élimination de résultats dans la consolidation et autres	2.609	6.398	(45)	8.962
	21.356	18.517	(2.879)	36.994

	Milliers d'euros			
	31.12.07	Additions	Retraits	31.12.08
Impôts différés actifs:				
Déductions en attente d'application (Notes 3.m et 9)	12.254	12.603	(12.254)	12.603
Provisions temporairement non déductibles	15.447	20.313	(1.330)	34.430
Plan de participations (Note 9)	9.336	-	(17)	9.319
Élimination de bénéfices en consolidation	8.612	7.863	(245)	16.230
Charges d'établissement	280	-	(280)	-
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	783	-	(783)	-
	46.712	40.779	(14.909)	72.582
Impôts différés passifs:				
Liberté d'amortissement et amortissement accéléré (Note 7)	1.803	2.073	(1.168)	2.708
Couvertures de flux monétaires (Note 17)	709	-	(630)	79
Revalorisation terrains (Note 14)	11.829	-	-	11.829
Déduction implantation société étrangère	5.373	-	(1.687)	3.686
Fonds de Commerce	-	445	-	445
Élimination de résultats dans la consolidation et autres	1.920	2.609	(1.920)	2.609
	21.634	5.127	(5.405)	21.356

Le Groupe a accredité dans l'exercice 2009 des déductions pour un montant de 18.282.000 euros, (11.358.000 euros dans l'exercice 2008) qui correspondent principalement à une déduction pour investissements en actifs non courants nouveaux (2.180.000 euros) et une déduction pour R+D (11.665.000 euros) (3.484.000 et 5.876.000 euros, respectivement, dans l'exercice 2008). Le montant des déductions en attente d'application après la prévision de l'Impôt de 2009 s'élève à 11.178.000 euros (25.771.000 euros dans l'exercice 2008), dont 8.432.000 euros sont enregistrés à la rubrique "Actifs pour impôt différé - Déductions en attente d'application et bases imposables négatives" (12.603.000 d'euros dans l'exercice 2008). Le montant des bases imposables négatives en attente de compensation activées s'élève à 5.916.000 euros au 31 décembre 2009; il n'y a pas de bases imposables négatives non enregistrées (dans l'exercice 2008 il n'y avait pas de bases imposables négatives en attente d'application activées).

En général, les actifs ou éléments du patrimoine objet des déductions en question devront rester en fonctionnement dans le Groupe, assignés, le cas échéant, aux fins prévues, durant une période minimale de cinq ans, ou trois s'il s'agit de biens mobiliers, sauf si leur durée de vie utile est inférieure, sans faire l'objet de transmission, de location ou de cession à des tiers pour être utilisés, sauf en cas de pertes justifiées.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à la récupération des actifs pour impôt différé, le Groupe suit un critère d'activation basé sur une évaluation du portefeuille de commandes. Selon ce critère, le Groupe maintient des déductions non activées d'un montant approximatif de 2.746.000 euros (13.168.000 euros dans l'exercice 2008), qui seront activées dans la mesure où elles pourront être appliquées dans les exercices suivants, conformément aux limites et délais établis dans la norme en vigueur. Par ailleurs, le Groupe dispose d'impôts différés d'actif non enregistrés d'un montant de 11.302.000 euros.

Le montant et le délai d'application des déductions fiscales du Groupe (non activées) est le suivant:

	Milliers d'euros	
	31.12.09	31.12.08
Échéance 2017	674	-
Échéance 2018	866	-
Échéance 2019	345	-
Échéance 2021	-	2.658
Échéance 2022	-	5.514
Échéance 2023	-	4.996
Échéance 2024	62	-
Sans Échéance	799	-
	2.746	13.168

Dans le calcul du compte à payer pour l'Impôt sur les Sociétés de 2009, on a considéré des déductions de 31.173.000 euros, dont 12.603.000 euros étaient activés dans la rubrique "Actifs pour impôt différé" du bilan consolidé ci-joint au 31 décembre 2008. Par ailleurs, les différences entre l'estimation de l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice 2008 et la déclaration finalement présentée ont donné lieu à un produit pour l'Impôt sur les Sociétés qui correspond principalement à l'accréditation et à l'application de déductions pour R+D d'un montant supérieur à celui estimé initialement. Le montant net du produit enregistré s'élève à 9.680.000 euros.

Le Groupe a considéré exonéré un revenu de 259.000 euros généré en 2008 (624.000 euros en 2006 et 545.000 euros en 2007) en vertu de l'avantage fiscal du réinvestissement de bénéfices exceptionnels visé à l'article 22 de la Norme Forale 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt sur les Sociétés. Le réinvestissement a été

matérialisé dans les mêmes périodes d'imposition dans lesquelles a été généré le revenu, en valeurs représentatives de la participation dans des entités qui accordent une participation non inférieure à 5 pour 100 de leur capital social. En termes généraux, les éléments du patrimoine objet de réinvestissement devront rester dans le patrimoine du Groupe pendant cinq ans, sauf en cas de pertes justifiées, ou pendant trois ans s'il s'agit de biens mobiliers, dès que le réinvestissement sera matérialisé, sauf si leur durée de vie utile est inférieure. La transmission de ces éléments avant la fin de ladite période déterminera l'intégration dans la base imposable de la part de revenu non intégrée, sauf si le montant obtenu fait l'objet d'un réinvestissement dans les termes établis dans la réglementation fiscale. Dans l'estimation de l'Impôt sur les Sociétés de l'exercice 2009, le Groupe n'a considéré aucun revenu exonéré à ce titre.

La Société mère est imposée conformément aux dispositions de la Norme Forale 7/1996, du 4 juillet, de l'Impôt sur les Sociétés. Le 30 décembre 2009, a été publiée et est entrée en vigueur la Norme Forale 8/2009, du 23 décembre, portant modification de la Norme Forale 7/1996. Elle ressort ses effets pour les périodes fiscales commencées au 1er janvier 2009, et établit, entre autres mesures, un taux général d'imposition de 28%. Cette Norme Forale 8/2009 a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque.

Le 11 septembre 2009, la Cour de Justice des Communautés Européennes s'est prononcée sur les pétitions de décision pré-judiciaire présentées par la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque à travers une ordonnance de septembre 2006. Faisant cas de cette sentence de la Cour de Justice des Communautés Européennes, la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque a rejeté en décembre 2009 divers recours contre la réglementation forale de l'Impôt sur les Sociétés. Toutefois, sa décision a fait l'objet d'un recours auprès de la Cour Suprême.

Le 29 décembre 2009 est entrée en vigueur la Norme Forale 4/2009, du 23 décembre, qui introduit certaines modifications tributaires donnant lieu à un amendement de la Norme Forale 7/1996, prenant effet pour les périodes fiscales commencées à partir du 1er janvier 2009, et qui établit, entre autres mesures, la rédaction de la déduction pour actifs non courants nouveaux. Cette Norme Forale 4/2009 a fait l'objet d'un recours porté à la Cour Supérieure de Justice du Pays Basque.

Les Administrateurs de la Société mère ont effectué les calculs des impôts associés à cet impôt pour l'exercice 2009 et ceux ouverts à l'inspection conformément à la réglementation forale en vigueur à la clôture de chaque exercice, parce qu'ils estiment que l'impact de l'arrêt final des actions judiciaires et des recours présentés ne sera pas significatif sur les comptes annuels pris dans leur ensemble.

Selon les dispositions de la législation en vigueur, les Impôts ne peuvent pas être considérés définitivement réglés tant que les déclarations présentées n'ont pas été examinées par les autorités fiscales ou que ne s'est pas écoulé le délai de prescription de quatre ans. À la clôture de l'exercice 2009 le Groupe avait les exercices 2005 et suivants ouverts à l'Inspection de l'Impôt sur les Sociétés, et l'exercice 2006 pour les autres impôts applicables aux sociétés qui sont imposées en Espagne, et pour les sociétés étrangères, conformément aux normes locales applicables. Les Administrateurs de la Société mère considèrent que les règlements de tous ces impôts ont été correctement réalisés. Par conséquent, même s'il surgissait des divergences dans l'interprétation de la réglementation en vigueur à propos du traitement fiscal appliqué aux opérations, les passifs résultants éventuels, s'ils se matérialisent, n'affecteraient pas de manière significative les comptes annuels ci-joints.

Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe n'a pas clos d'actions de vérification ni d'inspection.

Les Administrateurs pensent qu'il ne se produira pas de passifs additionnels importants pour le Groupe dérivés des exercices ouverts à l'inspection et des affaires mentionnées aux paragraphes antérieurs.

19. ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La composition des soldes avec les "Administrations publiques", au 31 décembre 2009 et 2008, est la suivante:

Concept	Milliers d'euros							
	31.12.09				31.12.08			
	Actif		Passif		Actif		Passif	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Sécurité Sociale	-	10	-	6.271	-	-	-	5.055
Trésor Public								
Taxe à la valeur ajoutée (Note 9)	3.605	13.426	-	18.205	842	9.715	-	27.369
Autres	-	5.953	-	2.211	-	1.275	-	1.101
Retenues en acompte de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques	-	-	-	4.831	-	-	-	4.099
Impôt sur les Sociétés (Note 3.m)	-	4.368	-	12.823	-	1.821	-	23.722
Trésor Public débiteur pour subventions	-	1.806	-	-	-	1.249	-	-
	3.605	25.563	-	44.341	842	14.060	-	61.346

20. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Provisions non courantes -

Le Groupe dote des provisions à la rubrique "Provisions non courantes" comme conséquence de l'existence d'une obligation présente surgie à la suite d'événements passés, à l'échéance de laquelle pour l'éteindre, le Groupe s'attend à se dessaisir de ressources. Le montant consiste en la meilleure estimation faite jusqu'à présent par les Administrateurs de la Société mère et il est enregistré à la valeur actuelle dès l'instant que l'effet financier est significatif. Durant les exercices 2009 et 2008, le Groupe a effectué des paiements de 877.000 et 1.114.000 euros et a doté 1.942.000 et 3.583.000 euros, principalement en charge des rubriques "Charges de personnel - Traitements et salaires" et "Approvisionnements" (Note 22) du compte de résultats consolidé. Par ailleurs, en raison de variations dans le périmètre, la provision a été augmentée de 471.000 euros dans l'exercice 2008. Durant l'exercice 2009 a été transféré à la rubrique "Autres passifs non courants" du bilan consolidé ci-joint un montant 2.209.000 euros.

Provisions courantes

Le mouvement de cette rubrique (Note 3.ñ) durant 2009 et 2008, a été le suivant (en milliers d'euros):

	Services de garantie et assistance, responsabilités contractuelles, etc. (Notes 3.f et 3.ñ)	Autres provisions (Notes 3.m, 3.ñ et 8)	Total
Solde au 31.12.07	108.177	6.818	114.995
Dotations nettes des provisions (Notes 3.ñ et 18)	87.314	(2.851)	84.463
Solde au 31.12.08	195.491	3.967	199.458
Dotations nettes des provisions (Notes 3.ñ et 18)	19.357	(891)	18.466
Transferts	(57)	-	(57)
Solde au 31.12.09	214.791	3.076	217.867

Les provisions au 31 décembre 2009 se réfèrent essentiellement aux provisions pour fiabilité (30.000.000 euros environ), pour responsabilités contractuelles (77.000.000 euros) et garanties (69.000.000 euros).

Les provisions au 31 décembre 2008 se réfèrent essentiellement aux provisions pour fiabilité (73.000.000 euros environ), pour responsabilités contractuelles (29.000.000 euros) et garanties (59.000.000 euros).

Les sociétés consolidées ont enregistré dans "Autres charges d'exploitation" du compte de résultats consolidé de 2009 ci-joint une charge de 37.501.000 euros et un produit sur le compte "Approvisionnements" d'un montant de 19.035.000 euros (84.730.000 euros durant l'exercice 2008) correspondant à la différence entre les provisions à ce titre nécessaires à la clôture de l'exercice et celles enregistrées à la clôture de l'exercice antérieur. Les charges encourues dans les exercices 2009 et 2008 à titre de prestation des services de garanties contractuelles (32.802.000 et 25.834.000 euros environ, respectivement), ont été enregistrées aux rubriques "Approvisionnements" et "Charges de Personnel" des comptes de résultats consolidés de 2009 et 2008 ci-joints.

21. PRODUITS ET CHARGES

a) Approvisionnements

	Milliers d'euros	
	2009	2008
Achats (*)	711.828	481.927
Travaux réalisés par d'autres sociétés	82.009	37.181
Variation des stocks (Note 11)	(33.689)	(45.866)
	760.148	473.242

(*) Le 94% en monnaies de l'environnement euro, et le reste essentiellement en USD (92% en 2008).

b) Autres charges d'exploitation

	Milliers d'euros	
	2009	2008
Services extérieurs	210.011	132.166
Taxes	4.356	3.193
Variation de provisions pour opérations commerciales	36.454	84.730
Autres charges de gestion courante	4.251	10.623
	255.072	230.712

Les honoraires relatifs aux services d'audit des comptes annuels (y compris les révisions semestrielles) de Construcciones y de Ferrocarriles, S.A. (individuels et consolidés) et de Sociétés dépendantes ont été de 759.000 euros. De ce montant, ceux engagés par les audits annuels des sociétés révisées par les firmes de l'organisation mondiale Deloitte ont été de 541.000 euros. De plus, on a facturé des honoraires pour d'autres services professionnels, pour un montant de 759.000 euros, dont 699.000 euros correspondent à l'audit principal.

c) Information sur l'environnement

Les investissements les plus significatifs réalisés en systèmes, équipements et installations destinés à la protection et à l'amélioration de l'environnement et incorporés aux immobilisations corporelles (Note 8) durant les exercices 2009 et 2008, se sont élevés à 2.203.000 et 697.000 euros, respectivement.

Durant les exercices 2009 et 2008 le Groupe n'a pas obtenu de subventions de nature environnementale.

Au 31 décembre 2009 le Groupe ne maintient pas de litiges en cours ou de contingences rattachées à la protection et à l'amélioration de l'environnement. Les Administrateurs des Sociétés du Groupe considèrent qu'il n'y aura pas de passifs significatifs dérivés de l'action environnementale de celle-ci, ce pourquoi le bilan de situation consolidé ci-joint n'inclut aucune provision à ce titre.

d) Subventions d'exploitation

Dans l'arrêté du 28 octobre 2005 du CDTI (Centre pour le Développement Technologique Industriel) (Journal Officiel du 2 novembre 2005) qui règle la convocation du programme CENIT, il est indiqué que sous la dénomination du programme CENIT la concession d'aides est prévue sous forme de subventions, pour financer des grands projets intégrés de recherche industrielle de caractère stratégique, de grande dimension et de grande portée scientifique et technique.

Le 21 mars 2006, le Groupe CAF, en tant que leader du consortium créé à cet effet avec d'autres entreprises, a reçu la Proposition de Résolution Provisoire du CDTI selon laquelle sont accordées des subventions pour un montant total pour le Groupe de 9.605.000 euros (6.734.000 euros correspondant au Groupe CAF) pour le développement de nouvelle technologie pour les exercices 2006-2009. Chacune des entreprises qui composent le consortium participe aux différentes phases du projet présenté, avec la sous-traitance correspondante à des centres technologiques. Le Groupe a dépassé de 14.451.000 euros le montant qu'il avait prévu de destiner au programme. Au 31 décembre 2009 et 2008 le montant reçu à titre de subvention relative au programme CENIT s'élève à 6.723.000 et 5.120.000 euros, respectivement.

Le 21 novembre 2008, la Société, en tant que leader du consortium créé avec d'autres entreprises, a reçu la Proposition de Résolution Provisoire du CDTI selon laquelle sont accordées des subventions pour un montant total de 10.882.000 euros (5.200.000 euros correspondant au Groupe) pour le développement de nouvelles technologies pour les exercices 2008-2011 (Ecotrans) dans le cadre du programme CENIT. Chacune des entreprises qui composent le consortium participe aux différentes phases du projet présenté, avec les sous-traitances correspondantes à des centres technologiques. Le Groupe prévoit d'avoir à supporter des coûts totaux durant la période du programme de 11.389.000 euros, les charges à justifier au 31 décembre 2009 et 2008 s'élevant à 3.386.000 et 2.484.000 euros, respectivement. Au 31 décembre 2009 le montant recouvré relatif au projet Ecotrans s'élève à 1.547.000 euros (1.134.000 euros au 31 décembre 2008), montant touché chaque année, qui a été totalement imputé aux résultats dans les exercices 2009 et 2008 respectivement.

Si les investissements en R+D prévus dans ces projets ne sont pas atteints, ces aides devront être remboursées à un taux d'intérêt de marché.

Le montant des subventions d'exploitation enregistrées dans les exercices 2009 et 2008 à la rubrique "Autres produits d'exploitation" du compte de résultats consolidé ci-joint s'élève à 7.422.000 et 8.001.000 euros respectivement.

22. EFFECTIFS MOYENS ET CHARGES DE PERSONNEL

Les effectifs moyens équivalents employés en 2009 et 2008 ont été les suivants:

Catégorie professionnelle	Nb. moyen d'employés	
	2009	2008
Employés	2.040	1.600
Ouvriers	3.722	3.158
Total (*)	5.762	4.758

(*) Au 31 décembre 2009 et 2008, les effectifs étaient de 6.489 et 5.108 persona, respectivement.

Le détail des effectifs moyens entre hommes et femmes en 2009 et 2008 a été le suivant:

Catégorie professionnelle	2009		2008	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Employés	1.582	458	1.273	327
Ouvriers	3.635	87	3.109	49
Total	5.217	545	4.382	376

(Tous les administrateurs de la Société sont des hommes)

Par ailleurs, le détail des charges de personnel est le suivant (en milliers d'euros):

	2009	2008
Traitements et salaires (Notes 3.k, 3.l et 3.n)	208.326	170.504
Sécurité sociale	61.753	50.221
Autres charges (Note 3.k)	10.040	8.741
	280.119	229.466

23. INFORMATION RELATIVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Rétribution et autres prestations au Conseil d'Administration

En 2009 et 2008, la Société mère a enregistré 1.035.000 et 907.000 euros, environ, à titre de rémunérations et indemnités générées par son Conseil d'Administration, ceux des sociétés dépendantes n'ayant généré aucun montant. Au 31 décembre 2009 et 2008, ni le Conseil d'Administration de la Société mère ni ceux du reste des filiales n'avaient accordés d'avances, de garanties ou de crédits à leurs membres actuels ou anciens et, sauf pour ce qui est indiqué à la Note 3.k, il n'y avait pas d'engagements pris par le Groupe avec eux en matière de pensions ou d'assurances vie.

b) Détail des participations dans des sociétés ayant des activités similaires, des charges ou des fonctions y étant exercées et réalisation pour le propre compte ou le compte de tiers ayant des activités similaires, par des Administrateurs, conformément à ce qui est établi à l'article 127 ter. 4 de la Loi de Sociétés Anonymes

Les membres du Conseil d'Administration et leurs représentants, indiqués ci-après, ont maintenu des participations dans le capital de sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue à l'objet social de CAF ou complémentaire de celui-ci:

- Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Guipúzcoa y San Sebastián (Guipúzcoa Donostia Kutxa) a une participation de 95% dans le capital de "Alquiler de Trenes, AIE"; et de 75% dans le capital de "Alquiler de Metros, AIE"; sociétés constituées en même temps que CAF (Note 9).

Les autres membres du Conseil d'Administration déclarent qu'ils ne possèdent aucune participation dans le capital d'autres sociétés ayant un genre d'activité identique, analogue ou complémentaire, sauf celles détenues par certains Administrateurs dans l'exercice de leur charge pour le compte de la Société (Note 9) et qui sont détaillées ci-dessous, et qu'ils n'y ont ni charge ni fonctions.

Société	Activité	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
CAF I+D, S.L. (Société Unipersonnelle)	Recherche et Développement	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
Construcciones Ferroviarias CAF-Santana, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Délégué	Alejandro Legarda
Construcciones Ferroviarias de Madrid, S.L. (Société Unipersonnelle)	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Ferrocarriles Suburbanos, S.A. de C.V.	Prestation de toutes sortes de service de transport terrestre	Président	Alejandro Legarda
Constructora de Sistemas Ferroviarios, S.L.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Urbanizaciones Parque Romareda, S.A. (Société Unipersonnelle)	Détention d'actions	Administrateur Unique	Alejandro Legarda
Traintic, S.L.	Fabrication de produits électroniques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF USA, Inc.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF México, S.A. de C.V.	Fabrication et maintenance d'équipements	Président	José María Baztarrica
CAF Argentina, S.A.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
CAF Rail UK, Ltda.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
CAF Italia, S.R.L.	Maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	José María Baztarrica
Constructora Mex. del Ferrocarril Suburbano, S.A. de C.V.	Conception et équipement d'exploitation de lignes ferroviaires	Président	Alejandro Legarda
Trenes de Navarra, S.A.U.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Chile, S.A.	Fabrication d'équipements ferroviaires	Président	Andrés Arizcorreta
Desarrollo Software Miramon 4, S.L.	Développement de software	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Sempere Componentes, S.L.	Commercialisation composants	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta

Société	Activité	Charges ou fonctions occupées ou menées dans la société indiquée	Nom
Bizkaia Ferroviaria, S.L.	Services d'ingénierie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Centro de Ensayos y Análisis Cetest, S.L.	Essais et homologation	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Trainelec, S.L.	Équipements électroniques de puissance	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Nuevas Estrategias de Mantenimiento, S.L.	Solutions technologiques	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Ibaia Energía, S.L.	Génération d'énergie	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Compañía de Vagones del Sur, S.A.	Fabrication de wagons de charge	Administrateur	Alejandro Legarda
Agarregune, S.L.	Construction de bâtiments, captage et dynamisation d'entreprises dans le domaine de la mobilité	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Argelia, E.U.R.L.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Francia, S.A.S.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
CAF Turquía, L.S.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Construccions Ferroviaries de Bagneres, S.A.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur	Andrés Arizcorreta
Gestión Elaboración de Manuales Industriales Ingeniería y Servicios Complementarios, S.L.	Conception d'équipements industriels	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Seinalia, S.L.	Fabrication et commercialisation d'équipements de signalisation et sécurité	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Construccions Ferroviaries de Bagneres, S.A.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur	Alejandro Legarda
Plan Metro, S.A.	Location de matériel mobile ferroviaire	Président	Alejandro Legarda
Trenes CAF Venezuela, C.A.	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
GarraioTech, S.L.	Services de transport	Administrateur Unique	Andrés Arizcorreta
Houston LRV 100, LLC	Fabrication et maintenance d'équipements ferroviaires	Président	José María Baztarrica
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	Détention d'actions	Administrateur solidaire	Andrés Arizcorreta
Inversiones en Concesiones Ferroviarias, S.A.	Détention d'actions	Administrateur solidaire	Alejandro Legarda

24. RÉTRIBUTIONS À LA HAUTE DIRECTION

Les coûts de personnel (rétributions en espèces, Sécurité Sociale, etc.) de la Haute Direction de la Société mère, tel qu'ils sont définis de manière obligatoire dans le rapport de direction corporative, ont été détaillés dans la Note antérieure puisque ces personnes ont en même temps la condition de membres du Conseil d'Administration.

Dans les exercices 2009 et 2008 il n'y a pas eu d'autres opérations avec des dirigeants, étrangères au cours normal de l'affaire.

25. AVALS, GARANTIES ET AUTRES PASSIFS CONTINGENTS

Au 31 décembre 2009, les avals et garanties prêtés au groupe par des établissements financiers et des compagnies d'assurance en faveur de tiers, s'élèvent à 2.015.496.000 euros (1.591.677.000 euros au 31 décembre 2008), essentiellement des avals techniques en accomplissement des commandes reçues. De ce total, un montant de 105.773.000 euros correspond à des avals et à des garanties pour les subventions et avances remboursables accordées par le Ministère de la Science et de la Technologie (Note 15) et autres entités publiques.

Durant l'exercice 2009, le Groupe CAF n'a identifié aucun actif ni passif contingent significatif additionnel à l'actif contingent décrit dans la Note 7 en ce qui concerne la réclamation présentée par le Groupe dans la Concession du Mexique.

26. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Au 31 décembre 2009 il y avait un portefeuille de commandes fermes, net des montants correspondant à des facturations réalisées en acompte, pour un montant approximatif de 4.335.623.000 euros (4.137.431.000 euros au 31 décembre 2008) (Note 11). Au 31 janvier 2010, ce montant s'élevait à 4.249.293.000 euros.

Le 12 février 2010 a été adjudgé un contrat pour la maintenance préventive et corrective, la révision générale et la modernisation du matériel roulant de la Ligne 8 de Sao Paulo, pour un montant, à la valeur actuelle, d'environ 700 millions d'euros.

27. EXPLICATION AJOUTÉE POUR LA TRADUCTION EN FRANÇAIS

Ces états financiers consolidés sont présentés conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union européenne. Certains critères comptables appliqués par la Société et qui sont conformes aux normes IFRS pourront contredire les principes comptables généralement acceptés.

Approbation du Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président-Directeur Général
M. ANDRÉS ARIZCORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. JOSÉ IGNACIO BERROETA ECHEVARRIA	Administrateur
M. JUAN JOSÉ ARRIETA SUDUPE	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Diligence que dresse le Secrétaire, pour faire constater que, après la formulation des Comptes annuels consolidés et du Rapport de Gestion consolidé de CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A. et Sociétés Dépendantes qui composent le groupe CAF (consolidé), correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2009, par les membres du Conseil d'Administration à la Séance du 24 février 2010 (les comptes annuels référés à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été également signés en leur temps), ses membres ont procédé à la souscription du présent document, qui se compose de 141 plis numérotés corrélativement du numéro 1818 à 1958, inclus, tous visés par le Secrétaire qui signe et le Président qui ratifie, et signés par chacun des administrateurs au pied de son texte.

Saint Sébastien, le 24 février 2010

Vu et approuvé

LE PRÉSIDENT

JOSÉ M^a BAZTARRICA GARIJO

Vu et approuvé

LE SECRÉTAIRE DU CONSEIL

ALFREDO BAYANO SARRATE

Décisions que soumet le Conseil d'Administration à l'Approbation de l'Assemblée Générale

Assemblée Générale Ordinaire à tenir au siège social, à Beasain, Guipuzcoa, le 5 juin 2010, à 12,00 heures, en première convocation et, le cas échéant, le lendemain, au même endroit et à la même heure.

Premièrement. Examen et approbation, s'il y a lieu, des comptes annuels de Construcciones y Auxiliar de Ferrocarriles, S.A., et des comptes annuels de son groupe consolidé de sociétés, correspondant à l'exercice 2009, ainsi que de la gestion du Conseil d'Administration.

Deuxièmement. Approbation de la proposition d'application du résultat correspondant à l'exercice 2009, avec une distribution de dividendes pour un montant brut de 10,5 euros par action.

Troisièmement. Autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour l'acquisition dérivative d'actions propres dans les termes exigés par la Loi, en laissant sans effet celle accordée par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 6 juin 2009.

Quatrièmement. Réélection d'administrateurs.

Cinquièmement. Réélection d'auditeurs aux comptes.

Sixièmement. Habilitier le Conseil d'Administration, pour autant que nécessaire, afin de rendre publiques les décisions antérieures qui le requièrent, avec les facultés expresses lui permettant d'éclaircir, de corriger ou de compléter les décisions conformément à la qualification verbale ou écrite du Greffier du Registre du Commerce, en faisant toutes les démarches nécessaires pour obtenir leur inscription au Registre du Commerce.

Septièmement. Approbation du procès-verbal de la réunion.

Proposition d'Application des Résultats

Appliquer le résultat après impôts de la Société mère, de 133.631.000 euros, en destinant 35.995.000 euros aux dividendes et 97.636.000 euros aux réserves volontaires.

Conseil d'Administration

M. JOSÉ M ^a BAZTARRICA GARIJO	Président-Directeur Général
M. ANDRÉS ARIZCORRETA GARCÍA	Administrateur Délégué
M. ALEJANDRO LEGARDA ZARAGÜETA	Administrateur et Directeur Général
M. JOSÉ ANTONIO MUTILOA IZAGIRRE	Administrateur en représentation de Gipuzkoa Donostia Kutxa
M. LUIS MIGUEL ARCONADA ECHARRI	Administrateur
M. JOSÉ MIGUEL DE LA RICA BASAGOITI	Administrateur
M. FERMÍN ARRESE ARRATIBEL	Administrateur
M. XABIER GARAIALDE MAIZTEGUI	Administrateur
M. JOSÉ IGNACIO BERROETA ECHEVARRIA	Administrateur
M. JUAN JOSÉ ARRIETA SUDUPE	Administrateur
M. ALFREDO BAYANO SARRATE	Secrétaire

Au 24 février 2010, les membres du Conseil d'Administration possédaient 17,75% du capital social.



Information Complémentaire 2005-2009

Bilans Consolidés
Comptes de Résultats Consolidés
Information Boursière

Bilans de Situation Consolidés

aux 31 décembre 2009, 2008, 2007, 2006, 2005 (Milliers d'euros)

Actif	2009	2008	2007	2006	2005
Actif non courant:					
Immobilisations incorporelles					
Fonds de Commerce	5.892	5.447	48	-	-
Autres immobilisations incorporelles	163.908	167.725	197.508	101.289	12.633
	169.800	173.172	197.556	101.289	12.633
Immobilisations corporelles, nettes	274.633	204.630	171.923	155.610	146.409
Investissements comptabilisés suivant la méthode de la participation					
	12.191	13.468	2.064	835	729
Actifs financiers non courants	51.987	60.781	25.871	34.355	27.705
Actifs pour impôt différé	88.847	72.582	44.409	13.430	5.036
Total actif non courant	597.458	524.633	441.823	305.518	192.510
Actif courant:					
Stocks	336.624	78.875	18.929	50.893	67.389
Créances commerciales et autres comptes à recouvrer					
Clients pour ventes et prestation de services	814.186	642.556	334.372	402.178	324.956
Autres créances	42.768	39.072	21.144	15.629	10.795
Actifs pour impôt courant	4.368	1.821	1.607	1.008	1.653
	861.322	683.449	357.123	418.815	337.405
Autres actifs financiers courants	468.818	509.539	454.835	270.659	40.800
Autres actifs courants	3.172	396	324	820	580
Numéraire et autres actifs liquides équivalents	81.727	116.714	24.212	9.898	1.904
Total actif courant	1.751.663	1.388.973	855.423	751.086	448.078
Total Actif	2.349.121	1.913.606	1.297.246	1.056.604	640.589

Passif et Patrimoine Net	2009	2008	2007	2006	2005
Patrimoine Net:					
Fonds Propres					
Capital déclaré	10.319	10.319	10.319	10.319	10.319
Prime d'émission	11.863	11.863	11.863	11.863	11.863
Réserve de revalorisation	58.452	58.452	58.452	56.509	56.551
Autres réserves de la Société mère et des sociétés consolidées par intégration globale et par la méthode de la participation	268.294	195.648	136.070	106.058	92.901
Résultat de l'exercice attribué à la Société mère	124.343	105.741	87.626	34.639	18.143
	473.271	382.023	304.330	219.388	189.777
Ajustements pour changements de valeur					
Différences de conversion	(13.702)	(19.697)	(3.914)	3.957	1.164
Opérations de couverture	(70)	(204)	496	16	(984)
	(13.772)	(19.901)	(3.418)	3.973	179
Patrimoine net attribué à la Société mère	459.499	362.122	300.912	223.361	189.957
Intérêts minoritaires	12.946	15.208	3.574	2.670	2.659
Total patrimoine net	472.445	377.330	304.486	226.031	192.615
Passif non courant:					
Provisions non courantes	2.661	3.812	872	1.301	1.362
Passifs financiers non courants					
Dettes avec des entités de crédit	187.577	160.349	161.232	96.709	37
Autres passifs financiers	62.763	65.937	92.411	83.887	63.471
	250.340	226.286	253.643	180.596	63.508
Passifs pour impôts différés	36.994	21.356	20.593	24.491	18.365
Autres passifs non courants	4.008	-	-	-	-
Total passif non courant	294.003	251.454	275.108	206.389	83.236
Passif courant:					
Provisions courantes	217.867	199.458	114.995	82.310	39.520
Passifs financiers courants					
Dettes avec des entités de crédit	15.817	16.564	26.110	270	185
Autres passifs financiers	21.137	29.173	20.586	20.171	16.839
	36.954	45.737	46.696	20.441	17.024
Dettes commerciales et autres comptes à payer					
Fournisseurs	521.510	445.668	235.016	224.682	153.800
Autres dettes	793.201	569.792	298.458	278.218	147.513
Passifs pour impôt courant	12.823	23.722	21.852	18.115	6.449
	1.327.534	1.039.182	555.326	521.015	307.762
Autres passifs courants	318	445	635	418	432
Total passif courant	1.582.673	1.284.822	717.652	624.184	364.738
Total Passif et Patrimoine Net	2.349.121	1.913.606	1.297.246	1.056.604	640.589

Comptes de Résultats Consolidés

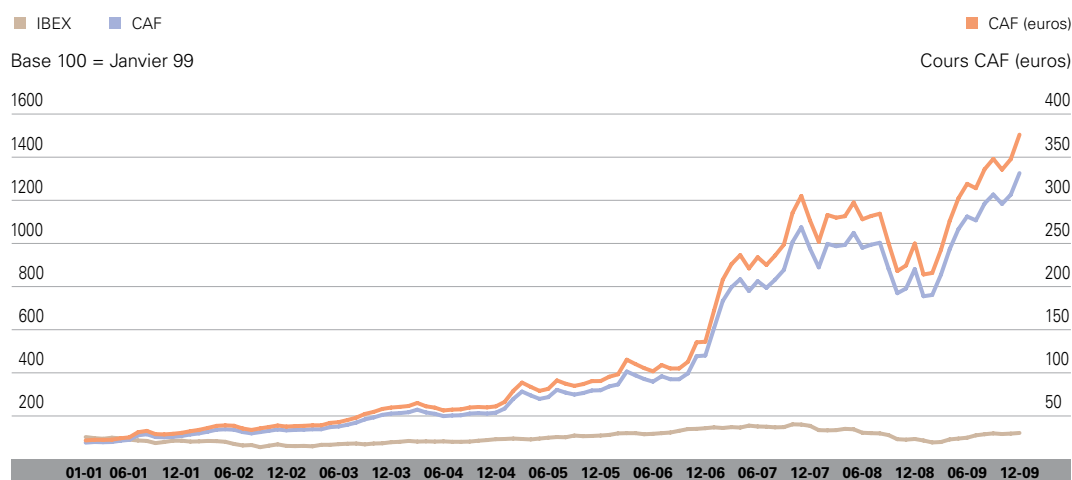
correspondant aux 31 décembre 2009, 2008, 2007, 2006, 2005 (Milliers d'euros)

(Doit) Avoir	2009	2008	2007	2006	2005
Opérations continues:					
Montant net du chiffre d'affaires	1.258.041	1.004.951	874.474	805.727	680.798
+/- Variation des stocks de produits finis et en cours de fabrication	186.063	10.177	(111.892)	(82.481)	269
Travail réalisé par l'entreprise pour son actif	827	119	22	67	30
Approvisionnements	(760.148)	(473.242)	(314.182)	(349.460)	(396.262)
Autres produits d'exploitation	11.698	40.646	1.989	1.101	856
Charges de personnel	(280.119)	(229.466)	(200.130)	(188.224)	(165.881)
Autres charges d'exploitation	(255.072)	(230.712)	(122.250)	(122.771)	(74.452)
Amortissement des immobilisations	(26.874)	(20.674)	(15.120)	(18.019)	(16.599)
Dépréciation et résultat pour cession des immobilisations	2.407	182	22	615	(446)
Autres résultats	(1.051)	373	(26.849)	(3.061)	(4.984)
Résultat d'exploitation	135.772	102.354	86.084	43.495	23.330
Produits financiers	6.763	17.156	8.527	1.641	459
Charges financières	(26.670)	(12.943)	(609)	(2.695)	(5.769)
Différences de change	3.947	2.781	3.709	(16)	4.425
Dépréciation et résultat pour cession d'instruments financiers	845	(2.642)	(107)	(203)	
Résultat Financier	(15.115)	4.352	11.520	(1.273)	(885)
Résultat d'entités évaluées par la méthode de la participation	(524)	(294)	387	298	205
Résultat avant Impôts	120.133	106.412	97.991	42.519	22.650
Impôt sur les bénéfices	(427)	296	(9.690)	(7.869)	(4.469)
Résultat de l'exercice issu d'opérations continues	119.706	106.708	88.301	34.650	18.180
Résultat Consolidé de l'Exercice	119.706	106.708	88.301	34.650	18.180
Attribué à:					
La Société Mère	124.343	105.741	87.626	34.639	18.143
Intérêts minoritaires	(4.637)	967	675	12	37
Bénéfice par action (en euros)					
De base	36,27	30,85	25,56	10,10	5,29
Dilué	36,27	30,85	25,56	10,10	5,29

Information Boursière

Au 31 décembre 2009 le Capital Social de la Société Mère était de 10.318.506 euros représenté par 3.428.075 actions d'une valeur nominale 3,01 euros chacune, entièrement souscrites et libérées, représentées par des annotations au compte, toutes cotées en Bourse.

Evolution du Cours Boursier CAF



	2009	2008	2007	2006	2005
Capitalisation boursière					
Données au 31 décembre	1.289.299.008	856.675.943	947.862.738	466.218.200	312.983.248
Données par action					
Bénéfice net par action (BPA)	36,27	30,85	25,56	10,10	5,29
Bénéfice net avant Impôts	35,04	31,04	28,58	12,40	6,61
Dividende par action	10,5	9,5	8,5	3,20	1,60
Valeur comptable par action	134,04	105,63	87,78	65,16	55,41
Ratios Boursiers					
PER (Cours moyen/BPA)	8,27	8,39	9,56	11,14	15,38
Cours moyens/EBITDA	6,2	7,25	8,3	6,25	6,96
PVC (Cours moyen/VC)	2,24	2,45	2,78	1,73	1,47
Rentabilité par Dividende	3,5%	3,67%	3,48%	2,84%	1,97%
Pay-out (Dividende/BPA)	28,95%	30,80%	33,25%	31,67%	30,23%



CONSTRUCCIONES Y AUXILIAR DE FERROCARRILES, S.A.

SIÈGE SOCIAL

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 88 01 00
Fax: +34 943 88 14 20
Email: caf@caf.net

BUREAUX GÉNÉRAUX

Padilla, 17
28006 MADRID
Tel.: +34 91 436 60 00
Fax: +34 91 436 03 96
Email: caf@caf.net

DÉPARTEMENTS DES ACTIONNAIRES

José Miguel Iturrioz, 26
20200 BEASAIN (Gipuzkoa)
Tel.: +34 943 189 262 (Téléphone de service à l'actionnaire)
Fax: +34 943 189 263
Email: accionistas@caf.net